PICARDIE NATURE

24 RAPPORT d'activités

ÉTUDIER
AGIR
SENSIBILISER

PARTICIPER aux recherches clicnat

www.picardie-nature.org

Picardie Nature bénéficie du soutien de l'Union Européenne, de l'État Français et de ses agences, de la région Hauts-de-France et de nombreux partenaires ainsi que de l'investissement de nombreux bénévoles : **Merci à eux!**

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

SOMMAIRE

4 QUI SOMMES NOUS?

Rapport moral 5

Picardie nature en 2024 6

Fonctionnement de Picardie Nature 8

Bénévolat 10

Équipe au siège de l'association en 2024 11

Sites internet 13

Revue de presse 14

16 ÉTUDIER

ClicNat 17

Données 22

Les réseaux naturalistes et mobilisations bénévoles 26

Expertises de l'observatoire 41

Valorisations 45

Programme ZNIEFF et ens 2024 47

Agriculture et biodiversité 52

Étude des mammifères terrestres et des chiroptères, indicateurs de la qualité des cours d'eau et des ripisylves 53

Plans régionaux d'actions 55

« Observatoire » des espèces exotiques envahissantes faunistiques (eee) 60

Oiseaux marins 61

Projet Salamandre 62

Atlas de la Biodiversité Communale 64

Recherche des amphibiens du bassin Seine-Normandie par la méthode adn-e 67

Rédaction : Les bénévoles et équipes de Picardie Nature, rédacteur en chef Éric Hugentobler | **Directeur de publication :** Patrick Thiery | **Réalisation et Identité graphique :** Agence Avril | **Pictogrammes :** Olivier Damiens | **Photographies :** Picardie Nature | Document en téléchargement sur http://www.picardie-nature.org/la-vie-de-l-association/rapports-annuels-d-activites/

68 AGIR

Faune protégée & bâtiments 69

Protection des phoques en Baie de Somme 84

Suivi et protection des busards 87

Les actions en justice 90

108 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

94 SENSIBILISER

Actions Générales de Sensibilisation 95

Les aires éducatives 102

Réseaux et journées partenariales 104

Zoom sur les outils pédagogiques 105

01

QUI SOMMES NOUS?

RAPPORT MORAL

2024, UNE ANNÉE QUI NOUS LAISSE PERPLEXE

Chacun de nous retiendra ce qu'il voudra de l'année 2024 en termes de fonctionnement et d'évolution de notre société, que ce soit de l'état global de la planète ou de la situation d'un coin de nature proche de chez nous, en Picardie, dans les Hauts-de-France.

Quoi qu'il en soit, Picardie Nature, par ses différentes activités dans les trois champs ÉTUDIER, AGIR, SENSIBILISER, affiche toujours sa volonté d'inscrire ses actions dans un plaidoyer pour l'intérêt général en lien avec notre fédération.

Adhérer à l'une des 6200 associations regroupées au sein de France Nature Environnement, c'est aider à porter le drapeau de la société civile organisée pour intervenir, avec des moyens limités, dans des politiques publiques*.

Comme vous le savez, si l'équipe salariée de Picardie Nature s'est renforcée ces dernières années, elle s'appuie également sur le travail effectué par l'ensemble des membres actifs bénévoles au sein de l'association dont vous faites partie pour certains et nous vous en remercions. **La complémentarité entre une équipe salariée très impliquée et des bénévoles motivés constitue indéniablement une de nos particularités et une de nos forces.**

Des membres du conseil d'administration s'attellent à des tâches prenantes, délicates voire difficiles à mener sereinement. Ainsi le travail de refonte de nos outils de communication porté par Christine Morrier s'est poursuivi en 2024, avec la participation de Florence Larcher-Thierry. Une collaboration efficace a émergé pour faire renaitre un lien indispensable avec les adhérents : la newsletter, publiée désormais mensuellement. Elle devrait aboutir également à la création d'un nouveau site internet en 2025. Thierry Rigaux et Valentin Condal, également coordinateurs du réseau avifaune contribuent à la dynamisation des réseaux naturalistes.

L'engagement de l'ensemble des coordinateurs des réseaux naturalistes est remarquable. Cette structuration pour alimenter notre base de données, au sein d'une seule association est assez rare en France pour être soulignée

CLICNAT a dépassé en février 2025 les 3 millions de données pour 7976 espèces de la faune sauvage ! Ces chiffres sont impressionnants mais ne suffisent pas à illustrer convenablement la qualité de l'information collectée : de nombreuses données s'inscrivent dans le cadre de démarches d'enquêtes et de protocoles divers qui apportent à ces données une valeur renforcée, d'autant qu'elles font l'objet d'un processus de validation scientifique tenant compte du contexte régional.

Le suivi des enjeux réglementaires et des actions juridiques avec le soutien de François Méranger et Valentin Condal se poursuit mais c'est complexe, coûteux, chronophage et pas très attrayant mais pourtant indispensable pour préserver notre environnement de projets néfastes ou ne prenant pas suffisamment en compte les enjeux qu'ils impactent. Pour être plus efficace, il nous faudrait pouvoir compter sur un nombre beaucoup plus important de bénévoles pour mettre en place une veille réglementaire, intervenir lors d'enquêtes publiques, etc.

Nicole Gastel nous représente dans le département de l'Aisne et continue de suivre toutes les procédures judiciaires du projet d'usine de laine de roche à Courmelles. Les questions budgétaires et de trésorerie sont suivies de près par Hélène Leroy et Alain Grevot. Thierry Dereux, président de FNE HDF qui se charge de lier des dossiers nationaux et locaux.

Ce dernier sujet a été, depuis 2023 et encore aujourd'hui, une source de forte inquiétude pour nous, en raison de la « disparition » de nos fonds propres, absorbés en permanence par des avances de trésorerie, les retards sur les notifications de subventions et par les frais financiers générés par les outils bancaires de trésorerie.

Comme l'indique Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif National :

Depuis 2023, la santé économique des associations se dégrade, tous secteurs et tailles confondus. Cette situation, tant incertaine qu'inquiétante, met en difficulté les associations au quotidien, avec des conséquences sociales et économiques particulièrement fortes.

Malgré le soutien de nos partenaires institutionnels historiques, l'instruction des demandes de financements pour des programmes annuels ou pluri-annuels est devenue tellement complexe, tant pour nos salariés que pour les agents instructeurs, que les retards de versement des fonds s'aggravent d'année en année.

Pour faire face au mieux à cette situation, c'est tout un panel d'actions complémentaires que nous mettons en œuvre : différer certaines dépenses, en réduire d'autres autant que possible mais aussi augmenter des recettes. Dans ce registre, la contribution de bénévoles mettant à disposition gracieusement leur temps et leur expertise est précieuse et nous avons besoin de vous tous !

Patrick Thiery
Président de Picardie Nature

L'ARTICLE 1 DE LA LOI DU 10 JUILLET 1976 POSAIT LE CADRE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

« La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences.

La réalisation de ces objectifs doit également assurer l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux. »

**En 2026, nous fêterons les 50 ans de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature. Une loi fondatrice sur laquelle se sont appuyées toutes les autres législations sur la préservation de la biodiversité depuis : les listes d'espèces protégées, le principe de l'étude d'impact, l'agrément des associations…*

PICARDIE NATURE EN 2024

7 991
espèces différentes
dans **clicnat.fr**

2
Nouvelle publication
" Avocette
et un panneau
pollinisateurs"

1494
observateurs en 2023

15
réseaux naturalistes
structurés

3 011 564
données dans **clicnat.fr**

262
requêtes “SOS Chauves-souris information
et Nids d’hirondelles” traitées

PICARDIE NATURE À POUR MISSIONS

Œuvrer
à la préservation
de la biodiversité

Intervenir
pour le respect
de la réglementation

Contribuer
à l’éducation
et à la
sensibilisation
pour la protection
de la nature
et de l’environnement
en Picardie

Agir
en protégeant
des espèces
ou milieux menacés

Militer
pour la prise
en compte
de l’environnement
dans les projets
d’aménagement

NOS AGRÉMENTS RÉGIONAUX

Éducation nationale

Protection de l’environnement

Habilitation aux débats d’instance consultative

Engagement Service Civique

Jeunesse et éducation populaire

BUDGET ANNUEL

2 345 907 €

dont 81 933 € d’abandon
en don et 194 645 €
de valorisation du bénévolat

34 000

personnes sensibilisées dont près de 29 000 sur les points d'obs Phoques

165

signalements d'échouages de mammifères marins

+150

animation nature

4

Aires Terrestres dont 1 aire marine pour un total de 204 enfants sensibilisés sur l'année

AU QUOTIDIEN

13

administrateurs plus de 250 bénévoles actifs

10

Volontaires en Service Civique

37

Salariés dont 23 CDI (27,77 ETP)

9

Stagiaires accueillis sur l'année

539

adhérents (dont 41 enfants correspondant à 277 femmes et 258 hommes ainsi que 4 personnes morales)

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@asso.picardie.nature	@PicardieNature	@picardienature	@picardienature	@picardie-nature
7 600 abonnés	**1 250 followers**	**102 abonnés**	**2 199 abonnés**	**1 774 abonnés**

FONCTIONNEMENT DE PICARDIE NATURE

L'ASSOCIATION A POUR OBJET DE

(extraits article 3 des statuts de Picardie Nature)

1 œuvrer à la préservation de l'environnement

2 œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages…) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables…)

3 contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites

4 mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur

5 réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

L'association exerce son action sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. Elle exerce également son action à l'égard de tout fait - notamment de pollution, aménagement, ou projet - qui, bien que né ou réalisé en dehors de ce territoire, serait de nature à porter atteinte aux intérêts de l'association.

Créée en 1970 et d'abord connue sous le nom de Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux de Picardie (GEPOP), puis Groupe Environnement, Protection et Ornithologie en Picardie (GEPOP), c'est en 1991 que l'association a pris le nom de Picardie Nature.

Le siège de l'association est installé depuis novembre 2019 au 233 rue Eloi Morel à Amiens.

UNE ASSOCIATION AGRÉÉE PAR L'ÉTAT ET UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

PICARDIE NATURE EST AGRÉÉE EN 2024 AU TITRE DE

- La protection de l'environnement par le Préfet de la Somme, renouvelée en date du 11/12/2023
- L'habilitation à participer aux instances consultatives par le Préfet de Région Hauts-de-France, renouvelée en date du 05/09/2018
- Éducation nationale par le recteur de l'académie d'Amiens depuis 2002 et renouvelée au 20/10/2022
- Engagement de Service Civique par le Préfet de Région Hauts-de-France depuis 2016 et renouvelé en 2024 pour 3 ans
- Jeunesse Éducation Populaire par la Préfète de la Somme en date du 13/07/2023

EN 2024 PICARDIE NATURE EST MEMBRE DES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS

- France Nature Environnement Hauts-de-France (FNE HDF)
- Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN)
- Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
- Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Somme (CAUE80)
- Ombelliscience
- Fonjep
- Association Le Chêne
- Union Départementale des Colonies de Vacances Fort Manoir (UDCV)

Picardie Nature est depuis plusieurs années membre actif de plusieurs réseaux tels que le Réseau National Échouages de Mammifères Marins, le Mouvement Associatif, etc.

ILS FONT PICARDIE NATURE AU QUOTIDIEN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU LE 6 JUIN 2024

PRÉSIDENT	TRÉSORIÈRE	SECRÉTAIRE	SECRÉTAIRE ADJOINT
Patrick THIERY	Hélène LEROY	Simon LAIGNEL	Thierry RIGAUX

LES AUTRES MEMBRES DU CA SONT

Alain GREVOT	Thierry DEREUX	Nicole GASTEL
Christine MORRIER	Florence LARCHER THIERRY	Valentin CONDAL
Guillaume HOUDANT	François MÉRANGER	Dominique ROUSSEAU

BÉNÉVOLAT

Environ 250 bénévoles actifs s'investissent à Picardie Nature. Le nombre d'heures déclarées par moins de 100 bénévoles cette année représente au moins 11 168 heures. Cette mobilisation citoyenne est valorisée à plus de 194 465 € d'équivalent bénévolat. Depuis 1999, il est permis de valoriser ce bénévolat comptablement parlant, cette année, nous le trouvons en classe 86 et 87 du bilan.

Pour cette année 2024, les frais engagés par les bénévoles notamment pour les déplacements et quelques frais annexes dont ils ont fait la demande de remboursement et abandonnés en dons (et permettant de recevoir un cerfa de dons) ce montant représentent 82 123 € soit plus de 135 000 kilomètres.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles et sympathisants pour leur engagement avec énergie apporté à l'association.

Dans ces notions ne sont comprises que les informations déclaratives des bénévoles ayant transmis leurs états de déplacements et de dépenses, ainsi que leur temps passé. Des travaux ont été menés sur l'année 2024 pour proposer un outil de saisie et d'export plus simple, permettant une transmission unique, la mise en place devrait pouvoir avoir lieu courant de l'année 2025.

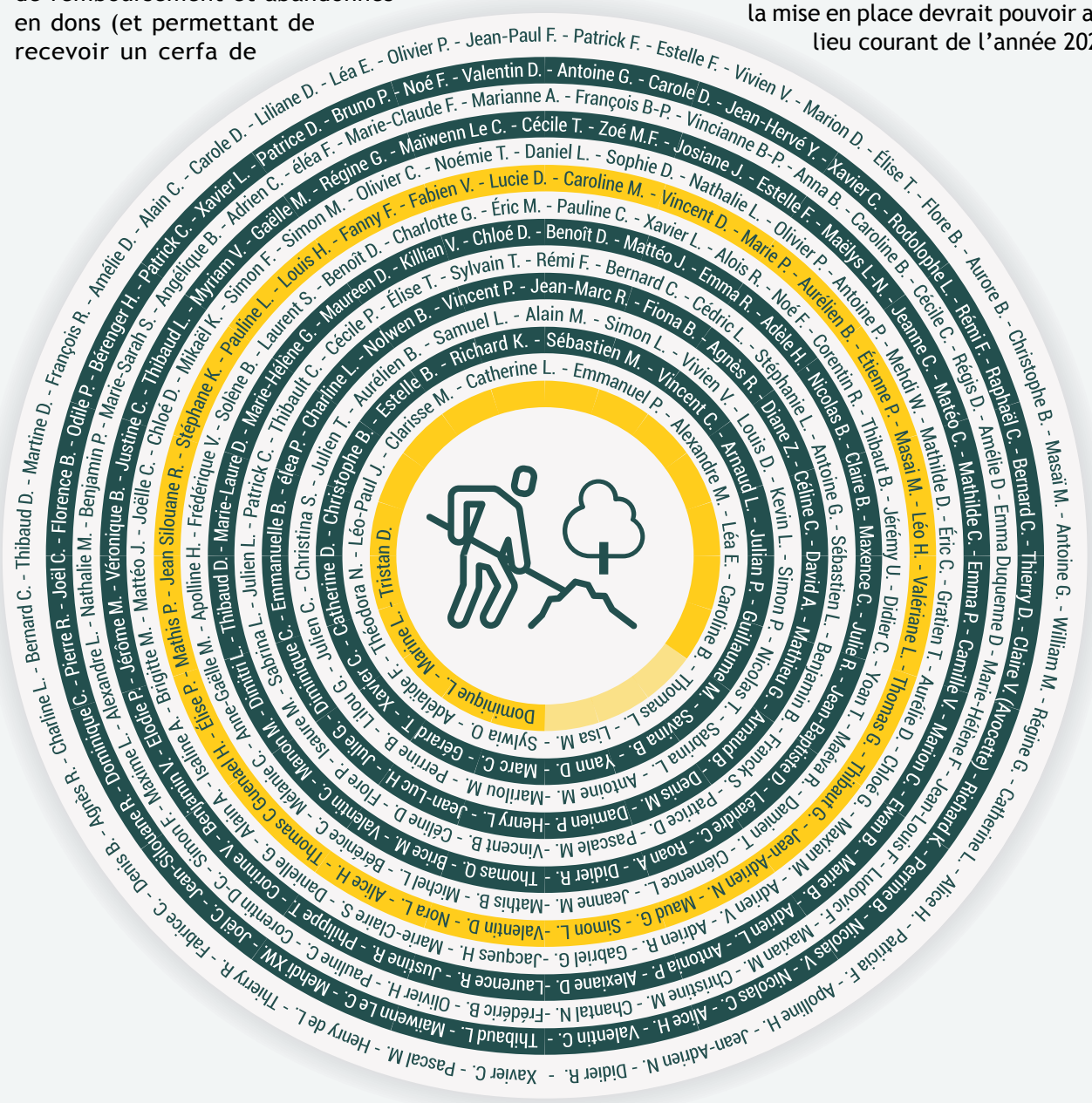
Dominique L. - Marine L. - Tristan D.
Théodora N. - Léo-Paul J. - Clarisse M. - Catherine L. - Emmanuel P. - Sébastien M. - Vincent C. - Alexandre M. - Léa E. - Caroline B. - Thomas L. - Lisa M. - Sylvia O. - Adelaïde F. - Xavier C. - Gérard T. - Marc C. - Yann D. - Antoine M. - Marilou M. - Henry L. - Jean-Luc H. - Perrine B. - Julie G. - Lilou G. - Dominique C. - Julien C. - Christina S. - Julien T. - Aurélien B. - Nolwen B. - Vincent P. - Jean-Marc R. - Fiona B. - Agnès R. - Diane Z. - Céline C. - David A. - Mathieu G. - Arnaud B. - Saskina B. - Sabrina L. - Julien L. - Patrick C. - Thibault C. - Cécile P. - Élise T. - Sylvain T. - Rémi F. - Bernard C. - Cédric L. - Stéphanie L. - Antoine G. - Sébastien L. - Benjamin B. - Frank S. - Léandre D. - Damien T. - Patrice D. - Denis M. - Damien P. - Pascale M. - Vincent B. - Roan A. - Didier R. - Thomas O. - Brice M. - Valentin C. - Béréniice C. - Méline C. - Maxime R. - Damien T. - Clémence L. - Jeanne M. - Mathis B. - Michel L. - Alice H. - Thomas C. - Maud G. - Simon L. - Valentin D. - Nora L. - Jean-Adrien N. - Adrien V. - Adrien R. - Gabriel G. - Jacques H. - Marie-Claire S. - Daniel L. - Philippe T. - Corentin D. - Justine R. - Pauline C. - Olivier H. - Frédéric B. - Chantal N. - Christine M. - Antonia P. - Alexiane D. - Laurence R. - Maxime L. - Adrien M. - Maxan M. - Ludovic F. - Marie B. - Maxian B. - Jean-Louis F. - Ewan C. - Chloé G. - Maeva R. - Jean-Baptiste D. - Thibaut G. - Mathilde D. - Éric C. - Gratien T. - Aurélie D. - Camille V. - Marie-Hélène F. - Richard K. - Pauline B. - Nicolas V. - Nicolas C. - Aline H. - Valentin C. - Thibaud L. - Maïwenn Le C. - Mehdi XW. - Joel C. - Jean-Sébastien R. - Fabrice C. - Thierry R. - Henry de L. - Pascal M. - Xavier C. - Didier R. - Jean-Adrien N. - Apolline H. - Patricia F. - Pauline B. - Catherine L. - Alice H. - Patrick F. - Estelle F. - Vivien V. - Marion D. - Élise T. - Flore B. - Aurore B. - Christophe B. - Masaï M. - Antoine G. - William M. - Régine G. - Bernard C. - Thierry D. - Claire V. (Avocette) - Raphaël C. - Rémi F. - Rodolphe L. - Régis D. - Amélie D - Emma Duquenne D - Marie-Hélène (Avocette) - Emma P. - Mathilde C. - Matéo C. - Mathilde D. - Éric C. - Gratien T. - Aurélie D. - Camille V. - Marion D. - Jean-Louis F. - Ewan C. - Chloé G. - Maeva R. - Damien T. - Léandre D. - Frank S. - Benjamin B. - Sébastien L. - Antoine G. - Stéphanie L. - Cédric L. - Bernard C. - Rémi F. - Sylvain T. - Élise T. - Cécile P. - Thibault C. - Patrick C. - Julien L. - Sabrina L. - Julien T. - Christina S. - Julien C. - Dominique C. - Méline C. - Gérard T. - Xavier C. -

ÉQUIPE AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION EN 2024

VSC ET STAGIAIRES

LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE EN 2024

Année 2023/2024	Sur l'année 2024		Sur l'année 2024/2025
Fleurine ALLART	Maxence COUCHOURON	Elisa RATAYZYK	Juliane COUTARD
Xavier SAGNIER	Léocadie BAREGE	Betty SEVEUR	Adrien COULON
	Ema DOBROSAVLJEVIC	Arthur LAMIDEL	

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Depuis Juillet 2024 et pour une durée de maximum 2 ans, Christelle DOLIQUE vient renforcer l'équipe.

LES STAGIAIRES EN 2024

Simon LE DESCHAULT DE MONREDON	Adrien COULON	Elea PANSERAT
Laora BOURREAU	Nora LEBARBIER	Marielle DACHICOURT

ET L'ACCUEIL DE QUELQUES STAGIAIRES D'OBSERVATION (3E OU 2ND EN GÉNÉRAL)

Charlie BRUNEL	Théo LAPOSTOLLE	Cylian TURIES

SALARIÉS

27,77 Équivalents temps plein (ETP) et 37 personnes différentes (en légère baisse par rapport à 2023 (29,17 ETP)

LES PERMANENTS

Directeur
Éric HUGENTOBLER

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable Administrative et Financière	Assistante de Projets Subvention, Europe et Marché public	Assistante Administrative
Marie-Christine DELY	Maud STERLIN-FOUQUET	Clémence CHERIFI

L'ÉQUIPE ÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Responsable de Mission Observatoire faune
Sébastien MAILLIER

Gestionnaire de base de données)
Adèle HURABIELLE (départ en mars 2024)
puis Paul LABRUYERE à partir de juin

Chargée de Mission Mammifères Marins
Sarah MONNET-KASSAS

Chargés de Mission Faune
Lucie DUTOUR
Sébastien LEGRIS
Thomas HERMANT

Chargés d'Études Faune
Simon BARBIER
Anne-Gaëlle MOTHE
Kevin GRUAU
Antoine PUDEPIECE
Vincent ACLOQUE (d'abord en CDD puis CDI)

Chargée de mission (d'abord en CDD puis CDI)
Valentine BROHON

L'ÉQUIPE PROTECTION FAUNE ET BÂTIMENTS

Responsable de Mission Faune et Bâti
Sophie DECLERCQ

Chargés d'Études Faune et Bâti
Aurélien BATAILLE (départ en janvier 2024)
Robin BARRY
Romain GANDOLFI (départ en septembre 2024)
Morgan BOULAY

L'ÉQUIPE DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION À LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

Chargée de mission (d'abord en CDD puis CDI)
Marine BLAIZEL

Chargée d'animation (d'abord en CDD puis CDI)
Pauline DELATTRE

Chargée de vie associative et animation des réseaux naturalistes
Ludivine LEITE

Chargée de Mission PNA chiroptères
Vicky LOUIS (départ en mai 2024) puis Louis HUE dès le mois de mai

CDD

En charge de la Surveillance estivale phoques (3 mois)
Camille FOURCROY

Chargé de mission Faune et Bâti (12 mois dont 3 mois en 2024)
Cédric LAMBERT

Chargée d'étude Mammifères marins (18 mois dont 11 mois en 2024)
Chloé DRUAUX

Chargés d'Étude Faune et bâti
Aurélien BIRO (11 mois)
Cloé GRAFF (4 mois)
Hugo LUTTENBACHER (12 mois)

Chargée d'étude Chiroptères (8 mois)
Coline NOYAU

Technicienne faune Busards (4 mois)
Elise PIRON

EN APPRENTISSAGE

Apprentie BTS GPN (année scolaire 2022/2024)
Léa COLOMBEL

Apprenti BTS GPN (année scolaire 2022/2024) puis en Licence professionnelle à partir de septembre 2024
Simon POSTEL

Par ailleurs des efforts ont été fait sur le temps consacré à la formation professionnelle (près de 100 jours de formation pour l'équipe en 2024 (SST : Sauveteur Secouriste du Travail, analyse de sons chiroptères, télépilote de Drone, plaidoyer…).

Lors d'un séminaire CA/salariés fin 2022, il avait été acté la stabilisation de l'équipe et la réduction des recours aux contrats courts, ce qui se traduit concrètement sur les évolutions de l'équipe. L'année 2024 a donc vu la pérennisation de 4 CDD en CDI.

3 salariées sont en temps partiel à leur demande (80, 85 et 90 %).

La charte du télétravail a été revue en 2023 pour mise en œuvre en 2024. Par ailleurs, le forfait mobilité durable, un forfait équipement de terrain et une mutuelle d'entreprise sont proposés aux salariés.

Les recrutements de l'association tiennent compte de la parité. La sélection des candidat(e)s a toutefois fait qu'il y a eu en 2024, hors stagiaires, 17 hommes et 20 femmes dans l'équipe salariée. Au niveau salarial, il y a également égalité de traitement (grille et classification basées sur la convention collective). Plus largement, l'association répond aussi de manière identique à chaque requérant, acteur, volontaire et bénévole, quelle que soit la situation.

SITES INTERNET

Site internet de l'association

http://www.picardie-nature.org

Base de données d'observation de la faune sauvage

http://www.clicnat.fr

Site des enquêtes participatives

https://enquetes.clicnat.fr

Boutique en ligne de l'association

http://boutique.picardie-nature.org

Espace pour adhésions et dons, et pour retrouver le calendrier des activités et s'abonner à la newsletter notamment

https://picardie-nature.assoconnect.com/

ET SUR RÉSEAUX SOCIAUX

REVUE DE PRESSE

12 | AMIÉNOIS

BONNAY

L'école, le refuge officiel pour les chauves-souris

RÉGION D'AMIENS À LA UNE | 8

BUDGET PARTICIPATIF

L'écureuil roux, future star des rues amiénoises ?

16 | PICARDIE MARITIME

LITTORAL

Devenir bénévole avec Picardie nature : un engagement

ABBEVILLE

Les « Féeries de Noël » sont lancées

SOISSONS ET SA RÉGION | 17

ENVIRONNEMENT

Deux semaines d'étude des chauves-souris

VI | LE CAHIER DE L'ÉTÉ

ZOOM

Les chauves-souris, reines de la nuit

BIODIVERSITÉ

La SNCF partenaire de Picardie Nature pour la préservation des chauves-souris

En image

TERRITOIRES

Territoires

Période des moissons

SOS **BUSARDS** en détresse

En France, les busards nichent principalement dans les grandes cultures. Problème : au moment des moissons, les nids sont détruits par les machines. L'association Picardie Nature s'implique pour la sauvegarde de ces rapaces protégés par la loi depuis 1976, en collaboration avec les agriculteurs. Rencontre croisée.

On est en avril 2018. Alexandre Lecuyer agriculteur à Monceau-le-Neuf, dans l'Aisne, travaille dans ses champs quand il aperçoit un drôle de rapace gris survoler ses terres. Il ne ressemble pas à ce qu'il voit d'habitude. D'ailleurs, pour lui comme beaucoup d'autres agriculteurs, les espèces de rapaces se limitent aux buses et aux faucons crécerelles. Mais curieux et amoureux de la nature, il cherche à en savoir plus. Il ne sait pas encore que cette rencontre marquera le début d'une aventure dans la protection de ce rapace.

Il se met en tête de trouver de quelle espèce il s'agit. Il contacte alors un ami qui s'y connaît, dans les Alpes. *« Il m'oriente vers un fauconnier de la Nièvre, qui me dit qu'il s'agit sûrement d'un busard. »* Ce dernier le renvoie à son tour vers un ornithologue dans la Marne, Alain Balthazard, l'un des meilleurs spécialistes du sujet en France. Et là, surprise ! *« Il me confirme que c'est bien un busard ! Je suis étonné parce que pour moi, un rapace niche dans les arbres, les buissons, partout, sauf dans les champs ! Je réalise que sans le savoir, je les tue… »* Le naturaliste poste un message sur un groupe de discussion pour trouver un relais local. Des confrères d'Amiens se rendent sur place et confirment la présence d'un busard, *« mais pas celui qu'on pensait !*, s'amuse Alexandre. *Tandis qu'on s'attendait à tomber sur un Saint-Martin, c'était en fait un busard cendré, encore plus rare. Ils étaient ravis ! »* L'agriculteur fait en sorte de protéger seul les nids durant trois ans avec les moyens du bord. Jusqu'au jour où son cousin lui rend visite. Ornithologue amateur, il note ses observations sur clicnat.fr, la base de données collaborative de l'association Picardie Nature [Ndlr, une association de protection de la nature et de l'environnement]. *« C'est à partir de là que j'ai rencontré Anne-Gaëlle de Picardie Nature et que l'aventure a commencé. »* Il s'implique pour la bonne cause et fait tout pour prêcher la bonne parole autour de lui et auprès de ses pairs.

Sensibiliser les agriculteurs

« En France, les premiers busards nicheurs dans les cultures ont été aperçus vers la fin des années 70, explique Sébastien Legris, qui coordonne avec Anne-Gaëlle Mothe la mission de protection des busards en Picardie. *À l'origine, ils nichaient exclusivement dans les milieux naturels, mais la forte pression exercée sur leur habitat dès les années 50 les a poussés à occuper les cultures agricoles. Aujourd'hui en Picardie, une espèce comme le busard cendré niche exclusivement dans les parcelles de céréales. »*

Ces oiseaux migrateurs reviennent entre la fin mars et la mi-avril pour les périodes de reproduction, hormis pour le busard Saint-Martin dont une partie des individus est sédentaire. Ils s'installent dans les champs, à même le sol au milieu des cultures. Un problème quand on sait que la moisson et la période de reproduction coïncident. D'autant plus quand la saison des fauches est précoce. Le seul moyen de les sauver est donc de protéger les nids. Et surtout, d'effectuer un travail de collaboration entre les agriculteurs et les associations qui tentent au maximum de communiquer sur cette

Qui contacter ?

- Picardie Nature : 03 62 72 22 50
- SOS busards Hauts de France : 07 83 99 88 29
- LPO : 05 46 82 12 34

18 LE RIMCA | Juin 2024

Comment profiter de la baie de Somme sans la piétiner

Le Journal

Picardie Nature recherche 12 bénévoles pour surveiller les phoques en Baie de Somme

Amiens : la SNCF partenaire de Picardie Nature pour la préservation des chauves-souris

Mercredi 21 août 2024 était officiellement signée une convention de partenariat entre la SNCF Réseau et Picardie Nature pour la préservation des chauves-souris. La collaboration entre le réseau ferroviaire et l'association de sauvegarde de la biodiversité, dans les cartons depuis 2019, est une première dans la région.

(URL)https://article/2024-08-27amiens-la-sncf-partenaire-de-picardie-nature-pour-la-preservation-des-chauves

Le président de Picardie Nature, Patrick Thiery, et la directrice territoriale Hauts-de-France de la SNCF Réseau, Marie-Céline Hasson, ont signé, le 21 août 2024, la convention de partenariat pour la préservation de la biodiversité locale. Était également présent pour l'occasion Emmanuel Poulard, secrétaire général de la préfecture de la Somme et sous-préfet d'Amiens. – (Camille DUBUFFET)

DOMMARTIN-PONTHIEU

COLLÈGE DU VAL DE NIÈVRE

Grâce au travail des collégiens, les hirondelles ont fait leur retour

Et maintenant… le retour des chauves-souris ?

RÉGION À LA UNE

Amiens, capitale des goélands argentés

Avec les cordistes sur les toits du Tréport

FORT-MAHON

Les fresques éphémères du Beach Art Festival de retour

VILLE-SOURS

Aéroclub Eu-Tréport-Mers ouvre ses ailes aux curieux

La Fête du miel : deux jours pour découvrir les trésors de la ruche

CHEZ NOS VOISINS

PÉRONNE

Les cinquante chantiers de Picardie Nature dont la préservation des chauves-souris

Opération séduction pour la tour rescapée du moulin Barray

Baie du Mont Saint-Michel : des jeunes phoques menacés retrouvent la mer grâce à une association

02
ÉTUDIER

CLICNAT

STATISTIQUES CLICNAT 2024

La base de données naturaliste Clicnat continue de croître, et s'approche des 3 millions d'observations compilées à la fin de l'année.

PAR GROUPE TAXONOMIQUE

	TOTAL				PRODUITES EN 2024*			
	PN	PN + Part	Part	TOTAL	PN	PN + Part	Part	TOTAL
Amphibiens et reptiles	29 178	6 739	18 440	**54 357**	976	1 630	2 546	**5 152**
Araignées	16 300	1 406	10 494	**28 200**	1 149	163	2 314	**3 626**
Crustacés	4 838	715	856	**6 409**	134	144	234	**512**
Insectes	428 474	37 230	198 844	**664 548**	26 585	5 737	36 350	**68 672**
Mammifères	107 336	9 098	42 221	**158 655**	6 454	1 652	2 698	**10 804**
Mollusques	10 167	819	5 792	**16 778**	485	132	460	**1 077**
Oiseaux	1 172 633	38 935	849 083	**2 060 651**	34 760	7 868	94 391	**137 019**
Poissons	12 186	196	5 894	**18 276**	58	31	2 418	**2 507**
Autres	2 845	566	279	**3 690**	164	107	44	**315**
TOTAL	**1 783 957**	**95 704**	**1 131 903**	**3 011 564**	**70 765**	**17 464**	**141 455**	**229 684**

** Date de saisie ou d'import dans Clicnat*
PN : Produites par Picardie Nature
PN + Part : Coproduites par Picardie Nature et un ou plusieurs partenaires
Part : Produites par un ou plusieurs partenaires

Les oiseaux sont de loin le groupe taxonomique le plus représenté au sein de Clicnat avec près de 70 % des observations, suivis par les insectes (22 %) et les mammifères (5 %). Certains groupes, comme les araignées ou les poissons, sont encore assez peu décrits dans Clicnat, en grande partie faute d'expertise interne. D'autres comme les crustacés ou les mollusques sont également moins recherchés et donc moins observés.

La part de données produites ou coproduites par Picardie Nature varie grandement d'un groupe taxonomique à l'autre. Ainsi, nous sommes producteurs ou coproducteurs de 31,11 % des données d'oiseaux intégrés dans Clicnat en 2024, contre 47,07 % des données d'insectes, ou 75,03 % des données de mammifères. Les partenariats avec des structures spécialistes des groupes taxonomiques sur lesquels nous sommes peu présents nous permettent de compléter nos lacunes : 96,45 % des données de poissons intégrées en 2024 proviennent de nos partenaires, principalement de la fédération de pêche de l'Aisne.

Si les données historiques de Clicnat permettent à Picardie Nature de rester le premier producteur à l'échelle de la base complète, on voit qu'en 2024 nous recevons près de deux fois plus de données de nos partenaires que nous n'en produisons nous même, ce qui souligne l'importance de nos partenariats et confirme notre rôle de structure centralisatrice des données naturalistes en région.

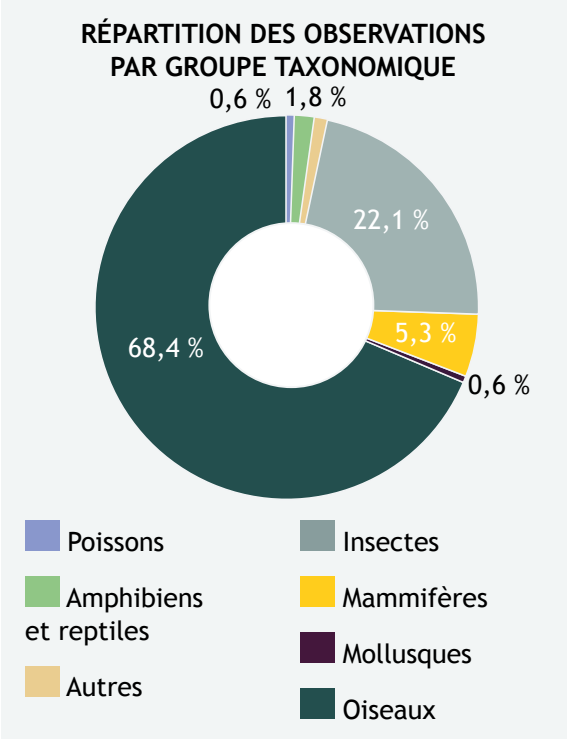

PAR DÉPARTEMENT

Département	TOTAL				PRODUITES EN 2024*			
	PN	PN + Part	Part	TOTAL	PN	PN + Part	Part	TOTAL
Aisne	498 099	33 831	286 210	**818 140**	15 601	6 854	62 681	**85 136**
Oise	535 262	12 417	365 930	**913 609**	17 436	3 484	30 541	**51 461**
Somme (+ littoral)	734 846	45 185	452 477	**1 232 508**	36 185	4 309	46 335	**86 829**
Hors Picardie**	15 678	4 212	27 275	**47 165**	1 538	2 771	1 857	**6 166**

*** Ne prend pas en compte les observations hors France Métropolitaine (erreurs de saisie manifestes)*

On voit une légère surreprésentation de la Somme parmi les données de Clicnat, où 40,93 % des observations sont situées, contre 30,34 % dans l'Oise et 27,17 % dans l'Aisne. Sur les seules données produites en 2024, l'Aisne prend toutefois une place plus importante avec 37 % des observations, autant que la Somme, notamment grâce à nos partenaires (à l'origine de 73,64 % des observations de l'année dans le département).

On constate également que 51,14 % des données produites par Picardie Nature en 2024 sont situées dans la Somme. La forte présence sur le littoral et en baie de Somme peut sans doute expliquer cette concentration, sans oublier un fait important, la difficulté plus importante à mobiliser les bénévoles à distance, dans l'Aisne notamment, même si c'est un département moins peuplé.

RÉPARTITION DES OBSERVATIONS PAR DÉPARTEMENT ET PAR PRODUCTEUR

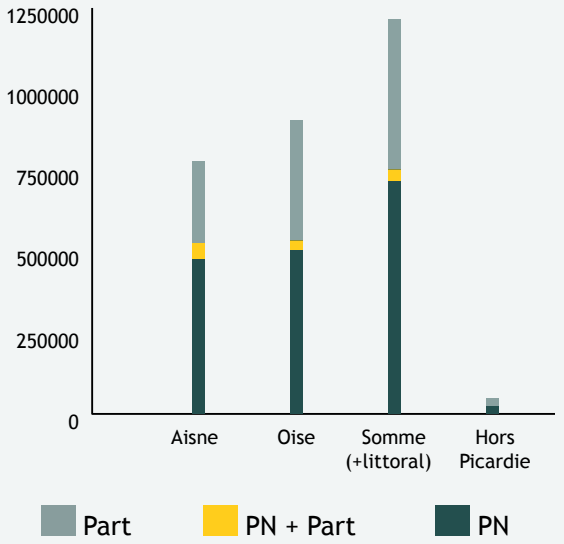

PAR STATUT DE VALIDATION

Groupe faunistique	En attente de validation	TOTAL VALIDÉES			VALIDÉES EN 2024		
		S.A.V.O.N	Val. manuelle	TOTAL	S.A.V.O.N	Val. manuelle	TOTAL
Amphibiens et reptiles	14 974	7 471	31 912	**39 383**	7 471	5 625	**13 096**
Araignées	20 308	0	7 892	**7 892**	0	739	**739**
Crustacés	3 473	0	2 936	**2 936**	0	130	**130**
Insectes	407 435	42 542	214 571	**257 113**	35 689	17 391	**53 080**
Mammifères	42 132	39 588	76 935	**116 523**	14 714	14 192	**28 906**
Mollusques	15 488	0	1 290	**1 290**	0	1	**1**
Oiseaux	1 150 875	41 075	868 701	**909 776**	1 787	14 869	**16 656**
Poissons	5 782	0	12 494	**12 494**	0	1 953	**1 953**
Autres	3 384	0	306	**306**	0	3	**3**
TOTAL	**1 663 851**	**130 676**	**1 217 037**	**1 347 713**	**59 661**	**54 903**	**114 564**

Validées : Attribution d'un statut de validation quel qu'il soit (« Invalide », « Douteux », « Probable », « Certain - Très probable », ou « Non réalisable »)

S.A.V.O.N : Système d'Assistance à la Validation des Occurrences Naturalistes (validation automatique)

Val. manuelle : Validation par un spécialiste humain, sur la base des informations transmises par l'observateur, via le module de validation GeoNature intégré à Clicnat

Au 31 décembre 2024, 44,75 % des observations de Clicnat ont reçu un statut de validation, en grande majorité validées par un humain (90,3 % des observations). Le plus grand pourcentage de données validées se trouve chez les mammifères, où 73,44 % des observations sont passées par une phase de validation. Là encore, la disparité entre les groupes s'explique par différents niveaux d'expertise et de structuration des comités de validation, ou par des projets en cours nécessitant une validation accrue de jeux de données tels que les Listes rouges par exemple.

Notons qu'après une période d'interruption durant laquelle Picardie Nature a travaillé au développement d'un outil de validation qui a ensuite été intégré par la communauté GeoNature, la validation manuelle a pu reprendre de manière optimale à compter de début 2024 suite à la montée en version de GeoNature opérée par l'association en décembre 2023. Cet outil était très attendu car il constitue la base du travail de veille scientifique réalisé sur les données compilées dans Clicnat.

4,34 % des observations ont été passées au S.A.V.O.N (Système d'Assistance à la Validation des Occurrences Naturalistes), le protocole de validation automatique de Picardie Nature. La première version lancée en 2021 concernait surtout les mammifères et quelques espèces d'oiseaux. Une plus grande variété d'espèces a été intégrée dans la version 2, lancée en mars 2024, suite au travail de paramétrage généralisé réalisé par les différents comités de validation de Picardie Nature. C'est ce qui explique l'augmentation significative de la part de données validées automatiquement sur les validations de 2024, notamment dans certains groupes.

Si le S.A.V.O.N permet d'attribuer automatiquement un statut de validation, les règles utilisées pour déclencher l'attribution se basent sur la similarité avec des observations validées manuellement, et sont entièrement régies par des paramètres définis par des experts naturalistes comme indiqué plus haut. Ce paramétrage long et minutieux a pour le moment été mis en place sur les principaux groupes de faune étudiés par l'association et ne s'applique donc pas à l'ensemble des espèces saisissables dans la base de données. Il sera complété au fil du temps en fonction du temps et de l'expertise disponibles pour traiter d'autres taxons.

A ce jour, Picardie Nature compte 16 comités de validation (Amphibiens-reptiles, Araignées, Chiroptères, Coccinelles, Hyménoptères, Mammifères marins, Mammifères terrestres, Mollusques, Odonates, Oiseaux, Orthoptères, Papillons, Punaises, Diptères, Cloportes et Écrevisses) regroupant un total de près de 50 experts naturalistes validateurs.

POURCENTAGE D'OBSERVATIONS VALIDÉES PAR GROUPE TAXONOMIQUE

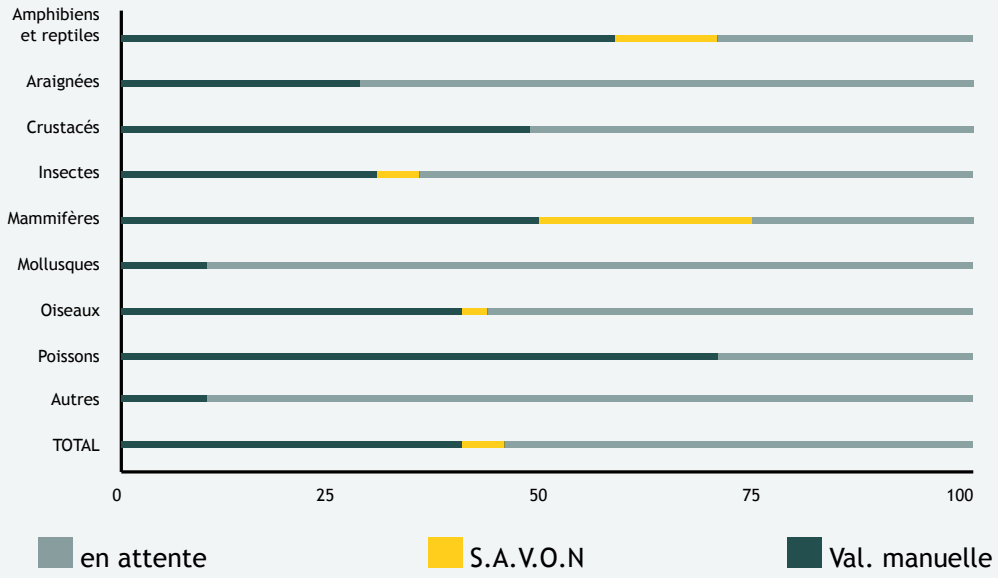

DÉVELOPPEMENT DE CLICNAT

MISE À JOUR DE CLICNAT

Une opération de maintenance a eu lieu en décembre 2024, et nous a permis de mettre à jour des composants importants de Clicnat. Nous sommes notamment passés de la version 2.12.3 de GeoNature à la version 2.14.2. Cette montée en version nous permet de bénéficier des dernières corrections et améliorations de l'outil, et de garder ainsi un système fiable et sécurisé. Elle ouvre également des perspectives pour la mise en place de nouvelles fonctionnalités, telles que le floutage des observations sensibles dans les outils de visualisation.

Nous en avons profité pour mettre à jour le référentiel taxonomique utilisé dans Clicnat en passant à la version 17 de TaxRef. Outre quelques changements de nom ou de rattachement sur les espèces existantes, cette mise à jour nous permet de rester en conformité avec le référentiel utilisé nationalement. Elle nous permet aussi de saisir des données d'espèces nouvelles qui n'étaient pas décrites dans les précédentes versions. Elle facilite également l'interopérabilité de nos données avec celles de nos partenaires, ainsi que notre participation au SINP régional.

LANCEMENT DE CLICNAT MOBILE

L'année 2024 a vu la concrétisation d'une application mobile Clicnat. Développée au cours de l'été à partir d'une solution mise à disposition par la communauté GeoNature, l'appli « Clicnat Mobile » peut être utilisée sur le terrain pour saisir des observations.

L'application a été mise à disposition de tous les contributeurs à l'automne. La sortie de l'application s'est faite de manière progressive, de façon à traiter les retours des utilisateurs au fur et à mesure. L'application a d'abord été testée en interne par les salariés, puis par les bénévoles participant au week-end mammifères de septembre. La communication auprès du grand public s'est faite par le biais d'un article dans la newsletter de Picardie Nature de décembre 2024, et par la tenue d'un stand lors de la conférence Faune Sauvage fin novembre.

Des actions de sensibilisation et de formation ont eu lieu sur la fin d'année, avec notamment la publication d'un tutoriel accessible en ligne, et l'organisation d'une visio-conférence à la demande du réseau avifaune. La communication et la formation des utilisateurs a toutefois vocation à être renforcée en 2025, pour permettre une utilisation de l'application par le plus grand nombre.

©M.Blaizel

INTÉGRATION DES DONNÉES PARTENAIRES

En 2024, plusieurs intégrations massives de données ont eu lieu dans Clicnat à partir de tableurs ou de données SIG fournies par nos partenaires (ADEP, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dans le cadre de son ABC…).

L'année a également été marquée par des chantiers communs avec nos deux partenaires principaux pour améliorer la communication directe entre nos bases de données. L'import automatique des données du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France dans Clicnat a été grandement amélioré à l'automne, et nous permet de bénéficier des données les plus actuelles produites par les agents du conservatoire. Côté Nord-Pas-de-Calais, l'accès direct aux données de SiRF ouvert par le GON est désormais fonctionnel. Si l'intégration des données picardes dans Clicnat n'est pas encore implémentée, nous pouvons d'ores et déjà utiliser les données pour divers projets, notamment à l'échelle des Hauts-de-France.

En revanche, on déplore la coupure des accès à l'API Biolovision, qui nous permettait de récupérer les données saisies via Faune-France, et constituait donc une source de données importante pour Clicnat. Cette coupure, décidée unilatéralement par la LPO nationale, a pris effet à la mi-juillet. Des discussions dans le but de rétablir les flux de données entre Faune-France et Clicnat ont été entamées depuis avec LPO Hauts-de-France, qui sera désormais notre interlocutrice en tant que structure gestionnaire de Faune France Hauts-de-France. Nous espérons aboutir en 2025.

IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ GEONATURE

Picardie Nature a fait le choix il y a plusieurs années de se tourner vers la solution GeoNature comme socle technique de sa base de données Clicnat. GeoNature est un logiciel libre, distribué en licence ouverte (Open source) et maintenu par une communauté de structures comprenant des parcs naturels, des associations, des structures publiques nationales ou régionales…

Le choix de l'open source, axé sur le partage et la mutualisation des ressources, est un choix logique pour notre association compte tenu des valeurs qui sont les nôtres. C'est aussi un moyen de bénéficier d'une solution technique de qualité que nous ne pourrions pas développer avec nos seuls moyens propres.

En 2024, nous avons eu à cœur d'accroître notre implication dans la communauté GeoNature, en prenant notamment part à la vie du projet, et dans une moindre mesure sur le plan technique :

- Participation aux Rencontres GeoNature à Aix-en-Provence les 26 et 27 juin 2024, temps de formation bienvenu pour le nouveau gestionnaire de base de données peu de temps après sa prise de poste, qui a également permis de prendre des contacts qui se sont révélés utiles par la suite. Picardie Nature a ainsi pu être représentée.
- Participation aux cafés GeoNature (2 sur le second semestre 2024) pour récupérer des informations et participer à l'orientation du projet.
- Échanges réguliers avec la communauté de développeurs sur les outils en ligne, qui nous permettent de bénéficier d'un important support technique.
- Ouverture de plusieurs tickets pour signaler et documenter les problèmes constatés, et proposer des solutions le cas échéant.
- Pour l'instant, nous ne disposons plus des capacités techniques et/ou humaines pour contribuer activement au développement du projet. Nous avons tout de même à notre actif une contribution modeste sur l'application mobile, et une seconde est prévue sur le module de suivi de sites.

DONNÉES

LES CONVENTIONS D'ÉCHANGE DE DONNÉES

Entre 2009 et 2024, 23 conventions d'échange de données ont été signées entre Picardie Nature et divers partenaires :

2010
- Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

2011
- Association des Entomologistes de Picardie
- Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France
- CPIE Val d'Authie

2013
- Agglomération du Saint-Quentinois
- Fédération de pêche de la Somme et AMEVA, poissons et écrevisses
- VNF (devenues SCSNE) dans le cadre du projet de Canal Seine-Nord-Europe

2016
- AMEVA
- Office National des Forêts
- Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

2017
- Energieteam

2018
- Amiens Métropole

2019
- CPIE des Pays de l'Aisne

2020
- Communauté d'agglomération du Beauvaisis
- Somme Nature

2021
- Aven du Grand Voyeux, devenu CPIE des Boucles de la Marne
- Faune France (charte)
- Office Français de la Biodiversité
- Syndicat Mixte Oise Aronde

2022
- Fédération de pêche et du milieu aquatique de l'Aisne

2023
- la Roselière, réserve naturelle de Vesle-et-Caumont
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche

Il n'y a pas eu de nouvelle signature de convention d'échange de données en 2024. Le nombre de conventions à ce jour est donc de 22 (si on retranche celle que nous avions signée en 2016 avec le MNHN et qui est caduque, depuis la mise en place du SINP) plus la charte signée avec Faune France, ce qui témoigne de l'éventail des partenariats établis par l'association. En termes de volume de données collectées, le CEN Hauts-de-France reste le partenaire le plus actif, et les échanges de données avec Faune France contribuent eux aussi à fortement améliorer les statistiques quantitatives.

Plusieurs projets de conventions d'échange de données sont toujours en cours :

- le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais
- le CPIE des Pays de l'Oise
- la Fédération de pêche de l'Oise
- le Bureau d'études ECOSPHERE

©L.Leite

SINP

Le Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un système d'information national qui vise à favoriser les synergies entre les différents acteurs de la biodiversité pour la production, la structuration, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel. Il doit être décliné régionalement avec une plateforme SINP par région.

Les Hauts-de-France sont à l'avant-garde de la mise en place du SINP au niveau régional. Porté notamment par l'ARB, le chantier de la mise en place d'une plateforme SINP HDF a connu des débuts difficiles, mais dispose désormais d'un calendrier et d'objectifs clairs, avec une plateforme fonctionnelle prévue pour 2026 et des plans d'actions par semestre.

Picardie Nature est l'un des moteurs de la construction de cette plateforme régionale. En tant que membre du Pôle Faune, c'est à nous que revient la tâche de centraliser, de valider et de remonter les données faunistiques en Picardie.

En 2024, nous avons commencé à discuter directement avec l'équipe technique chargée de la mise en place de la plateforme, afin de concevoir l'infrastructure permettant une remontée directe des données de Clicnat dans la future base régionale. Nous avons poursuivi notre participation aux diverses réunions de cadrage où nous avons défendu une exigence forte dans le traitement des données, afin de s'assurer que les données remontées aux pouvoirs publics soient les plus qualitatives possibles. L'utilisation de GeoNature comme socle technique de Clicnat, qui nous permet de répondre plus facilement aux exigences de traçabilité et de conformité aux standards nationaux, tout comme notre engagement de longue date en faveur d'une donnée naturaliste ouverte, nous donne aujourd'hui la légitimité et la capacité de faire avancer la plateforme régionale dans le bon sens.

SOLLICITATIONS EXTERNES DE DONNÉES

MISE À JOUR DE CLICNAT

Picardie Nature est régulièrement sollicitée par des porteurs de projets dans le cadre de leur démarche ERc. En 2024, nous avons ainsi fourni 55 synthèses avec données faunistiques relatives aux espèces d'oiseaux et de chiroptères (principalement) présentes sur les zones de projets et dans un rayon de 10 ou 20 km, afin que les porteurs de ces projets puissent prendre les mesures nécessaires à leur conservation.

Parmi eux, on compte 37 projets éoliens (34 fournitures complètes, 2 sur les chiroptères, 1 spéciale cigogne noire), 10 projets photovoltaïques (hausse nette des sollicitations !) et 8 autres projets (lignes électriques, ZAC, bâtiments industriels, écoquartiers…).

Nous nous servons également des données de Clicnat pour alerter les pouvoirs publics de l'impact sur la biodiversité de projets d'aménagement du territoire dont nous avons connaissance. Ce fut notamment le cas en 2024 avec :

- un projet de circuit automobile (+ projet photovoltaïque) sur l'aérodrome de Couvron
- le projet de destruction de l'ancienne filature Dewas à Amiens
- plusieurs appuis à des bénévoles locaux pour répondre à des enquêtes publiques (ex : photovoltaïque, éolien)
- le dossier ROCKWOOL (action de justice)
- le dossier Photosol de l'ancien camp militaire de Creil (60) avec remise d'une note écrite spécifique sur le Pipit farlouse, très impacté par ce projet
- le projet de valorisation touristique près de Chaumont en Vexin (60) pour un bénévole
- les fournitures d'avis et/ou de données aux DDT et aux Chambres d'agriculture pour des dossiers de déplacements de haies Somme (Oresmaux, Villers-Campsart, Villers-Bocage, Moyenneville), Aisne (Chermizy-Ailles et Rouvroy-sur-Serre) et Oise (Trosly-Breuil) dans une moindre mesure et plus rarement des demandes de la DDT 02 sur des projets de bâtiments industriels ou agricoles dans l'Aisne
- atteinte à des boisements dont celui d'Homblières, 02 (en lien avec Sentinelles de la Nature de FNE HdF)
- expertises de dossiers de dessertes forestières (6 dans l'Aisne pour LIGNEO)
- extraction communale pour le Conseil départemental de l'Oise sur les dépendances vertes routières à Chamant

Nous avons été en mesure de prouver assez régulièrement la présence d'espèces rares ou protégées dans ces milieux, grâce aux observations des salariés, bénévoles et partenaires centralisées dans Clicnat.

37
PROJETS ÉOLIENS

+

10
PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

+

8
AUTRES PROJETS

=

55
SYNTHÈSES AVEC DONNÉES FAUNISTIQUES FOURNIES

CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À DIVERS PROJETS PORTÉS PAR D'AUTRES PARTENAIRES (HORS CONVENTIONS D'ÉCHANGES)

©L.Dutour

- Transmission de l'intégralité des données de Râle des genêts compilées dans Clicnat à Ryan Boswarthick, en thèse au CEFE de Montpellier sur la conservation du Râle des genêts.
- Transmission de l'ensemble des données de Damier de la succise compilées dans le département de l'Aisne au Conservatoire Botanique National de Bailleul dans le cadre du plan régional d'actions conservatoires en faveur des végétations menacées.
- Transmission à la LPO France de près d'un million d'observations d'oiseaux sur la période 2007-2022 dans le cadre du projet Oiseaux De France.
- Transmission à l'OFB des données compilées sur les sites élémentaires Wetlands littoraux (5 dernières années 2020-2024) d'espèces sensibles au risque pêche de la DCSMM dans le cadre du projet FEAMPA Analyse Risque Pêche Espèces à l'échelle des sites Natura 2000 de l'ensemble des façades maritimes de France métropolitaine.
- Transmission au chargé de mission du CEN en charge de la SAP des cartographies des sites à enjeu faune du bassin AESN.
- Transmission d'une liste d'espèces indicatrices de milieux pour alimenter la SAP (experts par groupe de faune mis à contribution).
- Transmission de données chiroptères ciblées pour le projet MIGRATLANE du MNHN.
- Transmission au CPIE de Pays de l'Oise de données agrégées de chiroptères pour un projet de trame noire.
- Fourniture de données de Guillemot et Pingouin torda à une chercheuse norvégienne (objectif : mieux comprendre les échouages en mer du Nord).
- Transmission des données de Tortue de Floride à un chercheur de l'Université de Tours (en lien avec COPIL Faune France).
- Transmission des derniers effectifs de phoques à Biotope dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion de l'APB de la Mollière à Cayeux-sur-Mer.
- Transmission à Prisca Mahé du MNHN d'un jeu de données d'abeilles sauvages en vue de l'établissement d'une prochaine liste rouge nationale de ces hyménoptères.

CARTOGRAPHIES PUBLIQUES

Les données de Clicnat continuent à alimenter l'atlas public clicnat.fr, ainsi que les sites de visualisation Oursin et Obépine. En novembre 2024, une nouvelle cartographie a été ajoutée au site Oursin, et présente un prototype de cartographie régionale des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Cette cartographie utilise les données de SiRF et de Clicnat pour présenter la répartition par commune des EEE dans la région, cette cartographie sera enrichie et améliorée au cours de l'année 2025.

LES RÉSEAUX NATURALISTES ET MOBILISATIONS BÉNÉVOLES

QUELQUES SUIVIS FAUNISTIQUES CONDUITS EN 2024

SUIVIS RÉCURRENTS DES CHIROPTÈRES

Chaque hiver est l'occasion de suivre les populations de chiroptères en hibernation dans des sites variés comme les anciennes carrières souterraines de pierres, les forts militaires, les caves, les blockhaus… Ces inventaires permettent de suivre l'état des populations et sont indispensables pour alimenter la réflexion sur les stratégies de préservation des gîtes à chiroptères en région. Le réseau bénévole chiroptères de Picardie Nature se mobilise fortement chaque année et ce sont près de 150 bénévoles et partenaires qui ont participé et/ou coordonné des suivis sur la saison d'hibernation 2023/2024.

Ces inventaires sont réalisés en collaboration étroite avec les partenaires gestionnaires de sites comme le CEN Hauts-de-France ou l'ONF.

1300 sites d'hibernation étant connus en région, il n'est pas possible de réaliser les suivis de l'ensemble des sites chaque hiver. Près de 25 % des sites sont généralement suivis chaque hiver et cette année ce sont 456 sites d'hibernation qui ont été prospectés (soit 35 % des sites connus). La dynamique positive du réseau permet ainsi de prospecter chaque année plus de sites avec toujours plus d'effectifs recensés.

NOMBRE DE SITES ET EFFECTIFS DE CHIROPTÈRES RECENSÉS CHAQUE HIVER EN PICARDIE

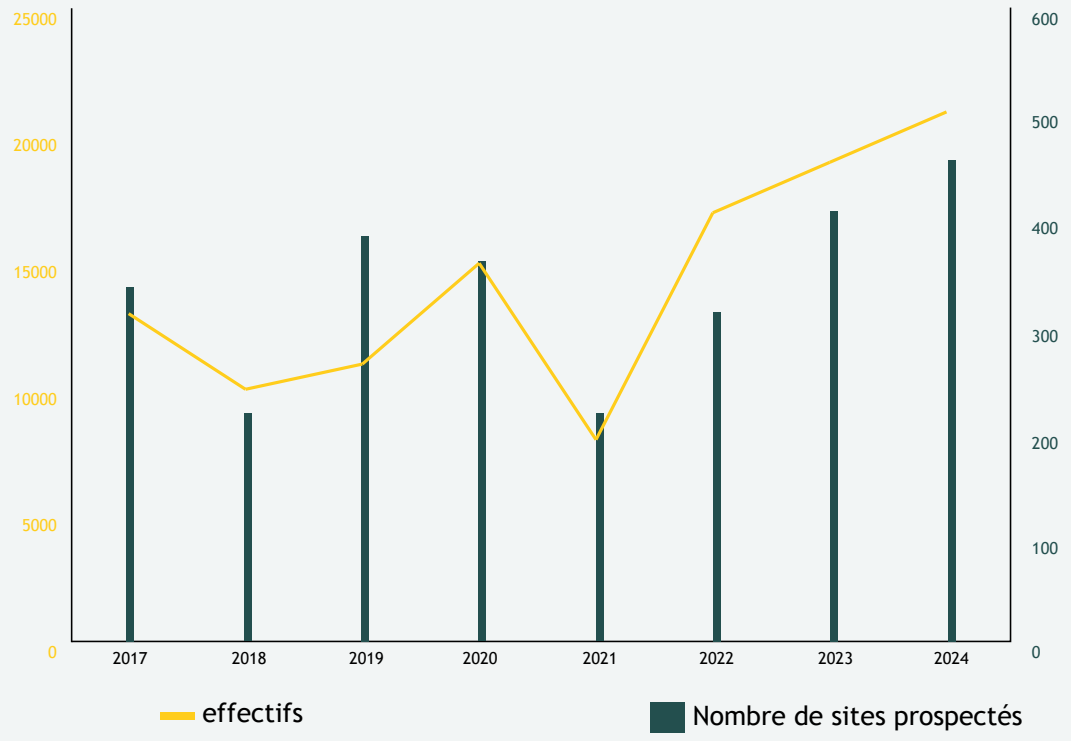

Ces suivis doivent permettre d'avoir une vision de la santé des populations de chauves-souris en région. C'est pourquoi une liste de 52 sites témoins est désormais suivie annuellement afin d'avoir une vision fine des fluctuations de population sur un panel de sites choisis et de pouvoir réaliser des tendances de populations à moyen et long terme. En 2024, le suivi de ces sites a permis de recenser 10970 individus, soit près de la moitié de l'ensemble des chiroptères comptés en hibernation sur l'hiver 2023-2024.

Les prospections des sites estivaux ont également pour finalité le suivi des populations et notamment des maternités en Picardie. Cet été 2024, 212 sites ont été suivis dont une soixantaine concernant des maternités à plus de 50 chiroptères. Comme pour l'hibernation, un panel de 48 sites de marternité a été sélectionné pour être suivi annuellement. 4911 chiroptères ont ainsi été recensés dans ces sites témoins estivaux cette année.

L'ensemble de ces inventaires contribue également à la préservation des populations de chiroptères, notamment lors d'aménagements de ces sites et de l'accompagnement des propriétaires pour une meilleure prise de compte de la présence de ces espèces protégées.

Ainsi cette année 2024, 2035 données de chiroptères dans 604 gîtes ont été saisies dans la base de données.

212

SITES ONT ÉTÉ SUIVIS EN 2024

2035

DONNÉES DE CHIROPTÈRES DANS 604 GÎTES ONT ÉTÉ SAISIES EN 2024

NOMBRE DE SITES ESTIVAUX PROSPECTÉS ET EFFECTIFS PAR ESPÈCE RECENSÉS EN 2024

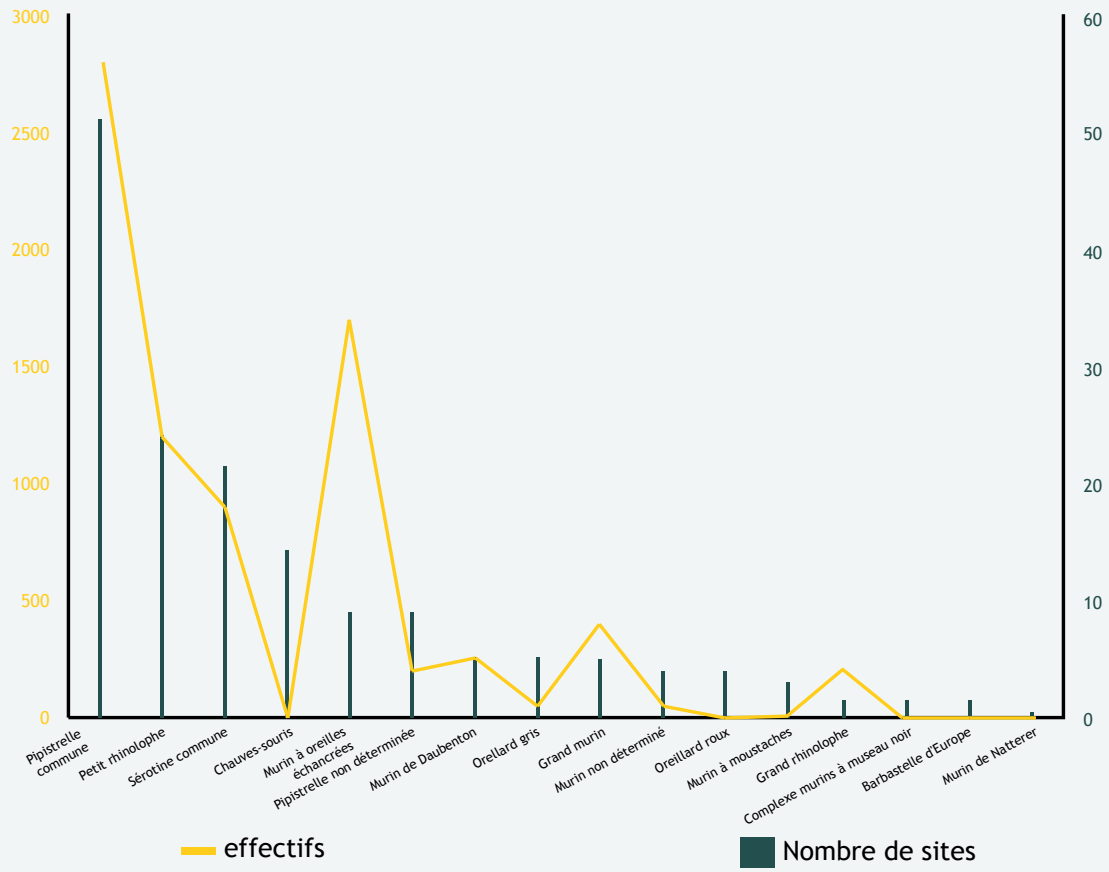

SUIVI DES DEUX ESPÈCES DE PHOQUES PRÉSENTES EN BAIES

Recensement des effectifs

Les 25 séances de terrain (terrestres, maritimes et aériennes) ont permis de déterminer les effectifs de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2024.

Les effectifs maxima annuels ont été observés en été pour les phoques veaux-marins, avec **777 individus le 30/08 et en hiver pour les phoques gris, avec 923 individus le 20/02.**

Concernant les moyennes annuelles, elles étaient de 558 phoques veaux-marins et 466 phoques gris en 2024. En 2023, pour mémoire, il y avait un maximum de 833 phoques veaux-marins et de 1002 phoques gris, pour une moyenne annuelle de, respectivement, 449 et 446 individus.

©S.Monnet

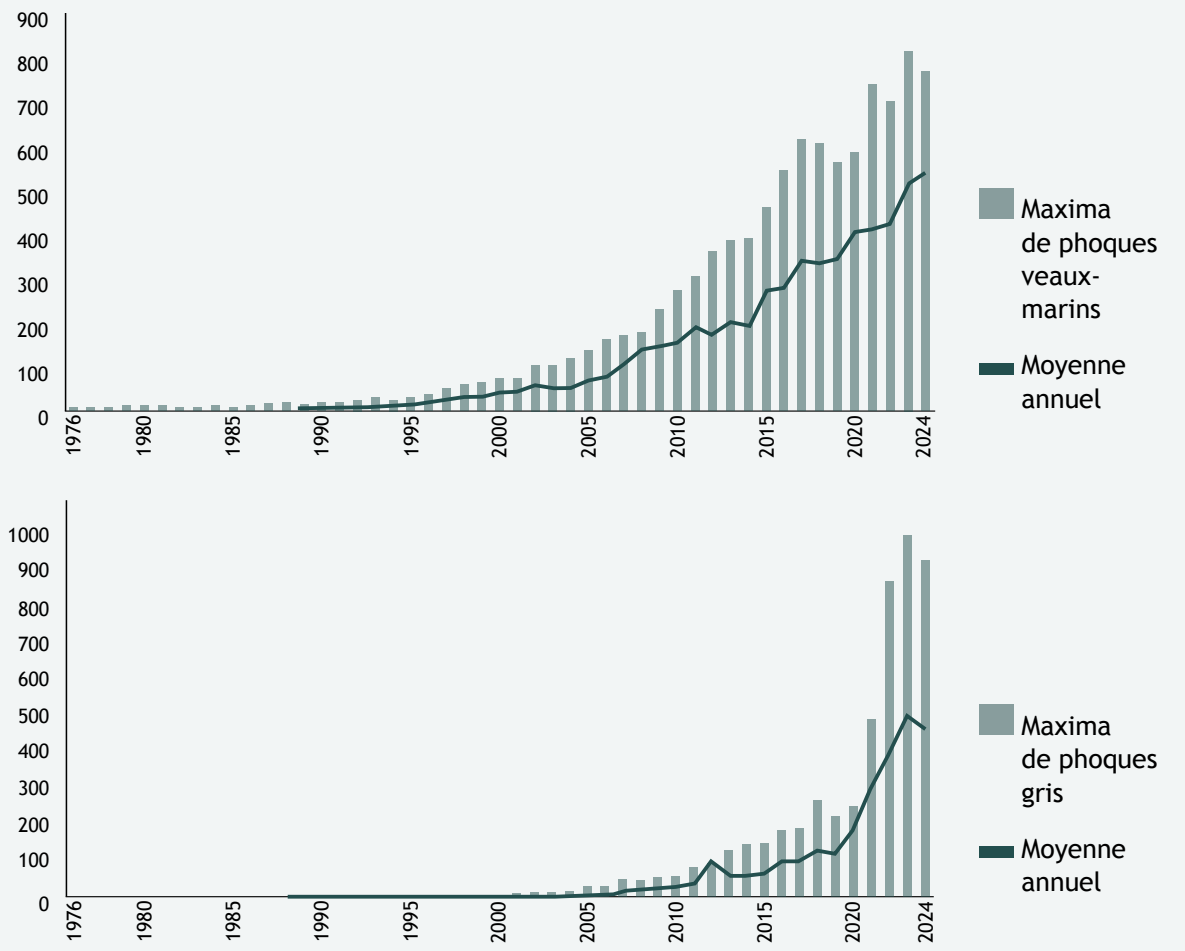

Évolutions des effectifs maxima de Phoque veau-marin et de Phoque gris observés en baie de Somme (2 données Duguy ; 3 données Triplet ; ° Picardie Nature).

17

REPOSOIRS ONT ÉTÉ DÉTERMINÉS COMME ZONES DE REPOS DES PHOQUES

6

REPOSOIRS SE TROUVENT EN RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE SOMME

Localisation des reposoirs

Comme chaque année, la carte des reposoirs est mise à jour au moins une fois après la période des tempêtes hivernales et/ou des gros coefficients, qui peuvent fondamentalement modifier la géomorphologie de la baie. En 2024, cette carte a été ré-actualisée d'après les photographies réalisées lors du survol du 17/05 et des premières observations estivales.

Sur celle-ci, 17 reposoirs ont été déterminés comme zones de repos des phoques. La majorité d'entre eux a été utilisée à marée basse. Cependant, les reposoirs « R6 » et « R7 », tout comme les bordures de molières en fond de baie, pouvaient également être utilisés à marée haute en fonction des coefficients, notamment par les femelles gestantes et les couples mères-petits. .

Parmi ces 17 reposoirs, 6 se trouvent en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme :

REPOSOIRS DES PHOQUES EN BAIE DE SOMME EN 2024

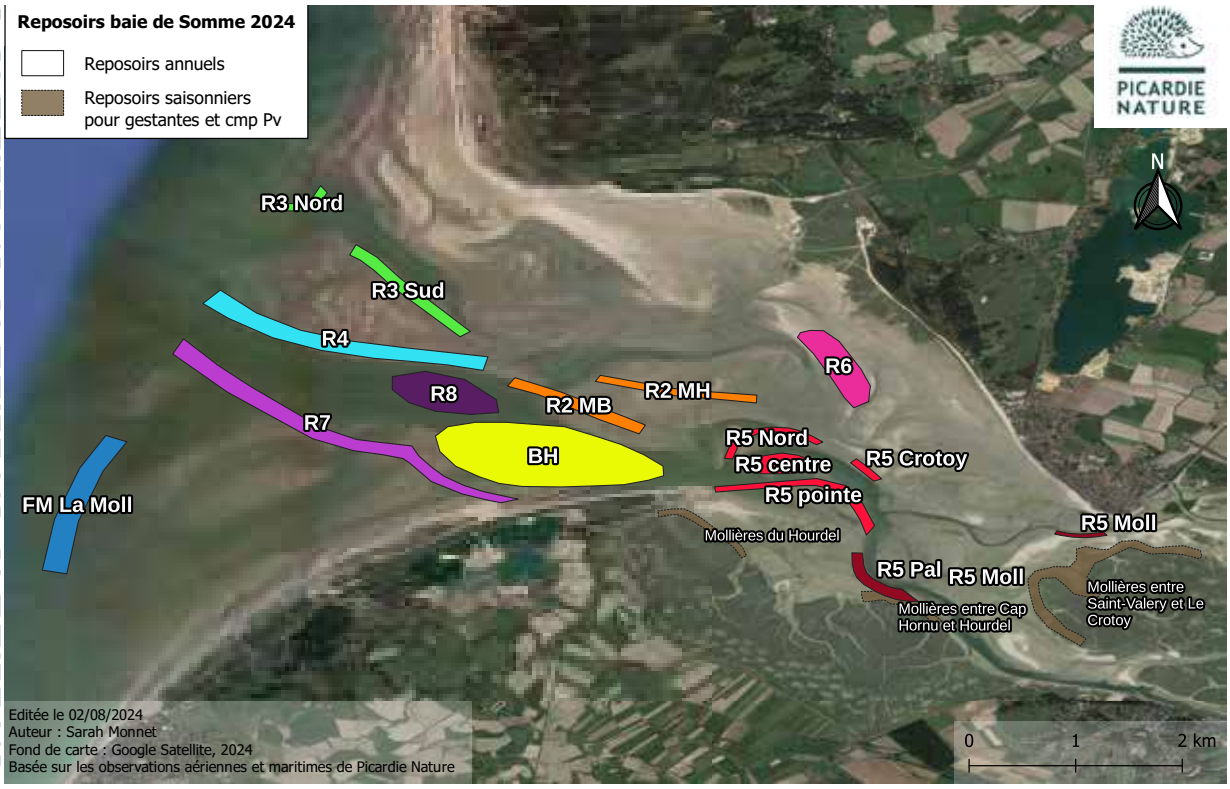

Carte des reposoirs des phoques en baie de Somme en 2024.

Reproduction 2024 du Phoque veau-marin

Au total, **173 jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été (177 en 2023).** Cette année, la première naissance d'un jeune non prématuré a été recensée le 17/05, ce qui est plus précoce qu'à l'habitude (04/06 en moyenne sur les 10 dernières années). Comme chaque année, la période la plus chargée pour les naissances est la première quinzaine de juillet.

Parmi ces 173 jeunes, 16 se sont échoués vivants et ont intégré un centre de sauvegarde de la faune sauvage (soit de la LPA de Calais, soit du CHENE d'Allouville-Bellefosse), **et 11 jeunes se sont échoués morts** (17 vivants et 13 morts en moyenne sur les 5 dernières années). Ces prises en charge représentent un taux de sevrage naturel de 84,3 %.

173

JEUNES PHOQUES VEAUX-MARINS ONT VU LE JOUR CET ÉTÉ (177 EN 2023)

ÉVOLUTION DU TAUX DE SEVRAGE NATUREL CHEZ LE PHOQUE VEAU-MARIN EN BAIE DE SOMME

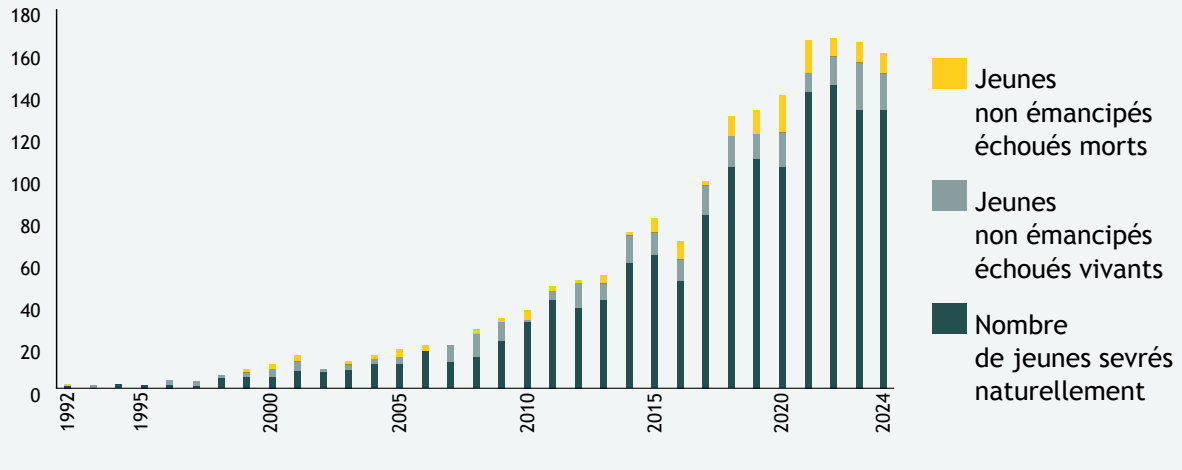

©S.Monnet

Reproduction 2024 du Phoque gris

Concernant le Phoque gris, **3 blanchons ont été découverts durant l'hiver 2023/2024 :**

- Un blanchon retrouvé vivant le 01/12/2023, qui a disparu le lendemain. Aucune femelle n'a été observée à proximité.
- 2 blanchons arrivés jusqu'au sevrage, né le 22/12/2023 et le 16/01/2024 Il s'agit respectivement de la sixième naissance pour la femelle connue comme étant Fauvette, et la dixième naissance pour Vanesse.

Pour la saison 2024/2025, 4 blanchons ont été découverts : 1 blanchon retrouvé vivant, de mère inconnue, 1 blanchon né de Parachute, et 2 blanchons arrivés jusqu'au sevrage, né de Fauvette et de Vanesse. Les détails de ces naissances seront disponibles dans le prochain bilan annuel.

Échouages de Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Échouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement.

Les animaux signalés échoués

En 2024, 165 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (155 en 2023). **Ils portent essentiellement sur des phoques** avec 95 Phoques veaux-marins, 28 Phoques gris et 18 Phocidés non identifiés. Notons également 12 échouages de Marsouins communs, 4 échouages de Dauphins communs, 1 échouage de Grand Dauphin et 6 signalements de cétacés non identifiés.

Les échouages ont lieu tout au long de l'année. Cependant, **le pic des échouages se situe au cours des mois de juin et de juillet**, correspondant à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 95 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés, avec 54 vivants et 7 morts.

165

SIGNALEMENTS DE MAMMIFÈRES MARINS NOUS SONT PARVENUS (155 EN 2023)

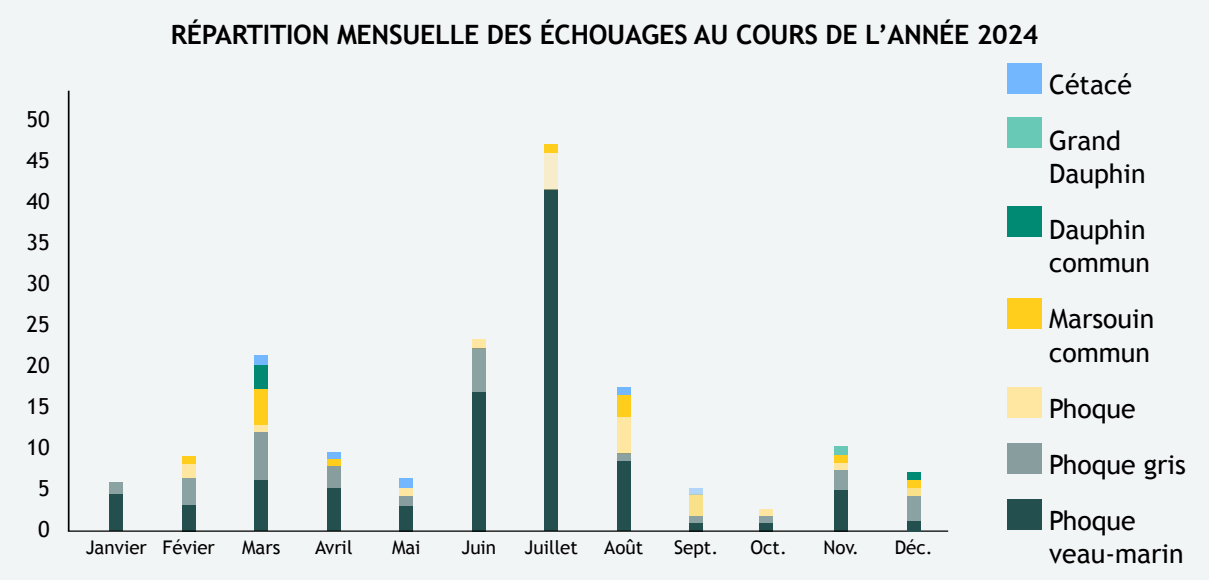

Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 82 phoques vivants signalés comme échoués, 46 étaient dans cette situation, soit plus de 56 %.

De même, durant la période estivale, sur les 50 signalements de jeunes phoques veaux-marins vivants non émancipés, 29 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état par un membre du RNE. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser et d'informer le grand public.

Prématuré mais pas échoué

Les cas d'échouages de jeunes Phoques veaux-marins prématurés vivants ou morts sont assez fréquents en baie de Somme. Cependant, cette année a été marquée par un accroissement de ce nombre avec 3 prématurés échoués morts et 3 prématurés échoués vivants. Néanmoins, un 4e prématuré vivant a été observé en baie, la différence avec ceux précédemment cités est qu'il n'était pas échoué. En effet, ce jeune a pu être observé le 18 mai accompagné de sa mère. Nous avons pu observer de nombreuses interactions entre ce couple mère-petit et constater les nombreux soins maternels que cette femelle prodiguait à son jeune. Le couple a pu être ré-observé à minima durant les 10 jours suivants.

Femelle Phoque veau-marin élevant son jeune prématuré ©C.Druaux

Causes anthropiques

De nombreuses causes probables d'échouages restent inconnues du fait de la décomposition de l'animal découvert, leur degré de charognage ou les signes peu marqués. Cependant, dans certains cas, la cause peut être avancée et relève d'un facteur anthropique. Trois exemples peuvent être cités en 2024 : les captures accidentelles dans des engins de pêche (n=5), l'enchevêtrement dans ou par des corps étrangers (n=3) et les causes traumatiques (n=3, choc ou morsures de chien), qui conduisent bien souvent à la mort de l'animal. Il est important de souligner une tendance à la hausse pour les captures accidentelles (5 cas identifiés en 2024, 4 en 2023, moins de 3 les années précédentes).

Phoque gris enchevêtré dans un filet en RNN le 14/02/2024 ©RNN Baie de Somme

Phoque gris échoué suite à une capture accidentelle à Fort-Mahon Plage le 04/09/2024 (photo d'un requérant).

Projet Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport

Dans le cadre du projet de construction du parc éolien Dieppe - Le Tréport, la réalisation d'un suivi avant, pendant et après travaux est réglementaire.

Le Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC) a déposé un projet de suivis co-rédigé avec les associations locales, partenaires techniques du suivi : le Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), l'Association Découverte nature (ADN) et Picardie Nature.

Plusieurs actions se sont déroulées en 2024, année de construction du parc : recensements des colonies en baies de Canche, Authie et Somme ; suivis par photo-identification ; suivis télémétriques ; étude du régime alimentaire et du niveau de stress des deux espèces via le ramassage de fèces.

Suivis télémétriques

Les suivis télémétriques sont réalisés depuis plusieurs années dans le cadre d'études scientifiques sur ces espèces. Ils permettent d'étudier leurs zones de repos, de dispersion et d'alimentation. La méthode habituelle utilise des balises GPS-GSM. Depuis 2022, un nouveau type de balises existe, les DTags. Elles permettent une plus grande précision dans la description du comportement des phoques en mer, ainsi que l'enregistrement des sons perçus dans leur environnement.

Exemple d'un phoque veau-marin équipé d'une balise DTags le 25/09/2024 ©C.Druaux

EN 2024, LORS DE LA PHASE DE CONSTRUCTION DU PARC ÉOLIEN, LES 2 TYPES DE BALISES ONT DONC ÉTÉ UTILISÉS ET ONT PERMIS D'ÉQUIPER

11
PHOQUES GRIS DE GPS/GSM : 10 EN MAI ET 1 EN SEPTEMBRE

10
PHOQUES VEAUX-MARINS DE GPS/GSM EN SEPTEMBRE

6
PHOQUES VEAUX-MARINS DE DTAGS EN SEPTEMBRE

SUIVIS PROTOCOLISÉS

Plusieurs enquêtes nationales protocolées sont reconduites chaque année et coordonnées localement par Picardie Nature. C'est le cas notamment de plusieurs enquêtes menées sur les oiseaux telles que l'International Wetlands, le STOC et le SHOC, etc.

STOC ET SHOC

(Suivi Temporel des Oiseaux Communs et Suivi Hivernal des Oiseaux Communs)

Chaque année, l'association, via le coordinateur bénévole local de l'enquête, Pascal Malignat, cherche à étoffer le réseau d'observateurs pour cette enquête ornithologique majeure. 2024 marque une légère baisse de la participation du STOC. En effet, ce sont 30 carrés qui ont été suivis par 26 observateurs dont 3 de l'OFB, et une légère baisse est également visible concernant la participation au SHOC, avec 14 carrés suivis pour 11 observateurs, dont 1 par l'OFB durant l'hiver 2024/2025. Notons en 2024 une première application du protocole STOC-site sur Saint-Sulpice (60).

Wetlands International

(dénombrement international des oiseaux d'eau lors du week-end central de janvier, les 13 et 14/01)

Dans notre région, c'est ainsi près de 700 sites Wetland, visités annuellement pour certains depuis 1967 et en moyenne depuis 1980. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire, allant des étangs de Thiérache à la Baie de Somme en passant par les vallées de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, du Thérain, etc.

Ce comptage est fait par une majorité de bénévoles naturalistes, mais aussi grâce à la coopération avec d'autres associations locales comme le CPIE des Pays de l'Aisne, la LPO Aisne, la Station Ornithologique des Marais de Sacy ou les organismes gestionnaires de ces zones humides comme l'Agglomération du Saint-Quentinois.

En Picardie maritime, avec l'appui du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, différents comptages concertés ont mobilisé pas moins de 15 observateurs, tous ornithologues confirmés.

En attente du bilan définitif qui sera produit dans quelques semaines et compilé avec les résultats des homologues français et européens, quelques chiffres et faits marquants sont à retenir :

- Plus de 65 000 oiseaux d'eau ont été comptés incluant plus de 17 000 canards et oies, 16 000 foulques et poules d'eau, 15 000 limicoles, 1600 grèbes, 800 ardéidés... ;
- Plus de 2000 données naturalistes ont été collectées et vont alimenter les bases de données naturalistes dont Clicnat, base de données de référence pour l'ancienne région Picardie ;
- 1 Pygargue à queue blanche a été observé à plusieurs reprises entre les Marais de Sacy et les étangs autour de Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise ;
- 3 Plongeons imbrins, espèce plutôt littorale, ont été observés à l'intérieur de la région, ce qui est la traduction d'un afflux plus général en Europe de l'ouest cet hiver ;
- Une vague de froid aura fait arriver du Nord et/ou de L'Est quelques Cygnes de Bewick et des espèces de canards nordiques peu présentes chez nous d'ordinaire, comme des Harles bièvres, des Harles piettes, des Macreuses brunes, des Garrots à oeil d'or, ou encore quelques Fuligules milouinans, dont les effectifs hivernant en France ont fondu au cours des dernières décennies en lien avec le changement climatique,
- Des espèces de canards nord-américains, exceptionnelles dans la région, amenées par les tempêtes de l'automne ont poursuivi leur séjour : Fuligule à bec cerclé et Fuligule à tête noire.

Comme chaque année, ce sont les espaces protégés et en particulier les zones humides littorales bénéficiant d'un statut de réserve, qui ont accueilli le plus grand nombre d'oiseaux.

Migration prénuptiale et postnuptiale des oiseaux

Comme chaque année, les migrations prénuptiales et postnuptiales ont fait l'objet de nombreuses heures de suivis par le réseau de bénévoles de Picardie Nature.

En 2024, ces suivis ont été principalement effectués sur les sites du littoral (référent : Thierry Rigaux) et de Brassoir (référent : Henry de Lestanville). Toutes les données sont compilées dans la plateforme nationale « Migraction ».

Pour Brassoir, 92 jours de suivi (603h25) ont été réalisés par 10 observateurs pour un dénombrement de 121 626 oiseaux migrateurs appartenant à 108 espèces. Signalons quelques faits remarquables comme 546 Cigognes blanches en 2 vols le 29 août, 1 Busard pâle du 19 au 21 septembre ou encore 1 Martinet pâle le 16 octobre.

92
JOURS DE SUIVI ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR 10 OBSERVATEURS POUR BRASSOIR

Sur le littoral, un ensemble de sessions intéressantes ont eu lieu sur différents spots (Le Crotoy, Banc de l'Ilette, baie d'Authie…). De gros flux journaliers de certaines espèces ont été notés sans que les sessions d'observations ne permettent de dresser un bilan saisonnier précis du passage.

Suivi des stationnements d'oiseaux en Baie de Somme

Cette démarche a été engagée en cours d'année 2024 avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et son équipe dédiée à la RNN de la baie de Somme. Il s'agit d'un suivi des stationnements d'oiseaux d'eau à l'échelle de l'ensemble de l'unité fonctionnelle baie de Somme, dans le cadre de dénombrements mensuels concertés. Ce projet sera poursuivi en 2025 à travers un partenariat entre le PNM EPMO, Picardie Nature et l'équipe de gestion de la RNN. Il s'appuie notamment sur un groupe de 5-6 bénévoles fortement investis.

QUELQUES FAITS MARQUANTS NATURALISTES DE 2024

La Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus Kuhlii*) est connue en Picardie depuis le printemps 2010. Cependant, de par sa complexité d'identification et les faibles effectifs, aucun gîte de l'espèce n'était connu. L'année 2024 marque un tournant pour cette espèce puisque trois gîtes de mise-bas ont été découverts dans 2 départements différents. Dans la Somme, deux gîtes ont été identifiés, à Quend et à Saleux. Dans l'Oise, un gîte a été identifié à Laigneville. Ces découvertes ont été réalisées grâce à la ligne médiation chiroptères infos et à la vigilance d'un bénévole.

(Plus d'info médiation P.69)

Le Cormoran pygmée (*Microcarbo pygmaeus*) a été observé pour la première fois en Picardie au « Marais des trois vaches » sur Amiens cet hiver. Souvent observé en compagnie de grands cormorans qui forment régulièrement un dortoir sur place, le stationnement a été constaté entre la mi-novembre et le 19 décembre, pendant plus d'un mois, avant de ne plus revoir l'individu. Espèce « méridiono-orientale » bien établie autour de certains secteurs de la mer Noire et de la Caspienne mais aussi plus près de l'Adriatique, le Cormoran pygmée a été observé plus au nord-ouest ces dernières années. Des incursions occasionnelles ont été constatées, dans le nord de l'Europe avec même une observation en Islande. L'essentiel des observations en France concerne la Camargue, le sillon rhodanien et l'Alsace, avec également un certain nombre d'observations à proximité de Toulouse.

Une observation d'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) a été réalisée durant le week-end pollinisateurs, dans le sud de l'Aisne, secteur de Latilly. L'individu a été trouvé dans une grande prairie fleurie, où l'origan était bien présent. Du thym (Thymus spp.) a également été trouvé sur un reliquat de pelouses calcaires à quelques dizaines de mètres. Ces deux plantes sont utilisées par la chenille, en plus d'avoir besoin d'être associées aux fourmis du genre Myrmica pour terminer son cycle de développement. Ce papillon classé en danger critique d'extinction (CR) en Hauts-de-France est également une espèce du Plan National d'Action (PNA). Cette espèce n'est connue que de deux stations dans le Laonnois, au niveau des Hauts-de-France. Cette observation se situe à plus de 60 km des stations connues ce qui en fait une très belle découverte !

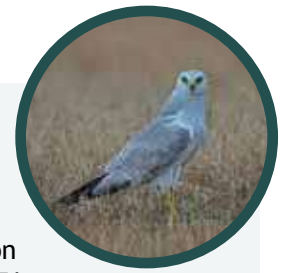

Le Busard pâle (*Circus macrourus*) est de nouveau nicheur dans les Hauts-de-France en 2024 avec la nidification de 2 couples distant de 37 km l'un de l'autre ! L'un de ces couples a décidé de s'installer en Picardie, grande première pour l'ex-région. Découvert grâce à un bénévole du GON, le nid a été rapidement localisé dans un champ de blé. La femelle se trouvant sur des œufs, aucune protection n'a été installée dans un premier temps. Quelques jours après la date estimée d'éclosion des jeunes, au moment de l'installation de la protection, le nid est retrouvé vide. La piste d'une prédation est fortement envisagée. Malgré cela, cette observation reste très intéressante pour la région et peut-être reverrons-nous ce couple sur notre territoire en 2025 ou dans les années à venir !

LES ÉVÉNEMENTS NATURALISTES

WEEK-ENDS CHIROPTÈRES HIVERNAUX

5 week-ends hivernaux couvrant des secteurs riches en sites souterrains dans l'Oise et dans l'Aisne ont été organisés en 2024 :

- secteur de Saint-Gobain
- Secteur de Blérancourt
- Secteur du Tardenois
- Secteur du Clermontois
- Secteur du Vexin

Cette année a été marquée par des échanges avec les chiroptérologues belges et des régions voisines :

- Quelques bénévoles picards ont ainsi pu découvrir des sites en Belgique et nous avons accueilli des membres du réseau Natagora lors du week-end de Blérancourt.
- Des week-ends transfrontaliers sont désormais récurrents avec :

  Pour le Tardenois, une organisation avec le CEN Champagne Ardenne et Naturaliste Champagne Ardenne.

  Pour le Vexin, une organisation avec le Groupe Mammalogique Normand.

Ces week-ends sont l'occasion de rencontrer les bénévoles des autres régions et d'échanger autour de nos pratiques de suivi.

Nous pouvons également souligner que le réseau chiroptères de Picardie est toujours aussi dynamique. Plusieurs bénévoles ont ainsi pris en charge l'organisation de week-ends et une participation importante lors de ces événements a été enregistrée avec près de 45 bénévoles présents sur ces 5 week-ends.

123 sites souterrains ont été prospectés lors de ces week-ends de suivis concertés, soit plus d'¼ du nombre de sites prospectés sur la saison d'hibernation. 5650 chiroptères ont été comptés sur l'ensemble des 5 week-ends.

Groupe de chiroptérologues présents lors du week-end Saint-Gobain ©Picardie Nature

45
BÉNÉVOLES PRÉSENTS SUR CES 5 WEEK-ENDS

Capture de chauves-souris en souterrain ©D.Zarzoso Lacoste

WEEK-ENDS MAMMIFÈRES

Deux week-ends ont eu lieu en 2024, dans la continuité de ce qui se fait depuis plusieurs années. L'objectif est, lors de ces événements de trois jours chacun, de recenser un maximum de données de chauves-souris et de mammifères terrestres non-volants sur un territoire donné de Picardie.

216

DONNÉES ONT ÉTÉ INTÉGRÉES DANS LA BASE CLICNAT À L'ISSUE DU 1ER WEEK-END

Le 1er week-end a eu lieu du 31 mai au 2 juin dans le compiégnois. 29 participants se sont mobilisés malgré une météo mitigée. À l'issue du week-end, 216 données ont été intégrées dans la base clicnat dont 57 données de mammifères terrestres et 35 données de chiroptères. Les détecteurs acoustiques posés ont notamment permis de contacter le Murin de Bechstein sur la commune d'Orrouy et les 2 espèces de Noctules en plusieurs points de la forêt de Compiègne. Chez les mammifères terrestres, la Martre a été notée sur le massif et le Putois et le Muscardin ont été contactés en vallée de l'Automne. Les conditions météorologiques du week-end ayant été particulièrement mauvaises, plusieurs bénévoles en ont profité pour faire des analyses de sons en attente ou des analyses de lots de pelotes de réjection au gîte, ce qui a permis de produire un bon nombre de données complémentaires.

Le second week-end a rassemblé 34 participants du 13 au 15 septembre dans le noyonnais. L'un des objectifs du week-end était notamment de rechercher une éventuelle activité de swarming (rassemblement des chauves-souris à l'automne pour l'accouplement) aux entrées des 2 plus importants sites souterrains d'hibernation des Hauts-de-France (sur les communes de Ribécourt-Dreslincourt et Béhéricourt). Ce phénomène a pu être caractérisé sur le site souterrain des 5 piliers avec l'observation d'une forte activité de murins 2 heures après le coucher du soleil. Des individus d'une même espèce se poursuivant ont été capturés de manière simultanée dans les filets et les mâles actifs sexuellement étaient proportionnellement plus nombreux. Les bénévoles étudiant les mammifères terrestres n'ont pas été en reste durant ce week-end avec 22 espèces recensées dont le Muscardin actualisé sur 4 communes du secteur par exemple.

Recherche de noisettes consommées par les micromammifères ©M.Maradenne

©K.G

WEEK-END POLLINISATEURS

Les 29 et 30 juin 2024, Picardie Nature a organisé un week-end d'inventaires sur les pollinisateurs sur le secteur de Beuvardes, dans le sud de l'Aisne, réunissant 18 participants. L'objectif était d'approfondir les connaissances sur les insectes pollinisateurs dans une zone riche en biodiversité, comprenant pelouses calcicoles, prairies pâturées et forêts humides.

Au cours des prospections, 605 données ont été collectées, dont :

54
ESPÈCES DE LÉPIDOPTÈRES
(*papillons*), incluant des espèces rares comme l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), classée en danger critique d'extinction

12
ESPÈCES D'HYMÉNOPTÈRES,
dont 7 espèces d'abeilles

18
ESPÈCES DE DIPTÈRES,
notamment 10 espèces de syrphes

Des découvertes majeures, comme l'observation de l'Azuré du serpolet à plus de 60 km de ses sites connus, ouvrent la voie à de futures études. Malgré une météo défavorable le samedi soir, un atelier d'identification sous loupe binoculaire a été organisé pour approfondir les analyses. Le dimanche, d'autres sites comme des coteaux calcicoles et des carrières ont été explorés, ajoutant 65 données supplémentaires.

Ce week-end a été marqué par l'engagement des bénévoles et des coordinateurs des réseaux naturalistes, et la collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France.

COCCINELLI'DAYS

Les 14 et 15 septembre ont eu lieu les traditionnels Coccinelli'days. Il s'agit d'un événement existant depuis une dizaine d'années, créé par Picardie Nature et désormais repris au niveau national par l'ACOF (Association des Coccinellistes de France). Destiné au grand public, ce rendez-vous permet de faire découvrir les coccinelles, leur mode de vie, leur régime alimentaire, les espèces présentes dans notre région…

En 2024, 8 sorties ont été organisées, principalement par des bénévoles, et 34 personnes ont pu être sensibilisées. Sur la vingtaine de communes prospectées dans les 3 départements, près de 200 observations de coccinelles, pour un total de 33 espèces, ont été faites.

8
SORTIES ONT ÉTÉ ORGANISÉES EN 2024

WEEK-END COCCINELLES/PUNAISES

Cet événement organisé en juillet et qui a regroupé 15 participants a permis de collecter 186 données dont 26 espèces de coccinelles. Ce moment convivial a permis de former et de sensibiliser les bénévoles sur ce taxon et aussi à contribuer à l'atlas en cours.

186
DONNÉES COLLECTÉES DONT 26 ESPÈCES DE COCCINELLES

WEEK-END NATURALISTE ANNUEL

1421
DONNÉES CONCERNANT 475 TAXONS DIFFÉRENTS

Chaque année, et depuis une dizaine d'années désormais, Picardie Nature organise un week-end d'inventaire naturaliste pluridisciplinaire visant un secteur où le manque de prospections se fait ressentir. Les 15 et 16 juin 2024 cet évènement riche en échanges et en convivialité, mêlant novices et naturalistes confirmés, a eu lieu dans le Pays de Bray, à la frontière du Beauvaisis (secteur Berneuil-en-Bray). Cette rencontre est l'occasion pour des naturalistes de tous niveaux et s'intéressant à différents groupes de faune de se retrouver autour d'un objectif commun : l'inventaire de la faune d'un secteur ciblé de la région. Cette année, les inventaires ont principalement été ciblés sur des communes, où des ZNIEFF de grandes tailles devaient être actualisées.

Malgré une météo peu clémente, 62 personnes ont participé à l'événement et 16 communes ont pu être inventoriées. Les prospections menées ont permis la saisie de 1421 données concernant 475 taxons différents. Parmi ces observations, 170 d'entre elles concernent des espèces déterminantes de ZNIEFF (pour 42 espèces différentes) et pourront servir à l'actualisation des deux ZNIEFF qui ont été prospectées durant ce week-end.

Les prospections ont été agrémentées d'un challenge naturaliste, où les participants devaient chercher et trouver des espèces et des milieux précis, photos à l'appui. Chaque groupe s'est pris au jeu et ce défi a permis de faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles.

En plus des journées de terrain, de nombreux moments conviviaux ont été organisés à la MFR de Saint Sulpice (60), où nous logions, dont la remise des prix du challenge.

EXPERTISES DE L'OBSERVATOIRE

LES LISTES ROUGES

En 2024, le programme des listes rouges Hauts-de-France a fortement progressé.

Ainsi, il y a eu au 1er trimestre **la publication officielle de la liste rouge « Papillons de jour et zygènes »** suite à sa validation au CSRPN fin 2023. Les 3 listes rouges publiées à quelques semaines d'intervalle ont été présentées : Papillons de jour, Mollusques et Oiseaux nicheurs (ces 2 dernières davantage animées côté GON) : *http://l.picnat.fr/taa*

En parallèle, de nouveaux travaux ont été ouverts avec le lancement de **l'évaluation du niveau de menace des groupes faunistiques coccinelles et orthoptères.** Ils ont abouti à la tenue des 2 comités régionaux en fin d'année avec l'objectif de faire valider ces 2 listes au 1er semestre 2025.

Autre liste d'espèces menacées pour laquelle Picardie Nature fut associée de près, celle des poissons et écrevisses, coordonnée par l'Association de pêche Hauts-de-France. Le comité s'est tenu en novembre 2023 et la production des documents (liste et notice) a été réalisée courant 2024 avec validation du travail lors d'un CSRPN en décembre. Elle devient ainsi la 4e liste rouge exploitable dans la région.

2024 a vu s'ouvrir également un chantier tout aussi important, car il s'agit de faire connaître l'existence de ces listes, à savoir la **valorisation grand public** (porté à connaissance).

La liste rouge des papillons de jour est ainsi la première à avoir bénéficié de l'ébauche d'un poster (format A2) et d'un livret de 12 pages (format A5), avec travail d'un graphiste prestataire (Olivier Damiens) au dernier trimestre. La publication est prévue au 1er trimestre 2025, laissant le temps aux corrections et à la labellisation « Cahier du Patrimoine Naturel Hauts-de-France » de l'ARB. Sur le même modèle, les visuels listes rouges poissons, oiseaux et mollusques devraient voir le jour à la suite, les premières ébauches de contenus de vulgarisation scientifiques étant opérées cette année.

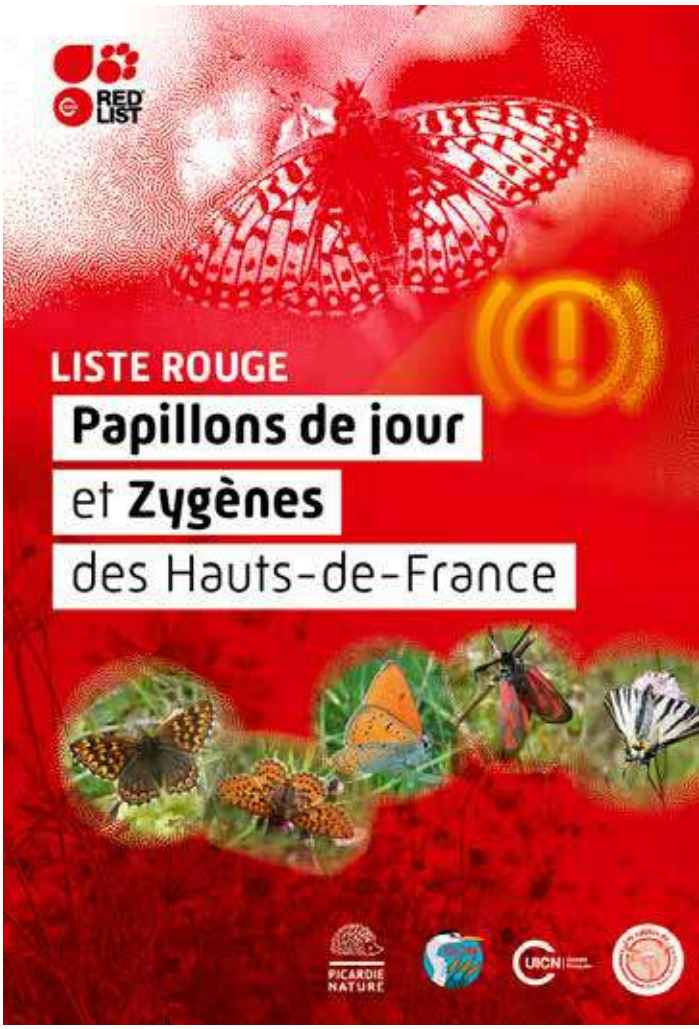

RÉFÉRENTIEL FAUNISTIQUE RÉGIONAL

Enfin, un travail assez lié aux listes rouges se poursuit en 2024, il s'agit de la constitution (et mise à jour) d'un **référentiel faune Hauts-de-France** pour 9 groupes de faune parmi les plus étudiés (dans un premier temps). Coordonné par le CEN et avec Picardie Nature et le GON en acteurs principaux, les attentes d'aboutissement de ce projet sont fortes et un axe important de travail 2025.

L'ATLAS DES COCCINELLES DES HAUTS-DE-FRANCE

Depuis 2021, Picardie Nature et le GON participent à l'élaboration de l'Atlas des Coccinelles des Hauts-de-France, couvrant la période 2015-2025 avec une publication prévue en 2027.

L'année 2024 était la 3e année de prospection de terrain pour l'atlas des coccinelles. L'objectif était d'atteindre les 25 espèces par mailles 10x10km grâce à une forte dynamique bénévole. Un objectif secondaire est de compléter l'ensemble des mailles de la Picardie pour une dizaine d'espèces considérées comme très communes. Après un travail de cartographie partagé sur le réseau, ainsi que la carte OURSIN sur Clicnat, les bénévoles sont en mesure de cibler des secteurs prioritaires et de rechercher les espèces manquantes. Sur les 4930 données produites en 2024, 63% des observations ont été faites par un observateur, Gilbert Terrasse, le coordinateur du réseau coccinelles. En 2024, des avancées significatives ont été réalisées grâce à l'engagement de 166 bénévoles, en premier lieu le coordinateur du réseau de Picardie Nature, Gilbert Terrasse, et au soutien des partenaires régionaux. Les efforts ont été concentrés sur les zones sous-prospectées pour affiner la répartition des coccinelles. 4852 données ont été collectées, représentant 52 espèces et couvrant 167 mailles avec plus de 25 espèces par maille (soit 70 % des mailles picardes).

Actuellement, le nombre moyen d'espèces par maille 10x10 km en Picardie est de 28, contre 26,5 en 2023 et une vingtaine de mailles supplémentaires ont passé la barre des 31 espèces.

Ce type de projet apporte une forte implication des membres du réseau, tout en créant du dynamisme au sein du réseau des bénévoles. Cette dynamique est essentielle.

Plusieurs études approfondies et quelques découvertes remarquables ont été réalisées :

- Stage de Master 1 : Laora Bourreau a travaillé sur l'écologie des coccinelles et de leurs plantes support, enrichissant les connaissances sur les coccinelles et les bases de données régionales.
- Clithostehtus arcuatus, une petite coccinelle peu connue, a été retrouvée dans 70 nouveaux secteurs, révélant une répartition plus large en Picardie.
- Des recherches spécifiques sur les coccinelles des zones humides(Coccidula rufa et Anisosticta novemdecimpunctata) ont été réalisées dans des sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels.
- Des espèces rares, comme Nephus redtenbacheri, Hyperaspis campestris, Scymnus fraxini et Scymnus nigrinus ont été observées pour la première fois dans certaines zones.

L'année 2024 a renforcé les connaissances sur les coccinelles en Picardie, notamment sur les espèces rares et leurs habitats. Grâce à l'implication des bénévoles, salariés et partenaires, l'atlas progresse vers son objectif final tout en dynamisant le réseau naturaliste.

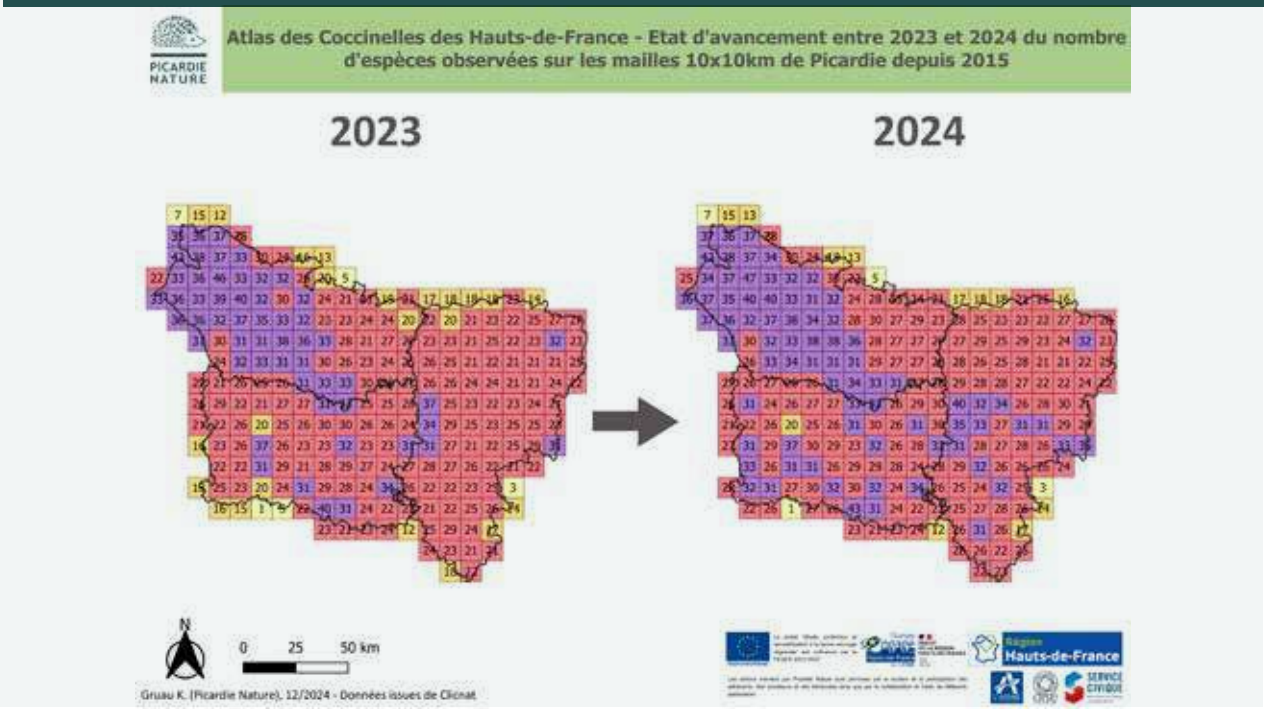

ATLAS DES MAMMIFÈRES

67 %
DES DONNÉES DE MAMMIFÈRES DE CLICNAT SUR LA PÉRIODE ATLAS QUI ONT ÉTÉ VALIDÉES

L'atlas des mammifères des Hauts-de-France coordonné par Picardie Nature, le GON et la CMNF se basera sur un état des lieux des données des mammifères terrestres, chiroptères et mammifères marins sur la période 2010-2022. La priorité de cette année 2024 a été de valider un maximum de données devant intégrer le jeu de données final avant la réalisation des cartographies et des monographies prévues en 2025. Ce sont ainsi 67 % des données de mammifères de clicnat (incluant les données des partenaires avec lesquels une convention d'échange de données est en cours) sur la période atlas qui ont été validées.

Les structures susceptibles de fournir des données de mammifères et dont les données ne sont pas aujourd'hui directement intégrées dans les bases régionales ont été sollicitées. 6 structures départementales ou régionales ont d'ores et déjà transmis leurs lots de données pour ce projet (OFB, Eden 62, Biotope, LPO Hauts-de-France, CPIE 60, CPIE chaîne des Terrils).

Afin d'être opérationnel rapidement en 2025, des modèles de monographie par groupe d'espèces ont été travaillés en 2024 en respectant un plan commun et un nombre de caractères à ne pas dépasser.

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

STRATÉGIE DES AIRES PROTÉGÉES (SAP)

Ce projet, piloté par la DREAL Hauts-de-France, nous a accompagné tout au long de l'année ou presque. Le CBN et la DREAL réalisent en 2024 et 2025 un diagnostic des habitats à forts intérêts patrimoniaux grâce à la modélisation **CarHab**. Ce diagnostic s'inscrit dans le volet habitats de la **SAP.**

Le CBN a déjà mis au point l'intégration de ses données d'observation de flore et de végétation dans les polygones CarHab. Mais il souhaite étendre (auprès de Picardie Nature et du GON) l'exploitation de données faune et avec la SMNF l'intégration de données fonge.

Plusieurs réunions ont été nécessaires tout au long de l'année pour mener à bien les travaux. Concernant les interventions de Picardie Nature, elles ont porté essentiellement sur ce travail relatif aux listes d'espèces indicatrices. C'est pourquoi, une consultation, associant les référents bénévoles des réseaux et d'autres spécialistes des groupes de faune, a été réalisée afin de définir des cortèges d'animaux sauvages par grand type de milieu naturel.

Les milieux à caractériser étaient : la forêt mature, la prairie humide, les pelouses et broussailles calcicoles.

Le travail se poursuivra en 2025 afin de caractériser via la modélisation CARHAB « les points chauds de biodiversité » régionaux (sites de responsabilité régionale voire nationale) grâce aux connaissances faune croisées avec celles de la flore sauvage, ce qui alimentera cette stratégie 2020-2030.

POUR RAPPEL

- LA SAP, C'EST QUOI ?
  La Stratégie Aires Protégées vise à porter à 30 % la surface terrestre et maritime protégée en France d'ici 2030, conformément aux objectifs européens du Pacte Vert pour l'Europe. Parmi ces 30 %, 10 % devront bénéficier d'une protection stricte, c'est-à-dire sans exploitation ou altération des écosystèmes. En région, ce travail est animé par la DREAL.
- **CARHAB :** c'est un projet qui vise à créer une cartographie nationale exhaustive des habitats naturels de la France métropolitaine, avec une typologie commune et déclinée à l'échelle de chaque département. Ce travail est en passe d'être terminé pour les départements des Hauts-de-France.

PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Plusieurs plans d'aménagements de forêts domaniales sont en cours ou vont l'être dans les mois à venir. L'ONF sollicite les structures expertes dans le domaine de la biodiversité pour prendre part aux groupes de travail afin d'intégrer les réflexions concertées issues de ces groupes dans la planification forestière. En 2024 Picardie Nature a participé au groupe concernant le futur plan d'aménagement de crise de la forêt de Compiègne. Les défis autour de ce massif sont majeurs au regard des enjeux biodiversités et des contraintes liés aux dépérissements importants.

D'autres échanges réguliers ont lieu avec l'ONF dans le cadre de projets suivis par Picardie Nature en forêt. C'est notamment le cas en forêt de Retz où des études sur les chiroptères forestiers ont eu lieu en 2023 et 2024. Les échanges autour de la prise en compte de ces enjeux dans la planification des exploitations à venir sont réguliers.

SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES

Picardie Nature fait partie des structures participant à l'élaboration de ce nouveau schéma à l'échelle des Hauts-de-France. Elle veille notamment à ce que le volet biodiversité ne soit pas oublié et soit inscrit dans le document comme quelque chose d'incontournable à prendre en compte. Nous avons relu le plan puis un premier document de travail soumis par la DREAL suite à une réunion qui s'est tenue le 5 avril en visioconférence.

EXPERTISES LIÉS AUX AMÉNAGEMENTS TERRITORIAUX

L'observatoire faune œuvre sur une multitude de projets qu'il accompagne soit via des expertises (bureau / réunions / terrain), soit via des fournitures de données que l'on retrouve citées à divers emplacements de ce rapport d'activité.

Faisons un focus plus particulièrement sur les réunions. Ces dernières sont nombreuses et variées mais nous avons fait le choix de citer les projets pour lesquels Picardie Nature s'est le plus investi en 2024.

- Observatoire de l'Environnement du Canal Seine-Nord-Europe : participation à 3 comités de suivis dans la continuité des années précédentes ;
- Comités de pilotage EMDT (éoliennes en mer, Dieppe le Tréport) qui se poursuivent incluant quelques réunions supplémentaires de présentation des résultats de suivis écologiques ;
- GT sur les roselières du Domaine public maritime (2 réunions à l'initiative de la préfecture, associant la DDTM, le Parc Naturel Marin, le SMBSGLP, le CBN, les associations locales de chasse et élus locaux de Baie de Somme et d'Authie) avec pour but de mieux cadrer les pratiques de gestion écologique des roselières et des abords de huttes de chasse ;
- Collectif biocorridors du sud de l'Oise avec poursuite de notre investissement lors de réunions (Simon Barbier, Henry de Lestanville) ;
- réunion d'appui en janvier avec CEN et CBN auprès du domaine de Chantilly (problématique de révision de l'aménagement forestier et meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité auprès de l'ONF) ;
- projets d'aménagements de lignes électriques de RTE et notamment notre participation au comité de suivi du projet Amiens / Petit-Caux (76) ;
- Plusieurs comités consultatifs de réserve naturelle (soit avec présence salariée soit avec recherche d'un bénévole impliqué au plan local) ;
- Participation au GT Tamia de Sibérie porté par l'OFB et contribution aux travaux qui en découlent.

VALORISATIONS

L'AVOCETTE

Deux numéros de la revue naturaliste de référence de Picardie Nature sont parus en 2024, dont un spécial sur les oiseaux marins.

Nous tenons à remercier, une fois encore, Claire Vantroys, pour son investissement bénévole dans le maquettage et la mise en page de la revue.

2023 - 47 (2) - FÉVRIER 2024

- Recherche des gîtes estivaux de la Noctule commune en Picardie
- Importance et phénologie des stationnements internuptiaux de trois espèces d'Ardéidés (Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande aigrette) en Picardie Maritime en 2021-2022 et en 2022-2023, grâce au suivi de leurs dortoirs.
- Première mention du Martinet pâle à l'intérieur des terres en Picardie en 2022
- Reconduction de l'étude des populations de Pic mar et Pic noir en forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps en 2021 -2022
- Expansion territoriale récente du Héron garde -bœufs en Picardie continentale : l'exemple remarquable de la colonie de reproduction du site du Paté Noyé à Péronne (80) en 2023

2024 - 48 (1) - AVRIL 2024

- Bilan de l'enquête GISOM : les Oiseaux marins nicheurs dans les Hauts-de-France de 2020 à 2022

Rappelons que tous les numéros peuvent être téléchargés en ligne à cette adresse : https://www.picardie-nature.org/archives/2012/l-avocette-revue-naturaliste-de/

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA FAUNE SAUVAGE

La 11e Conférence Régionale sur la Faune Sauvage s'est déroulée le 30 novembre 2024 à la Cité scolaire Gambetta – Carnot à Arras, en partenariat avec le GON.

Au cours de la journée, 9 présentations se sont succédées : *http://l.picnat.fr/tcy*

Cet évènement fût une véritable réussite puisque **nous avons accueilli près de 170 participants** tout au long de la journée, un record ! Cette grande salle, nous a permis de mettre en place des stands et expositions sans déranger les intervenants lors des conférences.

Comme tous les ans, la convivialité a été de mise, avec des moments d'échanges et de partage. C'était l'occasion pour un public varié de se retrouver, des naturalistes amateurs aux naturalistes plus chevronnés, des plus jeunes aux moins jeunes… Nous sommes ravis de voir autant de personnes s'intéresser et s'impliquer dans la préservation de l'environnement !

©L.Leite

LES AUTRES CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES

Tous les deux ans, trois journées de **conférences scientifiques sur les chiroptères sont organisées à Bourges.** En 2024, une vingtaine de membres du réseau chiroptères de Picardie Nature était présents à cet événement. Picardie Nature a réalisé 2 présentations sur les enquêtes participatives en lien avec les agriculteurs et nous avons co-animé une **table ronde sur les espèces du bâti et leur prise en compte dans les chantiers.** Pour la première fois, c'est l'amphithéâtre de 470 places qui a accueilli ce sujet aujourd'hui devenu majeur ! **Rénovation énergétique pour le climat ET respect des espèces protégées.**

©A.Pudepièce

Une quinzaine de membres du réseau chauves-souris a assisté aux **rencontres chiroptères d'Île-de-France**, où de nombreux sujets en lien avec les chiroptères ont été abordés.

Séminaire Entomologique du CPIE des Pays de l'Oise : Sébastien Maillier et Luc Plateaux ont participé à ce séminaire à Senlis le 10 octobre (avec tenue d'un petit stand de Picardie Nature mettant en avant le panneau pollinisateurs) et ils ont réalisé chacun une présentation

- les abeilles Collètes (Luc Plateaux)
- la liste rouge HdF des papillons de jour et zygènes (Sébastien Maillier)

Du côté du réseau Mammifères marins, certains de ses membres participent chaque année au **séminaire du Réseau National Échouages.** 2024 n'a pas dérogé à cette règle puisque 4 personnes se sont déplacées en Corse cette année en novembre, pour assister aux 2 journées de conférences scientifiques pour parler des dernières actualités et études sur les cétacés et les pinnipèdes.

PROGRAMME ZNIEFF ET ENS 2024

ZNIEFF

OBJECTIF

La DREAL Hauts-de-France pilote le programme d'actualisation des ZNIEFF de la région. Bon nombre de ZNIEFF ont été inscrites à l'inventaire à partir de données anciennes, et avec des méthodologies différentes entre les deux ex-régions. Il est donc nécessaire d'actualiser les données faune / flore / habitats, les périmètres (propositions de réduction ou d'extension), les fiches descriptives disponibles sur l'INPN, en suivant une méthodologie commune pour la région HdF.

Historiquement, le CEN assurait plutôt la coordination du programme d'actualisation et la définition d'une nouvelle méthodologie, alors que les inventaires de terrains étaient plutôt confiés à Picardie Nature, au GON et au CBNBL. Toutefois, depuis 2020, le fonctionnement est devenu plus collégial avec une implication accrue de Picardie Nature, du CBNBL et du GON dans le portage du programme et les divers travaux associés, notamment sur la méthodologie régionale.

RÉSULTATS

Au cours de l'année, plusieurs groupes de travail ZNIEFF, concernant le bilan 2023 et les actions de 2024 ont été organisés en présence des acteurs techniques du programme d'actualisation des ZNIEFF et de plusieurs membres du CSRPN. En marge de ces GT, plusieurs entrevues ont également eu lieu au cours de l'année avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul afin de se coordonner sur les différentes étapes du programme (inventaires, propositions de modification de périmètres, remplissage des fiches, etc.) et faire le bilan des inventaires. L'ensemble de ces réunions représente une petite dizaine de temps d'échanges (demi-journée ou journée) chaque année.

2024 a tout d'abord permis de travailler sur les ZNIEFF inventoriées en 2023. Le bilan des inventaires faune et flore a permis de proposer soit une actualisation des sites quand les données étaient suffisantes (avec parfois une modification du périmètre en fonction des résultats obtenus), soit une prolongation des inventaires en 2024 quand les données étaient insuffisantes. Les fiches ZNIEFF des sites soumis à validation du CSRPN ont été actualisées sur la plateforme dédiée du MNHN. Les sites dont l'actualisation a été validée par le CSRPN du 25 septembre 2024 sont les suivants :

- Bois de la Garenne à Goussancourt (02)
- Bois de Villiers (02)
- Côtes de Port-Fontenoy et Cavités du Fond de Guésot (02)
- Marais de Longpont (02)
- Mont Héraut (02)
- Pelouses et lisières forestières calcicoles de la Louvière à Villiers-Saint-Denis (02)
- Bois d'Avelon et Lande de La Chapelle-aux-Pots (60)
- Coteau de Belle-Fontaine et Bois de Cuts (60/02)
- Coteau du Camp de César à Gouvieux (60)
- Forêt Domaniale de l'Hôpital (60/80)
- Haute Vallée de la Gergogne (60)
- Le Marais Dozet à Gouvieux (60)
- Les Larris et le Bois de la Ville à Boutavent (60)
- Les Montagnes de Porquéricourt à Suzoy, Bois des Essarts (60)
- Bois de Guibermesnil à Lafresguimont-Saint-Martin (80)
- Bois de Riencourt et du Fayel (80)
- Bois de Vaire-sous-Corbie (80)
- Cavité et carrière de Beauval (80)
- Mare de Quesnel à Favières (80)

Sept sites ont été reportés pour des compléments d'inventaire faune ou flore jugés nécessaires par le CBNBL et Picardie Nature, ou suite à divers échanges avec le CSRPN :

- Bois de Vézilly, de Rognac et du Grand Nichoir (02) - besoin de compléments sur la flore
- Coteaux du Ru de Retz (02) - besoin de compléments sur la faune
- Les Garennes de Sissonne à Ramecourt (02) - besoin de compléments sur la faune et la flore
- Bocage Brayon de Berneuil-en-Bray (60) - besoin de compléments sur la faune
- Bocage d'Ons-en-Bray à Saint-Léger-en-Bray (60) - besoin de compléments sur la faune
- Bois de Belloy (60) - report pour validation simultanée avec les deux ZNIEFF bocages précédentes auxquelles elle est accolée
- Bois Fleury à Beauval et Canada (80) - besoin de compléments sur la faune et la flore

Comme chaque année, une fourniture à la DREAL et au CEN des données de synthèse concernant les ZNIEFF inventoriées en 2023 a été réalisée afin de les intégrer ensuite dans la base de données du MNHN.

En plus de ces travaux relatifs aux suivis de 2023, 22 ZNIEFF étaient à actualiser en 2024 par les salariés et les bénévoles de Picardie Nature et ceux du Conservatoire Botanique National de Bailleul (les chiffres indiqués dans ce bilan correspondent aux données faunistiques acquises en 2024 dans les périmètres « retouchés » et proposés au CSRPN. D'autres données utilisées dans le cadre de l'actualisation ont pu être collectées en marge des ZNIEFF ou lors des années antérieures et ne sont pas comptabilisées ici).

Dans l'Aisne

- **Bassin de Naturagora** > **4** observateurs ont produit 225 données avec **9** espèces déterminantes au site et **13** autres espèces à enjeux ;
- **Bois de Dolignon** > **3** observateurs ont produit **47** données avec **2** espèces déterminantes au site et **2** autres espèces à enjeux ;
- **Bois de Vézilly, de Rognac et du Grand Nichoir** > uniquement des inventaires flore en 2024 ;
- **Bois des Buttes et Marais de Ligny** > **8** observateurs ont produit **394** données sur ce site qui seront complétées par d'autres inventaires en 2025 ;
- **Coteau du Ru de Retz** > 4 observateurs ont produit 208 données avec 5 espèces déterminantes au site et 9 autres espèces à enjeux ;
- **Haute Vallée de l'Automne** > 10 observateurs ont produit 238 données sur ce site qui seront complétées par d'autres inventaires en 2025 ;
- **Les Garennes de Sissonne à Ramecourt** > **1** observateur a produit **76** données avec **3** espèces déterminantes au site et **3** autres espèces à enjeux ;
- **Les Vaucelles, la Fosse Martin et la Haute-Futaie à Vauxaillon** > **10** observateurs ont produit **497** données avec **7** espèces déterminantes au site et **13** autres espèces à enjeux ;
- **Ravins, Côtes et Ru de Billy-sur-Aisne** > **4** observateurs ont produit **344** données avec **12** espèces déterminantes au site et **6** autres espèces à enjeux ;

Dans l'Oise

- **Bocage d'Ons-en-Bray à Saint-Léger-en-Bray** > **39** observateurs ont produit **860** données. La finalisation de l'actualisation de cette ZNIEFF est en attente d'un travail méthodologique sur la délimitation des ZNIEFF bocagères ;
- **Bocage Brayon de Berneuil-en-Bray** > **29** observateurs ont produit **723** données. La finalisation de l'actualisation de cette ZNIEFF est en attente d'un travail méthodologique sur la délimitation des ZNIEFF bocagères ;
- **Bois de la Frête à Fitz-James** > **3** observateurs ont produit **311** données avec **10** espèces déterminantes au site et **7** autres espèces à enjeux ;
- **Bois des Côtes, Montagnes de Verderonne, du Moulin et de Berthaut** > **5** observateurs ont produit **398** données avec **11** espèces déterminantes au site et **7** autres espèces à enjeux ;
- **Bois du Camp Jourdain et Larris des Vallées de Misère et de Crèvecoeur** > **7** observateurs ont produit **287** données avec **11** espèces déterminantes au site et **11** autres espèces à enjeux ;
- **Butte du Gallet** > **8** observateurs ont produit **256** données avec **4** espèces déterminantes au site ;
- **Source de la Garenne de Tourly** > **4** observateurs ont produit **55** données avec **2** espèces déterminantes au site et **3** autres espèces à enjeux.

Dans la Somme

- **Bois d'Ailly, de Bovelles et les Carrières de Pissy** > **6** observateurs ont produit **320** données avec **8** espèces déterminantes au site et **3** autres espèces à enjeux ;
- **Bois Fleury à Beauval et Candas** > **1** observateur a produit **132** données avec **3** espèces déterminantes au site et **1** autre espèce à enjeux ;
- **Bois Louvet et Vallée d'Egoulet** > **4** observateurs ont produit **255** données avec **4** espèces déterminantes au site et **4** autres espèces à enjeux ;
- **Larris de Belval à Thory et Mailly-Raineval** > **8** observateurs ont produit **574** données avec **9** espèces déterminantes au site et **19** autres espèces à enjeux ;
- **Larris et Bois de la Vallée de la Somme entre Dreuil-lès-Amiens et Crouy-Saint-Pierre** > **5** observateurs ont produit **291** données avec **13** espèces déterminantes au site et **21** autres espèces à enjeux ;
- **Vallée du Saint-Landon et Vallées sèches attenantes** > **4** observateurs ont produit données sur ce site qui seront complétées par d'autres inventaires en 2025 ;

Au total, ce sont donc plus de **6700 données qui ont été produites par 88 observateurs** en 2024 sur les ZNIEFF sélectionnées dans le cadre du programme d'actualisation.

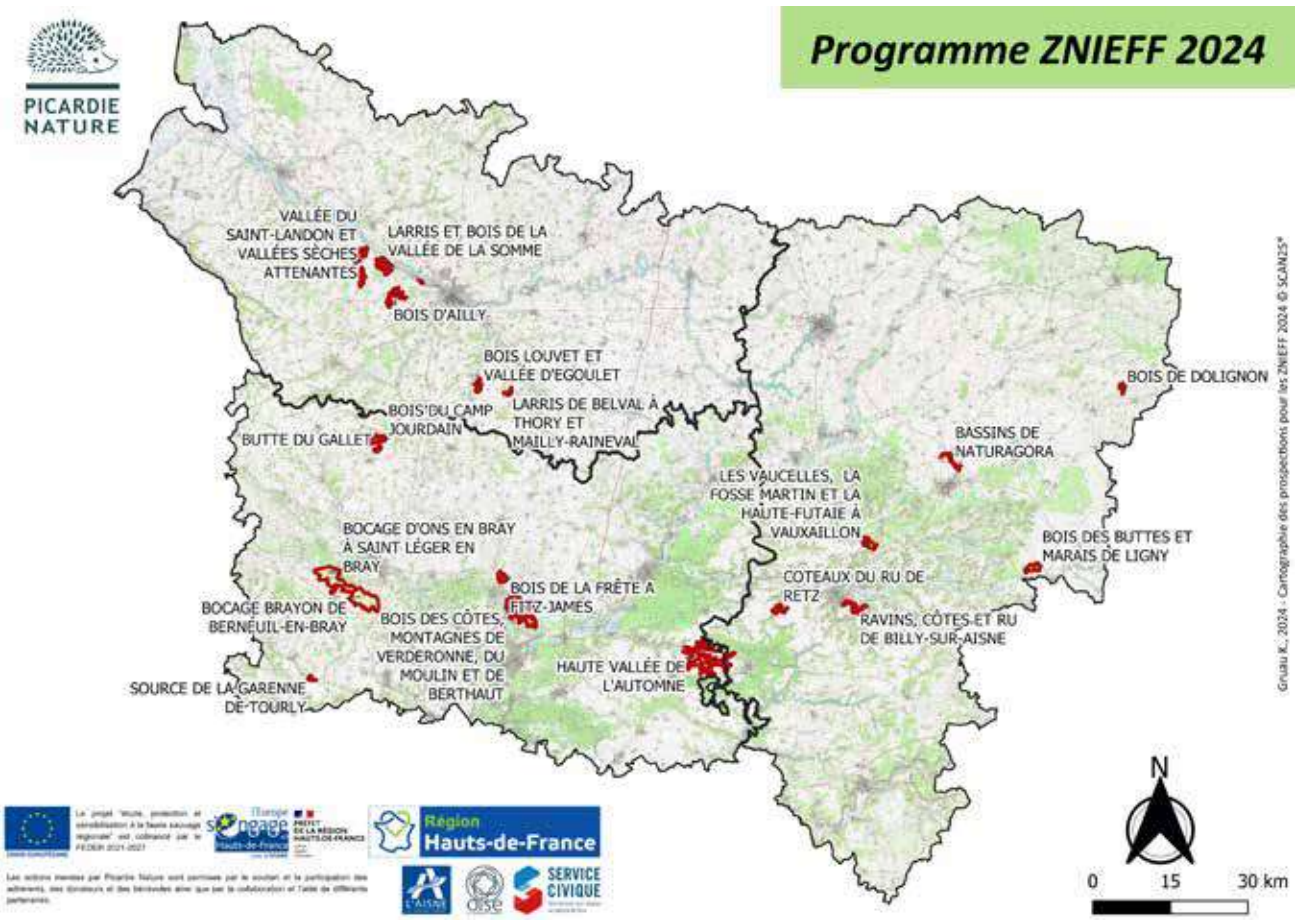

Localisation des ZNIEFF suivies dans le cadre du programme d'actualisation 2024

ANALYSE

Si l'implication des bénévoles dans les inventaires ZNIEFF demande du temps de préparation et de coordination, cela offre l'avantage d'augmenter le nombre de passages sur chaque site, de varier les compétences des prospecteurs, et par conséquent d'accroître encore davantage les connaissances sur la faune et la probabilité de recenser un maximum d'espèces déterminantes. Cette mobilisation, désormais ancrée dans les habitudes, se poursuivra en 2025. Notons qu'en 2024, l'organisation d'un week-end naturaliste au sud de Beauvais a permis de considérablement augmenter le nombre de données collectées sur les deux ZNIEFF bocagères « Bocage d'Ons-en-Bray à Saint-Léger-en-Bray » et « Bocage Brayon de Berneuil-en-Bray ».

Le travail de bilan et de synthèse sur les sites inventoriés en 2024 sera mené en 2025, en lien avec le CBNBL et le CEN. Il permettra d'affiner la liste des espèces déterminantes recensées pour chaque site depuis la dernière actualisation, de redéfinir le périmètre des différents sites, de définir les sites qui pourront être soumis à validation par le CSRPN et les sites qui nécessiteront d'autres inventaires pour pouvoir être actualisés.

79

ESPÈCES À ENJEUX DE CONSERVATION MAJEURS

+

13

ESPÈCES CLASSÉES EN DANGER CRITIQUE (CR)

+

178

ESPÈCES DÉTERMINANTES ZNIEFF

=

1464

INVENTAIRES ONT ÉTÉ MENÉS PAR LES SALARIÉS ET BÉNÉVOLES SUR 157 ENS DE L'OISE

ESPACES NATURELS SENSIBLES

DÉPARTEMENT DE L'OISE

En 2024, Picardie Nature a poursuivi son engagement en faveur de la préservation et de la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de l'Oise. Ces sites, essentiels pour la biodiversité régionale, sont au cœur d'une stratégie mêlant inventaires scientifiques et actions de sensibilisation du public. Grâce à une mobilisation conjointe des salariés et des bénévoles, l'année a permis d'approfondir les connaissances sur la faune de ces espaces.

1464 inventaires ont été menés par les salariés et bénévoles sur 157 ENS de l'Oise (61 % des sites). Parmi eux, 74 ENS ont bénéficié d'un suivi régulier (> 5 inventaires/an). Au total, ce sont 1229 espèces qui ont été identifiées, dont :

- 79 espèces à enjeux de conservation majeurs.
- 13 espèces classées en danger critique (CR).
- 178 espèces déterminantes ZNIEFF.

Les salariés de Picardie Nature ont prospecté 44 sites (17 % des ENS) à travers 80 passages, produisant 2730 données et identifiant 630 espèces.

De plus, quatre sorties nature et une journée d'animation (stand et atelier manuel) ont été organisées. Ces animations, sensibilisant 122 personnes aux milieux naturels, ont permis la découverte d'actions en faveur de la biodiversité à travers des activités incluant l'utilisation de matériels d'observation scientifique (jumelles, boîtes loupes, filet à papillon).

Les inventaires dans les ENS ont renforcé les connaissances sur la biodiversité locale et la mise en valeur des espèces à enjeux pour la conservation. Parallèlement, les efforts de sensibilisation ont permis de mobiliser le public dans ces espaces naturels.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

L'accompagnement de la politique ENS dans l'Aisne s'est traduite essentiellement par la réalisation de campagnes de terrain, très étroitement associées à celles du programme ZNIEFF 2024 dans le département. En effet, une synergie entre ces 2 programmes est désormais renforcée.

Au total, ce sont près de 12000 données qui ont été produites par les salariés et bénévoles de Picardie Nature sur les ENS de l'Aisne en 2024. 159 sites, soit près de la moitié des ENS du département, ont fait l'objet d'au moins un inventaire.

2024 a aussi été marquée par le lancement des travaux relatifs au nouveau Schéma Départemental des ENS de l'Aisne 2025-2035, avec notamment l'organisation d'un comité partenarial en décembre donc l'objectif était de planifier les contributions de chacun et définir le calendrier opérationnel des actions à venir en 2025.

ANALYSE

Ce travail sur les ENS a vocation à s'inscrire dans la durée et se poursuivre dans les 2 départements avec des actualisations régulières de données et de statistiques, et la production de documents et d'expertises en appui aux conseils départementaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs schémas départementaux respectifs.

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

©V.A

Diverses actions ont été poursuivies en 2024 avec notamment la réalisation de diagnostics écologiques au sein d'exploitations agricoles visant à proposer des actions ou des aménagements en faveur de la biodiversité en concertation avec les agriculteurs. Ces visites réalisées au printemps ont été suivies de la réalisation puis de la pose des aménagements cet hiver. Sans chercher à être exhaustif sur les espèces présentes, les diagnostics visaient à cerner le potentiel écologique en vue de proposer des aménagements en faveur de la biodiversité (ex : présence de pelotes de réjection trouvées dans un comble au calme = favorable à la pose d'un nichoir à Effraie des clochers).

Ces diagnostics ont ainsi été réalisés sur l'exploitation agricole de David Hoorne située à Riencourt dans la Somme et celle de Vincent Ortegat située à Ribeauvillé dans l'Oise.

37

OBSERVATIONS NATURALISTES RELEVÉES DURANT CES 2 INVENTAIRES

Ces 2 inventaires ont permis de relever 37 observations naturalistes, concernant 29 espèces différentes. Dans le détail, on peut noter 23 espèces d'oiseaux dont 3 espèces de rapaces et 6 espèces de mammifères dont 5 micromammifères.

©V.A

À noter que grâce à la décortication des pelotes de réjection trouvées sur les fermes, nous avons pu relever plusieurs espèces consommées par l'Effraie des clochers et le Faucon crécerelle, montrant leur rôle dans la régulation des rongeurs parfois considérés comme ravageurs de cultures.

De nombreux aménagements ont ainsi été installés :

2 nichoirs à Effraie des clochers, 1 nichoir à Faucon crécerelle, 4 nichoirs à passereaux, 7 perchoirs à rapaces, 2 liserés pour favoriser l'installation des nids d'Hirondelle rustique et 2 gîtes à Chiroptères.

Ces différents aménagements seront suivis dans le temps, afin de vérifier leur fonctionnalité, les entretenir et, le cas échéant, les adapter pour optimiser leur efficacité. De plus, des pièges photographiques ont été posés devant les nichoirs à Effraie des clochers pour pouvoir observer l'occupation des installations.

Un tour de plaine organisé par Bio Hauts-de-France a également été mené par l'association en partenariat avec l'ADEP sur l'exploitation de Mickaël Evrard afin de présenter le déroulement d'un diagnostic écologique et les différents aménagements réalisés par Picardie Nature sur la ferme en 2023. Cet évènement a permis de sensibiliser une dizaine d'exploitants ou personnes en cours d'installation à l'intérêt de l'accueil de la biodiversité au sein des exploitations agricoles. Durant cette journée, un inventaire participatif a été réalisé permettant de relever 36 observations naturalistes de 35 espèces différentes.

Ripisylve de Magnicourt-sur-Canche ©Elea Panserat

ÉTUDE DES MAMMIFÈRES TERRESTRES ET DES CHIROPTÈRES, INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU ET DES RIPISYLVES

OBJECTIFS

Les ripisylves ou forêts alluviales, sont des habitats offrant de nombreux avantages écosystémiques, à la fois abiotiques (limitation de l'érosion des sols) et biotiques. Cependant, la gestion subie par ces milieux induit une forte diminution de leur qualité, aussi bien à l'échelle nationale que locale. Pour permettre d'établir des préconisations visant à améliorer la gestion et donc la qualité des ripisylves, Picardie Nature a décidé de déterminer des indicateurs de qualité de ces milieux. Un projet sur 3 ans financé par l'Agence de l'eau Artois Picardie, la DREAL et le Fonds vert a donc débuté en 2023. Picardie Nature coordonne le projet et fait appel à plusieurs partenaires pour les inventaires (le GON sur les 3 ans et la CMNF en 2023) et pour les analyses génétiques (le GREGE).

Le projet prévu de 2023 à 2025 se base sur le relevé de paramètres typologiques et d'indicateurs biologiques sur 90 tronçons de ripisylves de 500 mètres sur le bassin Artois Picardie. 30 tronçons sont ainsi étudiés par an. **En 2024, l'étude de ces tronçons a été répartie entre Picardie Nature et le GON.**

La phase de terrain conduit à accueillir chaque année 4 stagiaires de Master durant 6 mois dont 2 sont encadrés par Picardie Nature.

Murin de Daubenton (Myotis daubentonii ©L.Jouve
Détecteur acoustiques passif de type Mini BAT ©Picardie Nature

Ripisylve de Magnicourt-sur-Canche ©E.Panserat

RÉSULTATS

Le travail lancé en 2023 avait pour but d'évaluer, à l'aide d'un indicateur inspiré de l'Indice de Biodiversité et de Connectivité (IBC) développé par FNE AuRA, la qualité de 30 ripisylves et de la confronter à des indicateurs biologiques que sont les mammifères. A l'aide de détecteurs acoustiques passifs (pour les chiroptères), de pièges photographiques, de pièges à crottes et à poils et nets-tubes, et de recherche d'indices (pour les mammifères terrestres), l'objectif était de déterminer les paramètres influençant l'usage fait par les mammifères de ces milieux et la richesse biologique qu'ils abritent. Ce travail a été poursuivi en 2024 sur 30 nouvelles ripisylves.

Parallèlement à ce travail de terrain et d'analyse, 5 réunions de travail partenariales ont eu lieu dans l'année. La recherche d'un prestataire en appui sur les analyses biostatistiques a également abouti en fin d'année 2024.

Pose d'un nest-tube ©Picardie Nature

ANALYSE

3

ANNÉES SERONT NÉCESSAIRES POUR OBTENIR DES RÉSULTATS FIABLES

Les résultats des études menées en 2023 avaient notamment montré que les espèces de chiroptères les plus sensibles avaient été contactées sur les ripisylves ayant un ensemble de paramètres d'accueil favorables aux chiroptères. Les analyses statistiques de cette année 2024 ont permis de confirmer l'influence positive du nombre d'arbres vivants de gros à très gros diamètre et de la largeur moyenne de la ripisylve sur l'activité des chauves-souris en général et sur celle du groupe des Murins en particulier. Néanmoins des résultats d'analyse surprenants seront à retravailler suite à la récolte des données 2025 pour affiner les interprétations. Ainsi, une corrélation négative non explicable est apparue entre le nombre de loges de pics et l'activité des murins. Au regard de ces résultats, des analyses statistiques menées sur l'ensemble du jeu de données des 3 années seront nécessaires pour obtenir des résultats fiables concernant l'influence des paramètres typologiques sur l'activité des chiroptères. En outre, des chiffres seuils permettant d'apporter des éléments opérationnels aux gestionnaires de cours d'eau seront également à rechercher dans ces analyses en 2025.

Concernant les mammifères terrestres, les analyses menées en 2024 ont permis de valider la mise en œuvre des divers protocoles de récolte des données (pièges photo, vidéo, relevés de traces et indices, nest-tubes, relevés génétiques). Chaque méthode de détection apporte en effet des informations complémentaires en termes de richesse spécifique. En outre, les modèles statistiques montrent que la pose des pièges photographiques sur un pas de temps de 15 jours est tout à fait pertinente pour obtenir une richesse spécifique maximale (l'obtention du plateau arrive autour du 10e jour de pose).

Notons enfin que les analyses génétiques ont permis de découvrir une nouvelle espèce de mammifère terrestre pour la Somme et le Pas-de-Calais, la Musaraigne carrelet *Sorex araneus*. Cette découverte vient compléter les premières données avérées de l'espèce acquises tout récemment dans l'Aisne (CPIE des Pays de l'Aisne) et dans l'Oise (Picardie Nature).

PLANS RÉGIONAUX D'ACTIONS

Un Plan Régional d'Actions est la déclinaison régionale d'un Plan National d'Actions. Il s'agit d'un document qui recense l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour arriver au bon état de conservation d'une espèce ou d'un groupe d'espèces. Picardie Nature est animatrice de deux Plans Régionaux d'Actions des Hauts-de-France sur la partie picarde : le Plan Régional d'Actions Chiroptères et le Plan Régional d'Actions Papillons de jour et Zygènes.

PLAN D'ACTIONS PAPILLONS

Picardie Nature et le GON ont été chargés par la DREAL Hauts-de-France de rédiger la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Papillons de jour et zygènes (PRAP) pour 2018-2028. En 2024, ce plan a été présenté lors d'un comité de concertation avec les principaux acteurs régionaux.

L'animation de PRAP a été financée par le fonds vert en 2024.

Les échanges partenariaux sur la déclinaison des Hauts-de-France ont permis de définir divers objectifs à travers les quatre axes du plan :

1

Connaissance : Besoin d'informations sur certaines populations d'espèces à enjeux pour améliorer la gestion conservatoire.

Exemple d'action locale en 2024 :
Communauté d'agglomération du Beauvaisis : suivi de 38 espèces avec des efforts sur le Damier de la Succise et mise en place du protocole STERF.

2

Sensibilisation et formation : Actions pédagogiques sur les papillons de jour, notamment sur un public scolaire ; Intérêt pour des outils pratiques sur la gestion des papillons dans divers milieux ; Formation sur le protocole STERF.

3

Gestion et conservation : Favoriser une approche holistique en intégrant les autres PRA régionaux (ex : pollinisateurs, plantes messicoles, odonates, chiroptères, etc.).

Exemples d'actions locales en 2024 :

- PNR Caps et Marais d'Opale : restauration d'habitats pour le Damier de la Succise avec une implication des éleveurs.
- CEN Hauts-de-France : reconversion de terres agricoles en prairies favorables dans l'Aisne avec la recolonisation d'une espèce PRA : le Cuivré des marais.
- PNR Avesnois : dépôt et validation d'un fond vert pour des actions en faveur du Damier de la Succise en forêt domaniale de l'Abbé-Val-Joly.

4

Réseau et échanges : Création d'un outil régional de partage d'informations sur le PRA Papillons de jour.

Dans le cadre de leur mission d'animation du PRAP, Picardie Nature et le GON travailleront dès 2025 à la création de groupes de travail thématiques pour identifier les priorités et proposer des actions concrètes ; la mise en œuvre d'actions partenariales entre les différents Plans Régionaux d'Action ; la formation aux suivis des papillons de jour ; et la centralisation des ressources via l'outil de partage régional.

PLAN D'ACTIONS CHIROPTÈRES

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères (PRAC) Hauts-de-France 2019-2025 se décline en 12 grandes actions ayant pour objectif la préservation des espèces de chauves-souris les plus menacées des Hauts-de-France. Il est piloté par la DREAL Hauts-de-France et co-animé en région par Picardie Nature (Picardie) et La Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) et le CPIE Chaîne des Terrils (Nord-Pas-de-Calais).

En 2024, des financements Fond Verts et DREAL ont permis l'animation et la mise en œuvre de nombreuses actions de ce plan. Voici quelques exemples d'actions :

RETOUR SUR LES ÉTUDES 2024 DU PRAC

Étude du régime alimentaire des chauves-souris en milieu agricole

Cette étude menée en partenariat avec le laboratoire Edysan de l'Université Picardie Jules Verne s'intègre dans les objectifs du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères.

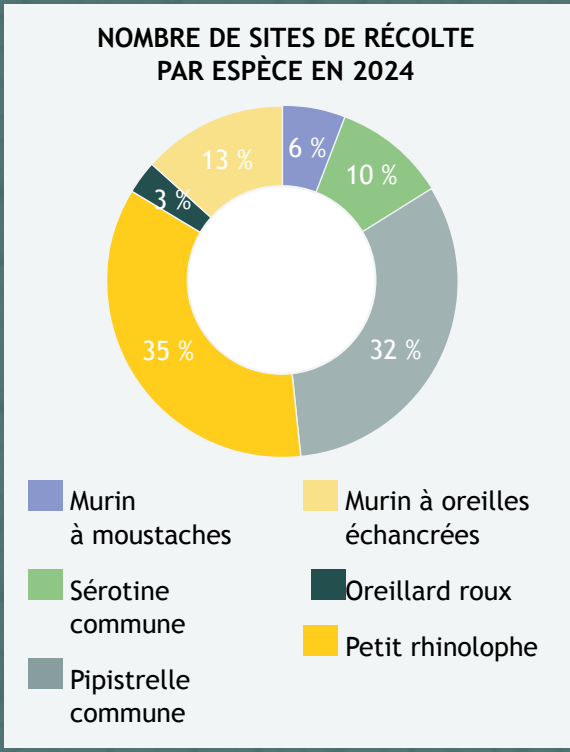

Le projet vise à étudier le service écosystémique de régulation des populations de ravageurs offert par les Chiroptères anthropophiles en contexte agricole, et à évaluer l'intensité de ce service dans l'espace et le temps. Pour cela, le régime alimentaire de différentes espèces de chauves-souris est analysé grâce à l'analyse génétique de l'ADN des prédateurs et de leurs proies invertébrées, contenu dans des guanos collectés dans des gîtes situés dans différents paysages agricoles des Hauts-de-France.

Cette approche permettra de comparer la composition du régime alimentaire (ex : proies ravageuses vs auxiliaires de cultures) de différentes espèces de chiroptères, et d'étudier leurs variations en fonction du sexe des individus, mais aussi de la composition et configuration du paysage autour des gîtes où aura été récolté du guano.

Ce projet permettra d'améliorer les connaissances sur l'utilisation des paysages agricoles par les chiroptères (en termes d'habitat et de ressource trophique), mais également de mettre en lumière les éléments paysagers qui vont favoriser de façon durable les services rendus à l'agriculture.

Cette année 2024 a permis de récolter du guano dans 31 gîtes avec l'appui du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et des bénévoles du réseau chauves-souris. 6 espèces sont concernées par les prélèvements de guano dont une majorité de Pipistrelle commune et de Sérotine commune.

Des prélèvements auront lieu sur une trentaine d'autres sites en 2025. Les analyses génétiques des guanos récoltés débutent en 2024 et continueront en 2025 et 2026. Une valorisation des résultats est d'ores et déjà prévue pour le 1er trimestre 2026 et un élargissement du projet avec l'intégration de nouveaux partenaires est en cours d'étude pour la période 2026-2029.

Étude du Murin de Bechstein en forêt de Retz

Une étude des espèces forestières menée en 2023 en forêt de Retz avait permis la découverte de 25 arbres gîtes dont 16 utilisés par le Murin de Bechstein, 3 par l'Oreillard roux et 6 par le Murin d'Alcathoe. Dans la continuité de cette étude, Picardie Nature a travaillé en 2024 avec le réseau mammifères de l'ONF spécifiquement sur le Murin de Bechstein afin d'étoffer la connaissance des réseaux de gîtes arboricoles utilisés par l'espèce sur le massif.

Une dizaine de bénévoles de Picardie Nature a ainsi participé à 5 jours de capture et de radiopistage en juillet encadré par Lucie Dutour, détentrice de l'habilitation à capturer des chauves-souris. Cinq nouveaux arbres gîtes de cette espèce ont ainsi été découverts lors de cette session ce qui a permis aux grimpeurs agréés du réseau mammifères de l'ONF de réaliser des captures d'individus en sortie de gîtes à l'aide de Harp-Trap arboricole.

Cette méthode a permis d'équiper de nouveaux individus avec des balises qui ont mené les agents de l'ONF vers de nombreux autres arbres gîtes. Le sex-ratio de chaque colonie arboricole a pu être établi ce qui pourra être analysé notamment afin de mieux comprendre le fonctionnement métapopulationnel des colonies. Les résultats de cette étude sont encore en cours d'analyse, ils apporteront des éléments factuels pour une meilleure prise en compte de cette espèce à enjeux dans la gestion forestière du massif.

Étude de la Barbastelle d'Europe dans le nord de la Somme

Simon Le Deschault De Moredon, en stage de M2, a réalisé une étude sur la Barbastelle d'Europe dans le nord de la Somme. Malgré de nombreuses perturbations (météo, perte de données,…), il a réussi à mettre en évidence que la Barbastelle d'Europe est présente dans le Nord de la Somme de la côte jusqu'à Abbeville et Doullens. Cependant, les captures encadrées par Antoine Pudepièce, détenteur de l'habilitation à capturer des chauves-souris, n'ont pas été très fructueuses et seuls des mâles ont été capturés. Cela semble aller dans le sens des études Allemandes et Belges où les mâles laissent les territoires les plus attractifs (ici, la forêt de Crécy en Ponthieu) aux femelles.

Étude Barbastelle 2024 ©A.Pudepièce

CONVENTIONS SNCF RÉSEAU SUR LA PRISE EN COMPTE DES CHIROPTÈRES DANS LES OUVRAGES D'ART

©L.Dutour

Le mercredi 21 août 2024, Picardie Nature a signé, non pas une, mais deux conventions partenariales avec SNCF Réseau pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans les ouvrages d'art.

Une première convention (2024-2034) concerne la gestion d'un gîte à chiroptères se situant dans un tunnel SNCF sur la commune de Château-Thierry avec comme objectif principal de contribuer au suivi, à la préservation et à la gestion durable des populations de chiroptères. Un suivi annuel sera donc réalisé lors de la période d'hibernation et des gîtes seront aménagés afin de créer des habitats favorables supplémentaires. Lors du premier suivi en 2021, 4 Murins à museaux sombres et 1 Petit Rhinolophe ont été découverts.

La seconde convention de partenariat (2024-2027) a pour objectifs principaux :

- Favoriser et structurer le dialogue entre SNCF Réseau et Picardie Nature
- Partager les connaissances et les pratiques : établir un socle de connaissances partagées, comprendre les enjeux mutuels, les impacts et les limites de la prise en compte des chiroptères dans les OA.
- Accompagner SNCF Réseau dans une meilleure intégration des enjeux environnementaux et notamment vis-à-vis des chiroptères dans les ouvrages d'art.

©L.Dutour

Plusieurs actions seront prévues dans les années à venir comme le partage de nos données géolocalisées (réseaux de voies ferrées, localisation des gîtes à chiroptères connus à proximité, localisation des ouvrages d'art) ou encore des journées d'échanges sur les métiers SNCF Réseau (modalités d'intervention des agents sur le terrain, processus industriels employés). Ces actions permettront la création d'outils pour des opérations de sensibilisation des agents et de cahiers techniques pour une meilleure prise en compte des chiroptères au sein du réseau SNCF Réseau.

DIFFUSION D'ENQUÊTES DESTINÉES AUX AGRICULTEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS

Pour rappel, cette première enquête avait débuté en 2022 auprès des agriculteurs des Hauts-de-France. Cette enquête, créée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, la CMNF et le CPIE Villes d'Artois, s'intitule « Des chauves-souris dans mon bâti ». Elle interroge les agriculteurs sur la présence de chauves-souris qui gîtent dans leur(s) bâtiment(s).

Depuis le début de la diffusion, ce n'est pas moins de **97 agriculteurs qui ont répondu à l'enquête !**

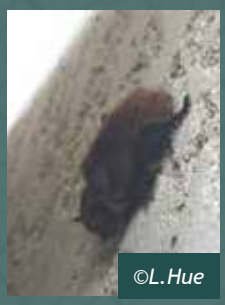
©L.Hue

Lors des visites réalisées en 2024, **plusieurs colonies et gîtes estivaux de 5 espèces différentes ont été découverts** (Murin à oreilles échancrées, Pipistrelle commune, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Oreillard gris).

Le même type d'enquête avait été diffusé auprès des propriétaires forestiers des Hauts-de-France en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Hauts-de-France et la CMNF. Près de 17 000 boîtes aux lettres ont reçu cette enquête dans le bulletin trimestriel Bois du Nord !

Au total pour la partie Picardie, **37 réponses ont été reçues.**
23 visites ont été réalisées en 2023 et 2024 et ont permis de faire de jolies découvertes ! En effet, de nombreux gîtes et maternités de Petit Rhinolophe, Murin du groupe moustache, Pipistrelle commune, Sérotine commune, ou encore de Murin à oreilles échancrées et Murin de Natterer ont été recensés. **Deux répondants à l'enquête sont même devenus Refuge pour les chauves-souris !**

©L.Hue

Des passages en période d'hibernation sont prévus pendant l'hiver 24-25 afin de prospecter blockhaus, caves ou cavités naturelles et anthropiques présentes sur ces parcelles forestières.

Dans le cadre de ces enquêtes et partenariats, des journées de sensibilisation à la prise en compte des chiroptères sont prévues auprès des propriétaires forestiers et des agriculteurs, comme par exemple en fin d'année avec le GIEE de Villers-Bocage.

DIAGNOSTIC DES AQUEDUCS D'UN CENTRE D'EXPLOITATION GÉRÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE

En continuité des diagnostics réalisés sur le secteur de Fère en Tardenois, en 2024, c'est l'ensemble des aqueducs gérés par le centre d'exploitation de Coucy-le-Château du Conseil départemental de l'Aisne qui ont été prospectés.

L'objectif est de déterminer ceux d'entre eux qui pourraient accueillir des espèces protégées afin que des écologues soient consultés pour un diagnostic en cas de nécessité de travaux.

Cette année, c'est près de **214 aqueducs qui ont été diagnostiqués ! Plus de 30 % d'entre eux sont actuellement favorables** à la présence d'espèces protégées.

Pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans les ouvrages d'art et en complément de ces diagnostics, une journée de sensibilisation auprès des agents techniques a été proposée.

©C.Noyau

©C.Lambert

LES INTERPELLATIONS DE PROFESSIONNELS

7 interventions ont permis de sensibiliser 62 agents techniques et élus sur la prise en compte des espèces protégées dans le patrimoine bâti et les ouvrages d'arts.

Ces sessions allient théorie et pratique et sont organisées avec la mission Faune & Bâti qui apporte ses retours d'expérience concrets sur les chantiers, les modalités techniques et les solutions.

Les structures bénéficiaires sont multiples : Conseil départemental de l'Aisne, Conseil départemental de l'Oise, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, ville de Montdidier.

« OBSERVATOIRE » DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FAUNISTIQUES (EEE)

Sur l'ensemble des travaux du GESTe (groupe d'études et de suivi des EEE) dont la gouvernance est assurée par la DREAL et l'animation est conduite par Mélinda Turpin du CEN Hauts-de-France, le GON et Picardie Nature abondent essentiellement sur le volet de la connaissance et de la répartition des espèces exotiques envahissantes.

C'est pourquoi, au dernier trimestre, nous travaillons sur la remise en place d'un outil de restitution dynamique ajouté au site cartographique Oursin (de Clicnat). Cela porte sur 38 espèces envahissantes de la liste régionale.

38
ESPÈCES ENVAHISSANTES DE LA LISTE RÉGIONALE

Enfin, il ne faudrait pas oublier la contribution à la réalisation du plan d'action Frelon à pattes jaunes animé par la FREDON Hauts-de-France. Picardie Nature a ainsi participé au travail qui a abouti à la publication du plan régional d'action Frelon asiatique par la FREDON en mars 2024.

OISEAUX MARINS

ÉTUDE ECOQO « FULMAR » ET « GUILLEMOT » ET ENQUÊTE « OISEAUX ÉCHOUÉS » (OFB DIRECTION MARITIME)

7 jours de suivis ont été réalisés entre le 20 décembre 2023 et le 07 mars 2024. Les recherches se sont déroulées sur le secteur situé au sud de la Baie de Somme entre Ault-Onival et la pointe du Hourdel (15,9 kilomètres de côtes à parcourir). 23 participants ont pris part à au moins un jour de suivi, avec une participation journalière comprise entre 5 et 14 personnes. Le nombre total de cadavres dénombrés durant les suivis EcoQo s'élève à 154 pour 27 espèces, soit une nette diminution par rapport aux 2 années précédentes (301 et 462 cadavres en 2022 et 2023). En 2024, les effets de la grippe aviaire semblent s'être moins fait ressentir, avec une représentation bien plus faible des laridés (38 % des découvertes contre 70 % en 2023) et du Fou de Bassan (7 % contre 18 % en 2023). En revanche, les Alcidés sont assez bien représentés (24 % des découvertes) avec notamment 25 Guillemot de troïl et 11 Pingouin torda.

Les espèces rencontrées dans le cadre du dispositif sont toutes habituelles, hormis le Macareux moine et la Mouette pygmée.

12 cadavres « exploitables » ont été récoltés pour autopsies (25 en 2023) : 6 Guillemot de Troïl, 3 Pingouin torda, 2 Fou de Bassan, 1 Macareux moine et 1 alcidé non déterminé.

Pour la plupart des cadavres, la cause de mortalité n'a pas pu être établie précisément, généralement attribuée à des infections bactériennes ou épuisement physiologique.

La pollution aux hydrocarbures a concerné un Guillemot de Troïl.

Au moins 2 cadavres de Guillemot de Troïl sont liés à une mort par noyade en raison de captures accidentelles en mer (activité de pêche).

Les résultats EcoQO 2024 de la Picardie ont été transmis au GONm (Groupe Ornithologique Normand) pour un calcul de l'indicateur à l'échelle de la façade Manche-Mer du Nord (résultats en cours d'analyse).

L'enquête « oiseaux échoués » réalisée le 24 février, a réuni 14 participants avec 37,3 kilomètres de côte parcourus. Les découvertes concernent 25 cadavres (118 en 2023) appartenant à 10 espèces, principalement du Guillemot de Troïl (20 %), du Goéland argenté (12 %) et du Cygne tuberculé (12 %).

Le taux de mortalité kilométrique est l'un des plus faible observé depuis 2014 avec 0,67 oiseaux/km, alors qu'il atteignait 3,16 oiseaux/km en 2023.

NOMBRE DE CADAVRES OBSERVÉS PAR KILOMÈTRE LORS DES SUIVIS « OISEAUX ÉCHOUÉS » DE 2014 À 2024

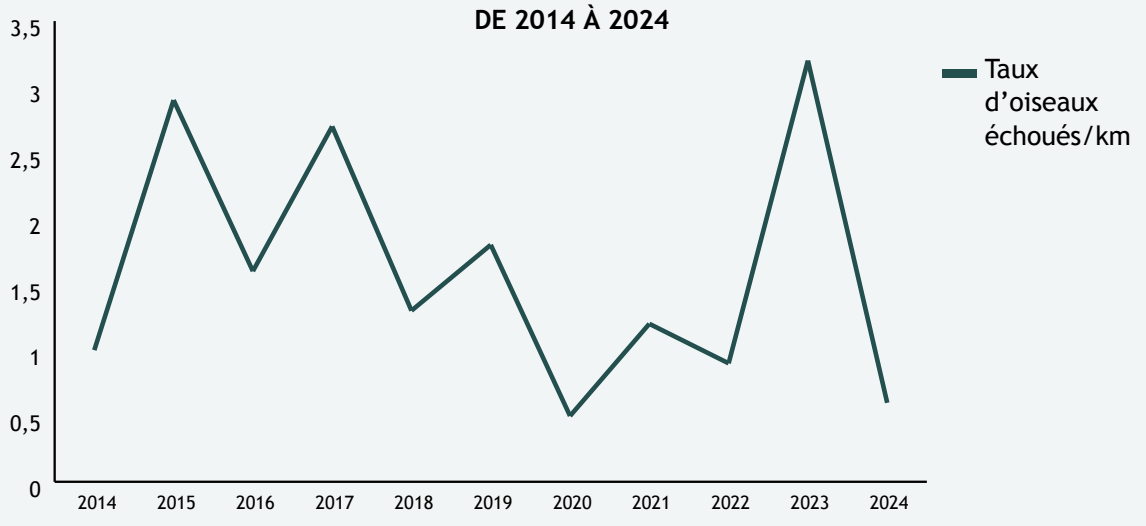

SUIVI DE LA COLONIE DE FULMAR BOREAL SUR LES FALAISES PICARDES

Ce protocole comprend 3 jours de recensement des couples ou SAO (Surfaces Apparemment Occupées) et de 2 jours de suivi de la production en poussins, par un relevé des SAR (Surfaces Avec Reproduction). Le nombre moyen de couples nicheurs (SAO) est de 71 en 2024, ce qui reste dans la moyenne des années précédentes. Côté production, 26 poussins ont été observés, ce qui représente également un résultat moyen, la fourchette des effectifs se situant entre 21 poussins en 2021 et 33 en 2022. Le calcul de l'indicateur proposé par le GISOM permet d'estimer comme « moyen » le niveau de production de la colonie de fulmar des falaises picardes en 2024.

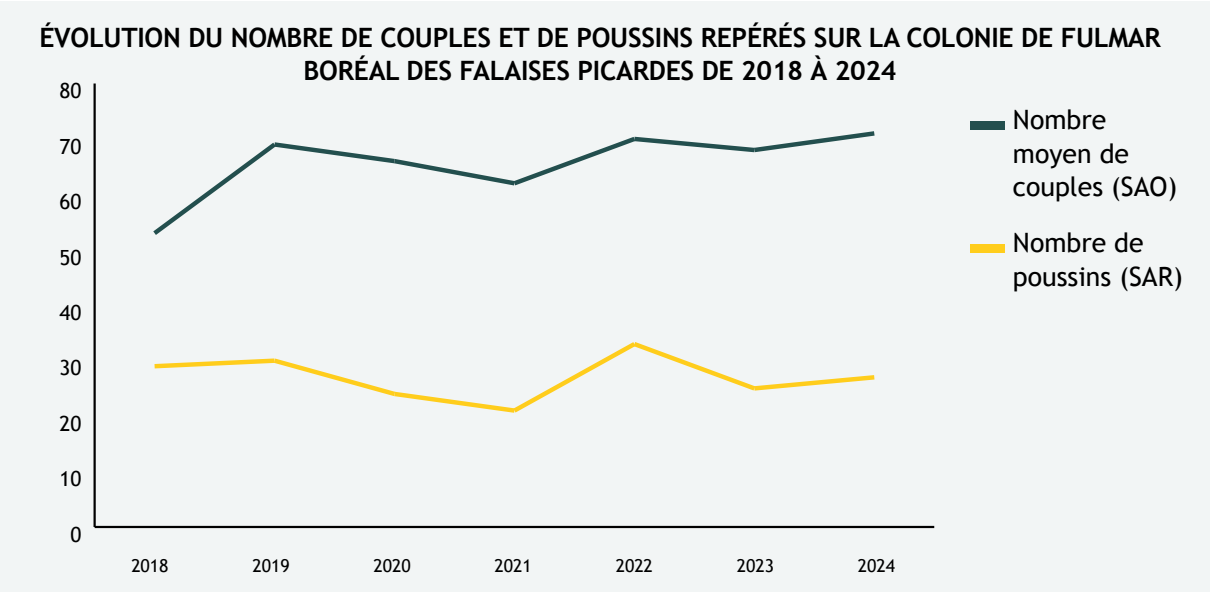

LE PROJET SALAMANDRE

Picardie Nature, le Muséum National d'Histoire Naturelle via le Parc Zoologique de Paris, et le Zoo d'Amiens se sont associés autour d'un projet intitulé « Étude et protection de la Salamandre tachetée ». Son objectif est l'étude in situ et l'élevage conservatoire préventif ex situ en vue de lutter contre le champignon Batrachochytrium salamandrivorans (Bsal) touchant la salamandre, comme d'autres espèces d'amphibiens en Europe. Cette démarche commune vise par ailleurs, par son action anticipée, à se préparer à un effondrement possible des populations sauvages du nord de la France.

ÉCHANGE ENTRE LES PARTENAIRES

2 réunions ont été réalisées en février et en novembre avec le MNHN et le Zoo, pour aborder divers sujets comme la mise en place de l'élevage de conservation, la situation du Bsal en Europe, le monitoring mené sur les populations à l'échelle des Hauts-de-France ou encore la communication vers le grand public.

Une réunion a été réalisée en février avec la DREAL et les partenaires associés au suivi des populations dans les Hauts-de-France (ONF, CPIE 02, 60, Flandre Maritime et le GON), afin de faire un point sur les premiers suivis menés en 2023 et orienter les recherches pour l'année 2024.

COMMUNICATION SUR LA PROBLÉMATIQUE DU CHAMPIGNON BSAL (ÉPIDÉMIOSURVEILLANCE)

Un plan de communication a été mis en place pour sensibiliser un large public, notamment les usagers des forêts, à la problématique du Bsal. Plusieurs articles ont été publiés sur le site internet de l'association dans la rubrique protection des batraciens et relayés dans divers média de l'association et des partenaires associés (FB, newsletters, espace osmose du groupe mare, listes de discussion naturaliste…).

Lors des journées nationales du patrimoine, un stand a été organisé pour communiquer vers le grand public. Deux panneaux ont été réalisés à cette occasion.

MISE EN PLACE D'UN ÉLEVAGE DE CONSERVATION

En 2024, les questions sur les modalités d'accueil de l'espèce au sein du Zoo d'Amiens ont été approfondies (échanges avec les autres zoo détenteurs de salamandre, approfondissement des guidelines…), afin de maîtriser au mieux les paramètres écologiques nécessaires au bon maintien des individus en captivité.

La mise en place de l'élevage à partir d'animaux issus de captivité est prévue pour 2025. Il permettra d'anticiper une éventuelle capture d'individu sauvage en cas de forte contamination au Bsal, dans le but de disposer d'un réservoir génétique en vue de réintroductions.

SUIVI DES POPULATIONS À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE

Depuis 2023, un suivi est mené sur une vingtaine de massifs forestiers de la région, d'après l'adaptation du protocole « la nuit des dragons ». Plusieurs partenaires associés prennent part à cette étude comme les CPIE (02, 60 et Flandre Maritime), l'ONF et le GON. Il s'agit de réaliser de nuit de septembre à novembre, par des conditions météorologiques favorables, des parcours en forêt avec un dénombrement des individus rencontrés, dans l'objectif de connaître les densités localement présentes.

En 2024, 94 transects pour 46 km parcourus ont été réalisés sur 22 massifs forestiers des Hauts-de-France. Les soirées favorables à la détection des individus ont été peu nombreuses, ce qui globalement a engendré un nombre d'observations bien plus faible, avec 306 individus notés en 2024 contre 885 en 2023. Malgré cela quelques massifs ont présenté des densités plus importantes qu'en 2023 comme le Bois de Frémontiers, les Forêts Domaniales de Creuse, d'Halatte, de Hez-Froidmont et du Val Joly. Ces suivis ont apporté localement une amélioration des connaissances et leur poursuite en 2025 devrait continuer dans ce sens.

Ce projet présente un intérêt de par son aspect scientifique, conservatoire, pédagogique et partenarial. Il permet aussi de considérer l'émergence de pathogènes sur un groupe de faune particulièrement menacé par les changements globaux (dérèglement climatique, introduction d'espèces exotiques envahissantes, destruction et fragmentation des habitats...).

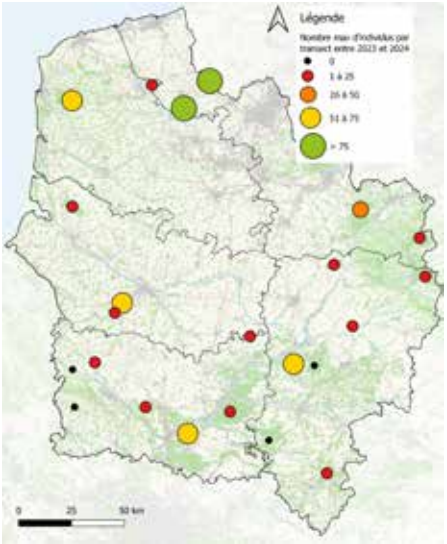

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

171
PERSONNES SENSIBILISÉES SUR LES ACTIONS ABC

En 2024, Picardie Nature a accompagné 4 collectivités dans leurs ABC, ces projets ont bénéficié du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

Dans la Somme

- PNR Picardie Maritime (9 communes de la Vallée de la Trie)
- la commune de Montdidier

Dans l'Oise

- la Communauté de Communes de la Picardie Verte (17 communes de la Vallée du Thérain)
- le PNR Oise Pays de France (Lamorlaye et Chantilly)

CC PICARDIE VERTE (PROJET 2022-2025)

L'année 2024 a été marquée par la mise en place d'actions de sensibilisation. Plusieurs conférences ont été organisées pour les élus et les agents techniques du territoire, notamment sur la faune patrimoniale et la gestion différenciée des espaces verts. Des animations et sorties ont également été proposées au groupe d'ambassadeurs de la biodiversité. À l'issue de ce programme, les ambassadeurs souhaiteraient mettre en place un parcours pédestre agrémenté de panneaux pédagogiques sur la biodiversité locale.

Concernant les scolaires, nous sommes intervenus auprès des 14 enfants de l'école de Bazancourt, les élèves ont eu l'occasion de découvrir le monde fascinant de la faune sauvage (petites bêtes, papillons, oiseaux, chauves-souris). L'association Corrélation, le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain et le Conservatoire Botanique National de Bailleul ont également réalisé des animations dans plusieurs écoles du territoire (primaire, collège, MFR).

En parallèle de la sensibilisation, des inventaires ont été réalisés, notamment sur les amphibiens, cela a permis de réactualiser une ancienne donnée de Triton crêté, qui n'avait pas été observé depuis 10 ans sur la commune.

Des inventaires sur la faune du bâti ont été effectués dans le cadre de l'enquête « accueillez-vous une espèce protégée ? » auprès des collectivités et habitants du territoire de l'ABC.

©M.Blaizel

Ainsi, 13 bâtiments communaux dans 6 communes ont été prospectés et 3 inventaires ont eu lieu chez des particuliers. Ces inventaires nous ont permis de relever de nombreux indices de présence de chauves-souris et de recenser les nids d'hirondelles.

Enfin, des inventaires habitats ont été réalisés sur les 17 communes du périmètre de l'ABC. Ce travail consiste à recenser les haies, boisements, prairies, cours d'eau et étendues d'eau. Ces données sont ensuite utilisées pour réaliser des cartographies en ligne disponibles sur le site *https://obepine.clicnat.fr/#*.

2025 sera la dernière année de l'ABC de la CCPV, l'analyse des enjeux biodiversité, les fiches communales et l'événement de restitution marqueront la clôture du projet.

MONTDIDIER (PROJET 2024-2026)

Les premières actions ont eu lieu pendant la semaine verte, un événement organisé tous les deux ans par la commune. Un stand de sensibilisation et présentation de l'ABC et une balade nature en famille ont été organisés. Ce fut l'occasion pour les participants de se reconnecter à la nature de proximité à travers un parcours ludique ponctué d'arrêts pour observer le paysage, les oiseaux et les plantes. Entre bâti, cours d'eau et chemin de campagne, les participants ont été ravis de redécouvrir leur patrimoine naturel. Picardie Nature était également présent au forum des associations en septembre, notamment pour constituer un groupe d'habitants intéressés par le programme des ambassadeurs de la biodiversité, qui sera lancé en 2025. Au total, 114 personnes ont été sensibilisées pour cette première année de lancement.

Par la suite, un inventaire de la faune des bâtiments a été réalisé dans les établissements publics de la commune, suivi d'une conférence sur la faune protégée des bâtiments, destinée aux élus et aux agents techniques. Cela leur a permis de se familiariser avec les démarches à suivre en cas de travaux.

Des inventaires faunistiques et floristiques ont également été menés par Picardie Nature et le Conservatoire Botanique de Bailleul, révélant de nouvelles espèces sur la commune. Parmi les oiseaux, nous avons noté la présence de la Chouette Effraie *Tyto alba* et de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, tandis que chez les insectes, le Criquet de la Palène *Stenobothrus lineatus* a été observé.

LAMORLAYE CHANTILLY (PROJET 2024-2025)

Dans le cadre de cet ABC, Picardie Nature a accompagné le PNR Oise-Pays-de-France sur la phase de complément des inventaires faunistiques, plusieurs journées d'inventaires ont eu lieu, notamment sur les insectes et sur la faune liée au bâti.

De belles observations ont été faites comme le Miroir - *Heteropterus morpheus* sur une des seules populations connues de la région et la Mélitée du Mélampyre - *Melitaea athalia* pour laquelle seuls quelques individus vers le camp militaire de Sissonne dans l'Aisne sont recensés en plus de ce secteur du sud de l'Oise.

On peut également citer une grosse population de Criquet ensanglanté - *Stethophyma grossum* et la découverte de la Coccinelle des roseaux - *Anisosticta novemdecimpunctata* dans le parc du château de Chantilly.

Des inventaires de la faune du bâti ont été effectués sur les deux communes. En détail, sur la commune de Lamorlaye 11 bâtiments ont été prospectés, des indices de présence de chauves-souris ont été relevés dans un bâtiment et un nid d'hirondelles a été recensé, au total 7 espèces liées au bâti ont été observées dans les bâtiments communaux de Lamorlaye. Concernant la commune de Chantilly, 25 bâtiments ont été prospectés, 6 espèces liées au bâti ont été recensées dont des chauves-souris présentes dans de 2 bâtiments et des hirondelles de fenêtre avec 45 comptabilisées au Centre culturel.

VALLÉE DE LA TRIE (PROJET 2024-2026)

Picardie Nature a accompagné le PNR Picardie Maritime sur la phase de complément des inventaires faunistiques. Au total, 6 sessions d'inventaires, principalement axées sur l'entomofaune, ont été effectuées cette année. Parmi les découvertes, on note l'observation du Thécla du chêne - *Quercusia quercus*, une espèce inconnue dans ce secteur et assez peu répertoriée dans le département de la Somme. Toujours chez les papillons, une Zygène des prés - *Zygaena trifolii*, a également été observée, une espèce en danger critique d'extinction dans les Hauts-de-France et pour laquelle, un des seuls bastions correspond au littoral picard.

POST ABC CC DES DEUX VALLÉES

Suite à l'Atlas de la Biodiversité Communale réalisé en 2018 par la Communauté de Communes de Deux Vallées et Picardie Nature, 7 fiches actions ont été rédigées en 2024.

Élaborées en collaboration avec la CC2V, les fiches actions sont en adéquation avec les enjeux locaux issus de l'ABC et traitent de différentes thématiques :

Fiche n°1
Préservation et restauration des haies bocagères

Fiche n°2
Restauration ou création de mares

Fiche n°3
Gestion douce des bords de chemins ruraux

Fiche n°4
Préservation de la faune protégée du bâti

Fiche n°5
Gestion du patrimoine arboré communal

Fiche n°6
Identification de sites à enjeux biodiversité et outils d'aide à la décision.

Fiche n°7
Leviers de préservation

Chaque fiche présente des objectifs spécifiques, des propositions d'actions concrètes ainsi que des pistes de partenariat et de subventions. Ces fiches actions seront une base pour la mise en place d'actions concrètes, dans le cadre du plan biodiversité 2025-2027 de la CC2V.

16
ÉCHANTILLONNAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2024

RECHERCHE DES AMPHIBIENS DU BASSIN SEINE-NORMANDIE PAR LA MÉTHODE ADN-E

Ce projet mené par Picardie Nature sur une période de trois ans (2024-2026) est réalisé grâce au soutien financier principal de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les amphibiens présents dans le bassin Seine-Normandie, soit principalement les départements de l'Oise et de l'Aisne.

L'étude est conduite en lien avec le laboratoire ADENEKO qui assure la fourniture du matériel, la formation des techniciens, l'analyse des prélèvements et la transmission des résultats.

La méthode utilisée dite « Metabarcoding ADNe », permet la détection de toutes les espèces d'amphibiens présentes dans les Hauts-de-France, hormis les taxons associés au complexe des grenouilles vertes.

La période la plus propice aux prélèvements, correspond à la reproduction des amphibiens (avril à juin) avec une grande quantité d'ADN libéré dans l'environnement par l'intermédiaire de fèces, d'urine, de gamètes, de mucus, de peau… ou encore par la décomposition d'individus morts.

L'échantillonnage est prévu sur une soixantaine de points d'eau, principalement des mares. Il consiste pour chaque site à réaliser 20 prélèvements d'eau, filtrés grâce à l'utilisation d'une capsule.

Les prélèvements ont débuté en avril 2024, sur des secteurs sélectionnés selon plusieurs critères comme la présence ancienne ou soupçonnée d'espèces rares et/ou menacées (ex : Pélodyte ponctué, Crapaud calamite, Rainette verte, Triton crêté, Grenouille des champs…) ou encore en sélectionnant les secteurs peu prospectés par les herpétologues de la région.

Une partie des échantillonnages (20) sont à destination du projet MAREAM mené par le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France, dont l'objectif est d'améliorer la connectivité sur certains secteurs, entre les populations de deux espèces cibles : le Triton crêté et la Rainette verte. Les connaissances acquises serviront notamment à créer de nouvelles mares pour renforcer le réseau existant.

En 2024, 16 échantillonnages ont été réalisés. Les résultats sont actuellement en cours d'analyse.

03

AGIR

FAUNE PROTÉGÉE & BÂTIMENTS

MÉDIATION CHAUVES-SOURIS

NOMBRE ET TYPES DE REQUÊTES

Cette année encore, le nombre de sollicitations se concentre sur la période estivale en raison des naissances de chauves-souris qui suscitent des interrogations auprès des requérants. Sur l'année, plus de 224 requêtes ont été traitées.

RÉPARTITION DES OBSERVATIONS PAR GROUPE TAXONOMIQUE

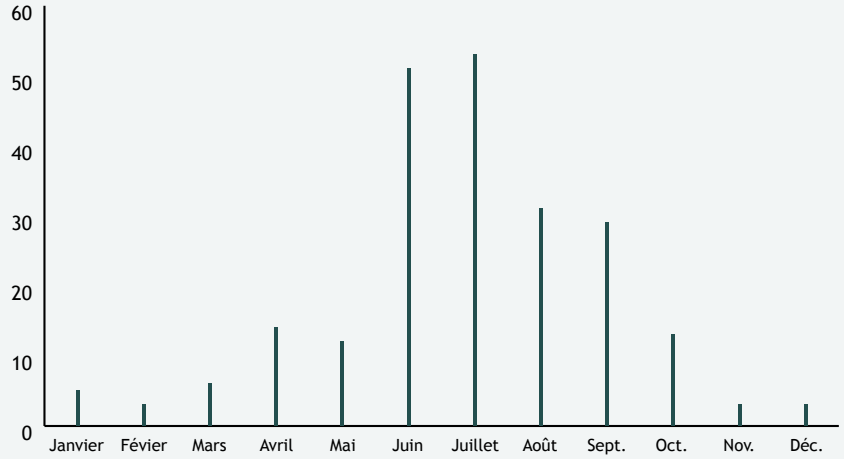

ORIGINE DES REQUÊTES

Cette année, les requêtes proviennent légèrement plus de l'Oise ; la Somme et l'Aisne présentent quant à elles un même nombre de requêtes.

+224

REQUÊTES ONT ÉTÉ TRAITÉES SUR L'ANNÉE 2024

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES REQUÊTES AU COURS DE L'ANNÉE 2024

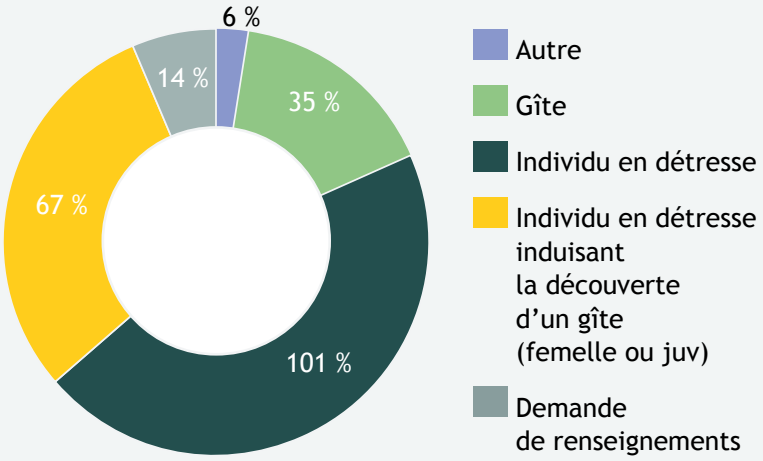

TYPES DE REQUÊTES

La prise en charge des requêtes chauves-souris répond ainsi à **4 objectifs** (du plus prioritaire au moins prioritaire) :

- identifier des gîtes et y préserver la cohabitation humains/chauves-souris
- réaliser une veille sanitaire pour la protection des humains et de la faune sauvage
- améliorer la connaissance scientifique par l'identification des espèces : communes et rares
- permettre à une chauve-souris en détresse d'être sauvée.

Les sollicitations ont lieu **tous les jours** et pour y répondre au mieux, l'appui des **bénévoles** est **indispensable**. Ainsi, cette année, 38 jours de réponse aux sollicitations ont été assurés par **6 bénévoles** formés à cette thématique. Ce bénévolat à principalement lieu les week-ends ou en période d'indisponibilité des salariés, il permet une **réponse continue** aux interrogations des requérants.

La connaissance naturaliste grâce à la médiation

Les demandes pour « un individu en détresse » ont représenté la **majeure partie des requêtes au cours de cette année.** Cela implique un travail de collaboration important entre les médiateurs salariés de Picardie Nature et les centres de sauvegarde, ainsi qu'une mobilisation forte des bénévoles pour rapatrier les chauves-souris vers le centre, puis au retour - pour celles qui survivent - un second voyage vers leur site de découverte afin qu'elles retrouvent leur territoire de vie.

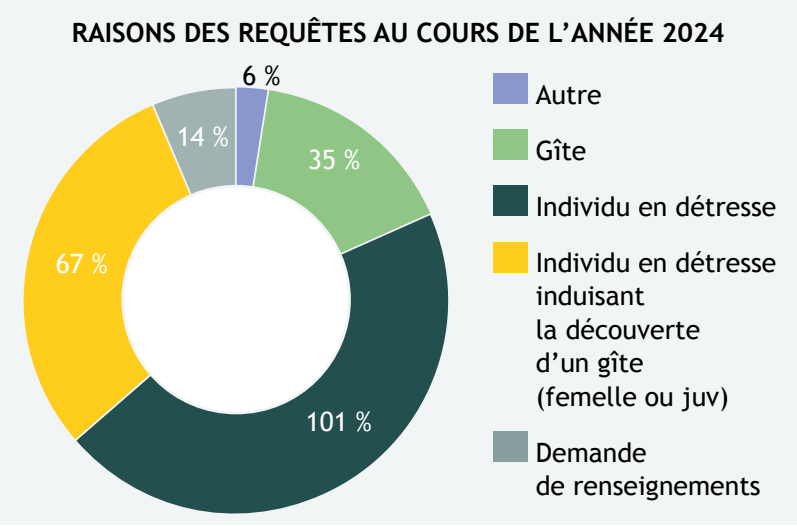

51

CAS DE JUVÉNILES EN DÉTRESSE ONT ÉTÉ TRAITÉS SUR 168 INDIVIDUS

Cette année, parmi les 168 individus en détresse, 51 cas de juvéniles en détresse ont été traités. Ces cas ont généralement pour origine :

- des aléas météorologiques lors de la période d'allaitement entraînant une difficulté pour les femelles à alimenter leurs jeunes
- des périodes de fortes chaleurs causant la surchauffe dans les gîtes utilisés : les chauves-souris recherchent le frais et descendent dans les bâtiments (écoles, maisons…) créant des intrusions gênant la vie des humains : les personnes sont stressées et cherchent une solution
- des perturbations humaines à l'encontre des individus

Pour ces 2 derniers cas, les médiateurs interviennent essentiellement dans l'objectif de trouver des solutions de cohabitation pour les chauves-souris comme pour les habitants.

Sérotine bicolore découverte au sol, affaiblie durant sa migration

Grâce à l'effort salarié-bénévole-centre de sauvegarde chauves-souris, la médiation chauves-souris contribue donc à étudier les espèces qui fréquentent notre territoire. En 2024, deux faits marquants sont à relever :

- Sérotine bicolore : 3 individus ont été secourus à l'automne et rapatriés vers des centres de sauvegarde. Après une vingtaine de jours sous surveillance et soins, tous ont ensuite été relâchés.
  En base de données clicnat, seules 3 observations de l'espèce sont mentionnées depuis 2016. Grâce à la médiation, **l'amélioration de la connaissance sur des espèces peu fréquentes progresse !**
- Pipistrelles de Kuhl : **les 3 premières maternités de Picardie ont été découvertes en 2024 grâce à la médiation !** Elles sont indicatrices du dérèglement climatique.
  Parmi ces sites, un site est tout à fait remarquable : les chiroptères ont élu domicile dans un local électrique. Un suivi acoustique ainsi qu'une sortie de gîte ont permis d'attester de la présence de 12 Pipistrelle de Kuhl.

Le suivi sanitaire

La gestion des requêtes de médiation demande pour certains cas de solliciter les **laboratoires vétérinaires et de recherche** pour **comprendre les pathologies** expliquant la mortalité des individus concernés.

En 2024, plusieurs cas suspects se sont avérés être des problèmes au cours de la gestation des femelles. Participer au suivi sanitaire signifie aussi contribuer aux **programmes nationaux sur les espèces sauvages.** Ainsi, Picardie Nature travaille avec le **réseau SMAC** (Syndrôme de Mortalité Anormale de Chauves-souris) piloté par l'OFB pour mieux **comprendre ces phénomènes.**

Picardie Nature collabore aussi avec le **Centre National sur la Rage à Paris et l'ANSES à Nancy.**

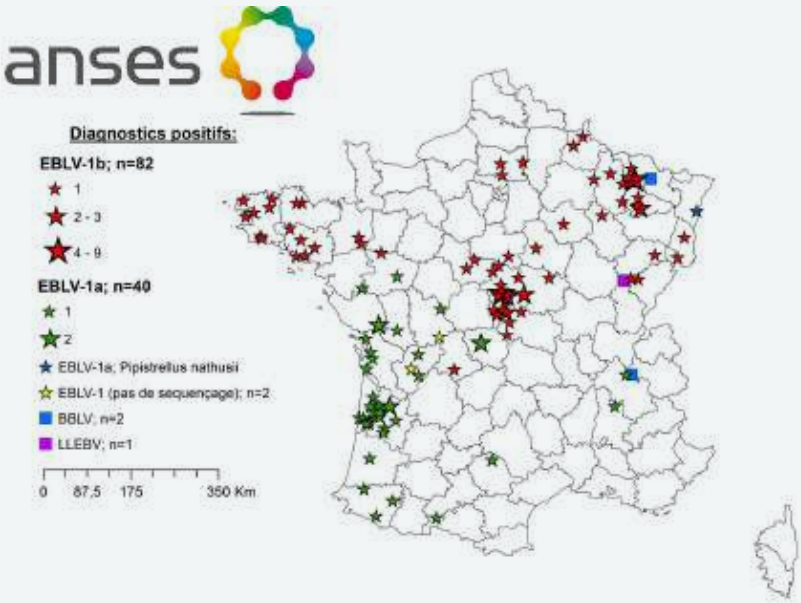

Figure 5: Répartition géographique des cas de rage diagnostiqués sur chauves-souris en France métropolitaine de 1989 à 2023

La protection des gîtes

Ceci est développé dans la partie Refuge et aménagement.

MÉDIATION NIDS OISEAUX DU BÂTI

En 2024, **38 requêtes** concernant les oiseaux ont été traitées. 56 % de ces requêtes concernent l'Hirondelle de fenêtre. Cependant, de plus en plus de requêtes concernent également d'**autres espèces protégées** telles que l'Hirondelle rustique, le Martinet noir, la Chouette effraie, la Chouette hulotte ou encore le Hibou des marais.

Dès qu'il y a un sujet sur des difficultés de **cohabitation** ou des **travaux sur les bâtiments, les médiateurs de Picardie Nature** prennent en charge.

Exemple 1

Des solutions de **cohabitation** et de **sensibilisation** ont pu être proposées à une **école amiénoise** hébergeant chaque année **un couple de Chouette Hulotte** dans sa cour d'école et dont les jeunes en cours d'émancipation se retrouvaient à proximité d'écoliers parfois peu sensibles à leur sort.

Exemple 2

L'origine de la requête concerne des difficultés de **cohabitation** avec une Chouette effraie et la **sécurisation d'un bâti**. Le diagnostic d'une chapelle est réalisé à l'aide de pièges photo qui **confirment la présence** des rapaces dans une zone inaccessible à l'homme. La mairie est soucieuse de préserver son bien communal, et cherche une solution pour limiter les dégâts dus aux fientes et au passage répété des oiseaux dans le plafond abîmé. Picardie Nature a identifié une solution technique. La mise en œuvre est à organiser en partenariat avec la commune.

Les requêtes concernant un oiseau en détresse seul sont transmises au réseau Faune sauvage de la LPO Hauts-de-France, en lien avec les **centres de sauvegarde de la faune sauvage** du territoire. Ces structures sont **indispensables** dans la réponse que nous apportons aux requérants, afin que chacun puisse **préserver la faune protégée** qui l'entoure. C'est principalement grâce au centre de sauvegarde de l'**Envol de Bailleul sur Thérain (60)** que ces oiseaux ont pu être pris en charge.

Les Présidents de Picardie Nature et l'Envol se sont rencontrés pour renforcer la qualité des échanges entre nos associations.

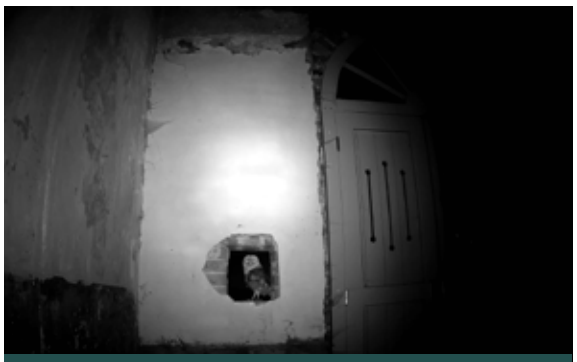

38

REQUÊTES CONCERNANT LES OISEAUX ONT ÉTÉ TRAITÉES EN 2024

RAISONS DES REQUÊTES AU COURS DE L'ANNÉE 2024

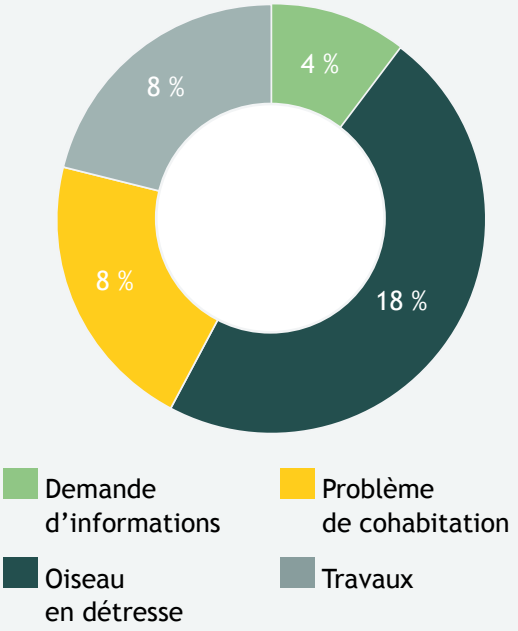

20

REFUGES ONT ÉTÉ SIGNÉS DANS L'ANNÉE 2024, UN RECORD DEPUIS 2012

©H.L

LABEL REFUGE POUR LES CHAUVES-SOURIS

EN CHIFFRE

L'année 2024 est un record depuis 2012 : 20 Refuges ont été signés en un an !

Ces signatures ont lieu dans l'Oise (15 dont la commune de Milly sur Thérain), dans l'Aisne (4 dont la commune de St Michel) et une dans la Somme. Il s'agit de 12 maternités, 1 site d'hibernation et 7 sites accueillant en transit.

À Saint-Michel (02), un temps fort d'inauguration fut organisé par la Commune, le CPIE Pays de l'Aisne, antenne Thiérache et Picardie Nature.

Au programme

Signature avec la presse, pose du panneau Refuge et visite de la cave préservée de l'Abbaye que le CPIE suit depuis de nombreuses années !

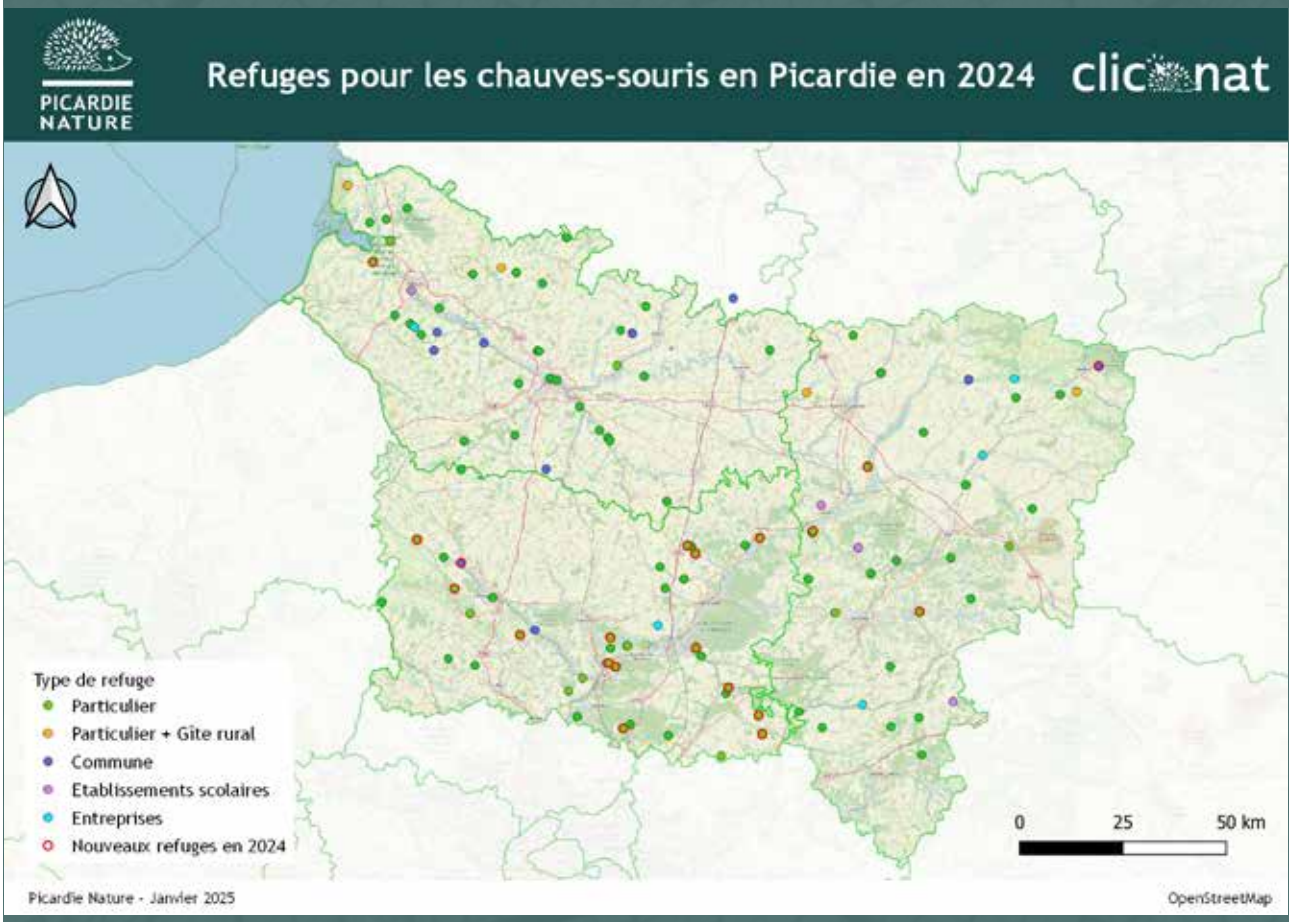

SCIENCES PARTICIPATIVES

Dans le cadre de **sciences participatives** et afin de valoriser l'engagement des propriétaires signataires du label « Refuge pour les chauves-souris ». Picardie Nature prête le matériel d'enregistrement acoustique : détecteurs enregistreurs à ultrasons du type audiomoth. Les personnes installent le dispositif sur les consignes reçues dans leur terrain privé, puis renvoient les appareils. Picardie Nature analyse alors les données et fournit un bilan.

©A.B

Sur les 3 premiers sites refuges volontaires

- Pour deux jardins : 7 espèces différentes sont détectées.
- Pour un autre, c'est un maximum de 9 espèces avérées sur la même zone, et une découverte avec la détermination de cris sociaux de Murin de Bechstein. Ce comportement traduit la présence de plusieurs individus en interaction et probablement un site d'intérêt pour le cycle de vie de l'espèce. Un rapport mettant en forme les résultats sera envoyé aux volontaires pour découvrir l'activité nocturne et les espèces présentes.

Le double objectif de l'action

- faire avancer la **connaissance scientifique** par la sélection de participants dans des secteurs avec très peu de données, où les spécialistes ne sont pas allés.
- rendre visible la diversité des espèces de chauves-souris présentes dans les jardins des **particuliers : ces néophytes sont engagés pour la nature mais ne sont pas spécialistes des chauves-souris.** « *7 espèces dans son jardin, c'est comme un remerciement de la nature d'y prêter attention* ».

REFUGES : SITES PROTÉGÉS

Par le biais de la médiation, de nombreuses sollicitations arrivent à Picardie Nature concernant les chauves-souris. Certaines situations se révèlent complexes car la présence de chauves-souris conduit à des problèmes de cohabitation.
Intrusion, bruit voire odeur « *il n'est pas agréable de vivre avec cela chez soi* ».
Grâce au soutien de différents partenaires financiers et aux savoir-faire artisan, Picardie Nature a la possibilité de sélectionner des cas de figure, pour y voire réaliser des travaux d'aménagement afin de conserver durablement le gîte pour les chauves-souris.
Naturellement, les propriétaires privés ou publics sont soulagés de trouver une solution et de l'aide. Ils s'engagent donc à continuer à vivre avec les chauves-souris et se voient attribuer le label.

En 2024, 12 sites ont été aménagés !

Par le projet Faune et Bâti 2023-2025

4 sites chez le privé : 2 pour la Pipistrelle commune (Somme), 2 pour la Sérotine commune (Aisne, Oise).

Le projet "étude, protection et sensibilisation à la faune sauvage régionale" est cofinancé par le FEDER 2021-2027
UNION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en Hauts-de-France
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Région Hauts-de-France
AGENCE eau Seine Normandie
FRANCE NATION VERTE
Faune & Bâti : les chauves-souris : pour le maintien des espèces et du corridor de leurs gîtes.
Financement grâce au fonds vert
L'AISNE
Oise
SERVICE CIVIQUE
Agglo du Beauvaisis
Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

Avec le soutient du Fond Vert

7 sites : 5 privés, 1 public, 1 privé accueillant du public
1 pour l'Oreillard roux (Aisne), 3 pour la Pipistrelle commune (Somme, Oise), 2 pour la Sérotine commune (Aisne, Oise), 1 pour les petits Murins (Somme).

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

Par un fond privé

1 site privé pour la Pipistrelle commune.
La médiation agit pour les espèces prioritaires du Plan Régional d'Action Chauves-souris à l'échelle des Hauts-de-France : la Pipistrelle commune et la Sérotine commune sont les espèces travaillées à 80 % par la médiation.

AVANT

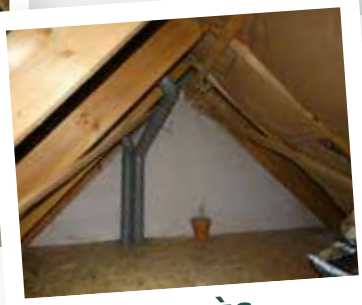

APRÈS

Maternité d'oreillards dans un comble

Sérotine commune partant en chasse et laissant son petit dans le toit comble

ESPÈCES IDENTIFIÉES ISSUES DES CAS DE MÉDIATION 2024
LA MAJORITÉ SONT DES ESPÈCES PLAN RÉGIONAL D'ACTION CHIROPTÈRES

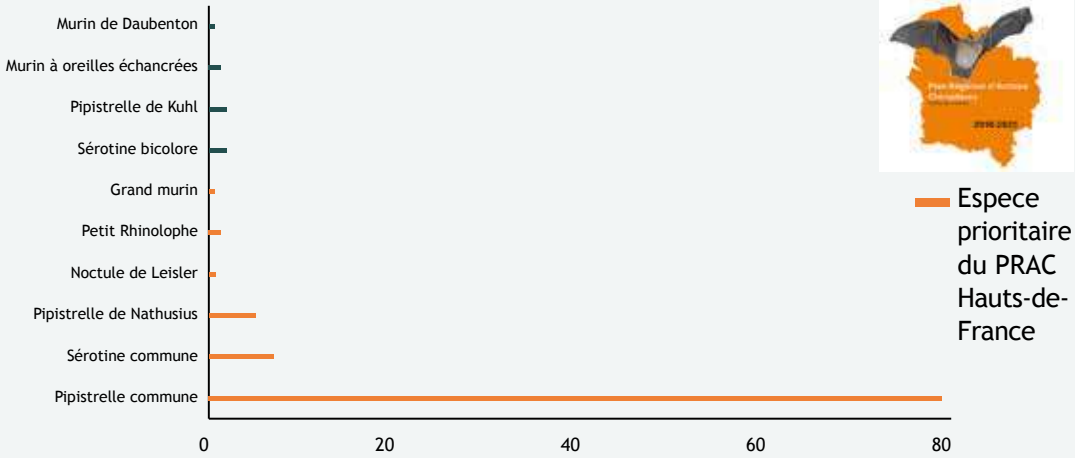

©R.B

©L.Hue

PROJETS SPÉCIFIQUES

PARC DU MARQUENTERRE

Picardie Nature accompagne le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP) dans le cadre des **travaux de rénovation** de la couverture des bâtiments d'accueil du Parc du Marquenterre. La toiture abrite une **maternité de Pipistrelle commune** (regroupement estival de femelles pour mettre bas leur unique petit)

La spécificité de l'opération en 2024 est un **suivi écologique unique doublé d'une étude des microhabitats :**

- Un **suivi écologique** de la maternité a été réalisé en collaboration avec le SMBSGLP et l'équipe du Parc du Marquenterre tout au long de l'été : 4 comptages furent réalisés de mai à août mettant clairement en évidence un **réseau de gîtes** dans les différentes toitures et gîtes artificiels du site : les chauves-souris changent de toiture et forment différents groupes dans la saison
- Une **étude thermo-hygrométrique** est également menée sur la toiture pour mieux comprendre l'usage qu'en font les chauves-souris.

Les travaux ont pris en compte cet enjeu et ont été **reportés à l'automne** (période la moins impactante). Une dépose douce de la couverture a été effectuée en présence de chiroptérologues pour préserver d'éventuels individus. Deux chauves-souris ont ainsi pu être prises en charge et replacées sur le site après que leur état et les conditions d'accueil du site aient été vérifiées.

Picardie Nature remercie le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et l'équipe du Parc du Marquenterre pour son appui lors du suivi écologique de la maternité et de la mise en place de l'étude thermo-hygrométrique.

Le Parc du Marquenterre et Picardie Nature ont informé les visiteurs de la spécificité de ces travaux : en effet la Pipistrelle commune est susceptible également d'occuper leurs habitations.

Un nouveau suivi écologique est prévu à l'**été 2025** afin de vérifier le retour de la maternité après travaux.

À l'occasion de la nuit de la chauve-souris et de la programmation des 30 ans du parc, une conférence sur les chauves-souris a été organisée. Ce fut l'occasion de valoriser l'action de suivi et de protection des chiroptères auprès du grand public.

Pipistrelle commune équipé de son émetteur sur le dos.

31
BÉNÉVOLES MOBILISÉS

23
GÎTES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

ÉTUDE DU RÉSEAU DE GÎTES À MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES

La Pipistrelle commune est connue pour occuper **plusieurs gîtes de maternité** au cours de l'été. Elle se déplace au sein de son réseau de gîtes notamment en fonction des conditions thermo-hygrométriques.

Afin d'améliorer la connaissance des réseaux de gîtes de chiroptères à Merlieux-et-Fouquerolles, Picardie Nature a organisé une **étude de télémétrie** du 25 juillet au 8 août 2024. Le but de cette étude était de **suivre le déplacement de chiroptères** sur deux semaines grâce à la pose d'émetteurs, et ainsi repérer les différents gîtes utilisés.

L'étude s'est déroulée sur **15 jours** et a mobilisé **31 bénévoles**. **15 individus ont été équipés et 23 gîtes ont été identifiés.**

Cette étude a permis de montrer que la population de Pipistrelle commune **circule énormément entre les différents gîtes** du village (certains individus ont même quitté le village pour rejoindre un gîte **situé à 4,7 km**). Des gîtes d'autres espèces ont également été identifiés lors l'étude (Sérotine commune et Murin à moustaches).

Un grand merci aux équipes de Géodomia, du Conseil Départemental de l'Aisne, du CPIE Pays de l'Aisne, à la commune de Merlieux et Fouquerolles et aux habitants pour nous avoir ouvert leurs portes !

©F&B

©S.D

©C.L

©S.D

LES CHAUVES-SOURIS DU DOMAINE DE CHAALIS

C'est en 2017, sous l'impulsion du Parc Naturel Régional Oise Pays de France désireux de développer un Plan d'Action chiroptères sur son territoire, qu'une série d'inventaires a lieu par Picardie Nature et le CEN.

Au détour d'une conversation avec ornithologue et naturaliste local chevronné, que l'information de « 200 Chauves-souris à Chaalis » est portée à notre connaissance. L'inventaire a donc lieu et met en évidence deux espèces avec un petit effectif. Le Domaine de Chaalis est propriété de l'Institut de France. En 2021, un nouvel Administrateur général arrive à Chaalis. Très sensible aux différents patrimoines du lieu, il accepte la collaboration avec Picardie Nature pour approfondir les recherches. Le site d'un millier d'hectares de milieux naturels variés, possède aussi plusieurs bâtiments témoignant de l'histoire des lieux : Ancienne Abbaye Royale, Château et nombreuses autres dépendances.

En 2024, une pression d'inventaire forte a permis de vérifier en simultané les 4 bâtiments hébergeant des chauves-souris : **merci aux 10 participants pour leur motivation et assiduité qui permet de produire des résultats de qualité :**

- 131 Sérotines communes, réparties sur 2 bâtiments déjà connus
- 149 Pipistrelles communes réparties sur 2 bâtiments : l'un connu, et l'autre découvert cette année.

4e

SITE LE PLUS VISITÉ DES HAUTS-DE-FRANCE

avec 60 000 visiteurs par an

Cet inventaire représente principalement les femelles partant chasser : les jeunes restant au chaud à attendre la tétée au retour de leur mère. Tout l'enjeu désormais sur ce site remarquable, est de mettre en évidence les réseaux de gîtes entre tous les bâtiments et permettre ainsi une meilleure compréhension de l'occupation des bâtiments du domaine au fil des saisons. **Le Domaine de Chaalis est le 4e site le plus visité des Hauts-de-France, avec près de 60 000 visiteurs par an.** L'équipe du site a à cœur la transmission des patrimoines. Sur le plan biodiversité, la promotion des chauves-souris des lieux est déjà lancée avec les visuels Refuge pour les chauves-souris à la porte d'entrée.

Dans un souci de pédagogie et de communication, Picardie Nature, invitée aux journées de la Rose organisées par le Domaine de Chaalis au mois de juin 2024, est allée au contact des visiteurs pour les sensibiliser à l'importance d'une cohabitation entre les chiroptères et les humains sur un site emblématique.

©Dreal

EXPERTISE FAUNE DU BÂTI POUR UN RÉSEAU D'ACTEURS

CADRAGE POUR DIAGNOSTIQUER LES CHAUVES-SOURIS DES BÂTIMENTS

Grâce à ses investigations en médiation depuis plus de 10 ans, Picardie Nature a développé une expertise sur l'occupation des bâtiments par les chiroptères.

Le nombre de demandes pour gérer les espèces protégées lors de projets de travaux de rénovation énergétique sur bâtiment est croissant.

Picardie Nature est soucieuse que chaque chantier puisse être suivi par un professionnel écologue compétent.

Grâce à son rôle dans la co-animation du Plan Régional d'Actions, Picardie Nature a, avec la DREAL et la CMNF, animé une journée technique pour les professionnels des associations et bureaux d'étude pour partager les points de vigilance sur ce sujet et commencer l'écriture de méthode d'inventaire en mars. En novembre, le CSRPN a pris connaissance des travaux. En janvier 2025, un groupe de travail spécifique a validé la production.

Picardie Nature a mis en lumière le sujet de la faune du bâti puis mobilise le réseau professionnel et les Services de l'État pour une montée en puissance technique.

IMPLICATIONS AUPRÈS DE RÉSEAUX D'ACTEURS

En Hauts-de-France

Les partenariats techniques avec les institutions avec les DDT des 3 départements picards, la DREAL, le CSRPN s'intensifient. La synergie associative avec l'URCPIE, le GON et la LPO sur la faune du bâti se traduit par des temps de travail commun pour du partage de connaissances. En septembre, Picardie Nature a animé une journée de formation sur les espèces oiseaux et chauves-souris des bâtiments pour les salariés de l'URCPIE : qui sont-elles, comment vivent-elles dans les bâtiments, comment les détecter ?

La DREAL a organisé les 2e rencontres régionales sur la séquence ERc : Picardie Nature a pris part aux interventions pour démontrer que diagnostiquer dès le départ les espèces protégées, rend plus facile leur prise en compte dans la maturation du projet.

La Transition Écologique des Cadres de l'État

À la demande du CNRS, via FNE, Picardie Nature, la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et le Conservatoire du Littoral, réalisaient la 1ere visite dans le cadre de la Formation à la Transition Écologique des Cadres de l'État le 07 novembre 2024. « *Pour gagner la bataille de la transition écologique, il est essentiel que tous les agents publics d'État puissent y être sensibilisés et bénéficient à terme de cette formation.* » Extrait de la circulaire 6423/SG d'Élisabeth Borne en novembre 2023. Sur la réserve naturelle de la Baie de Somme et sur le site de la Ferme de la Maye (*futurs locaux de la Maison de la réserve de la Baie de Somme*), les 10 participants représentaient différents services : *sous-préfète, commissaire de Police, agents de la Direction Départementale de la Protection des Populations, des agents de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des solidarités, un agent de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*.

Les deux thématiques de la demi-journée de formation portaient sur :

- les enjeux réglementaires d'une réserve naturelle : enjeux naturels (oiseaux, phoques, habitats), activités touristiques (visites, fréquentation, bateau), activités économiques (pêches à pied, salicorne, produits locaux).
- l'importance de prendre en compte les espèces protégées (oiseaux, chauves-souris…) dans la rénovation du bâti, et les besoins de mise en place de ponts entre les démarches réglementaires des codes de l'urbanisme et de l'environnement.

L'occasion pour les participants d'observer la faune et la flore de la réserve naturelle de la Baie de Somme, de se familiariser avec les interactions entre la biodiversité et les activités humaines et de prendre connaissance du projet de la future Maison de la réserve naturelle de la Baie de Somme et des enjeux liés à sa rénovation.

Devant le succès de la visite et des thématiques, **deux autres visites ont eu lieu :**

- Réplique à La Maye, le 06 décembre avec **19 participants.**
- Session spécifique sur la **Rénovation énergétique et les espèces protégées** à Beauvais le 28 novembre qui réunit **15 personnes** (Préfectures et Sous-Préfectures, DDETS, DDT, DDPP, DIPN, DREAL, CPN)

©C.L

©S.Declercq

©S.Declercq

©S.Declercq

En France

Grâce au réseau de l'URCPIE, **Picardie Nature est intervenu auprès du CVRH, Centre ministériel de Valorisation des Ressources Humaines** à l'occasion de **deux sessions** :

- « Espèces protégées et Bâti » : tous les agents des DDT-DDTM des Hauts-de-France étaient réunis, aux côtés de confrères d'autres Directions. Très vite ont été évoqués leurs problématiques et besoins dans l'instruction de dossier de dérogation impactant les espèces protégées. 20 participants
- Le même thème très demandé, en format visio au national pour les « Universités d'été du CVRH » : plus de 50 participants très satisfaits de notre intervention !

Picardie Nature a contribué à l'élaboration du **guide technique rénovation du bâti et biodiversité réalisé par la LPO France en concertation avec un réseau d'experts** sur cette thématique. C'est donc grâce à notre expertise que nous sommes intervenus aux côtés d'autres acteurs tels que la SFEPM, Cohab et Nath'H.

CARTES POSTALES

Après une première série publiée en 2022, Picardie Nature a réédité en 2024 une série de 14 cartes postales tirées à 1000 exemplaires chacune sur la faune protégée du bâti intitulée « *À nos côtés et encore pour longtemps ?* ».

Chaque carte met en avant une espèce anthropophile (chauves-souris et oiseaux).

La collection est labellisée *Patrimoine naturel des Hauts-de-France*.

14
CARTES POSTALES TIRÉES À 1000 EXEMPLAIRES EN 2024

ACCOMPAGNEMENT

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT ÉOLIEN POUR LES ESPÈCES SENSIBLES DANS LE BÂTI

Picardie Nature et Boralex ont initié un nouveau type de mesure d'accompagnement éolien en 2021. En 2024 il s'agissait de la dernière année du projet et de beaux résultats sont valorisés :

Connaissance de 4 gîtes de Pipistrelle commune

- 3 suivis régulier pendant 4 ans : certains sont fidèlement occupés par les mêmes effectifs de chauves-souris, et pour d'autres leur présence est discontinue.
- 1 dernier découvert en 2024 : à approfondir

Mobilisation citoyenne

- des animations pour les habitants organisées avec les élus
- des particuliers accueillent chaque année les chauves-souris et participent aux suivis
- des articles de presse de valorisation

Deux sites aménagés

- pour l'un, la cohabitation posait des problèmes : c'est solutionné
- pour l'autre, un bâtiment public est plus favorable aux chauves-souris.

Depuis Picardie Nature et **Boralex** ont déployé un second projet similaire qui apporte encore plus de résultats sur les réseaux de gîtes utilisés par la Pipistrelle commune. L'un deux fut également aménagé suite à une problématique de cohabitation.

Enfin, avec **Elicio**, une dizaine de sites sont identifiés sur 3 communes mettant en évidence à nouveau un réseau. La cohabitation fonctionne assez bien. Il s'agit là d'identifier un site qui a besoin d'un appui aménagement.

Ces projets de recherche et préservation de gîtes à chauves-souris sont importants car ils améliorent la connaissance localement autour d'un parc éolien, ils apportent une solution à des riverains et collectivités locales, ils agissent directement pour préserver des gîtes durables aux chauves-souris. Picardie Nature développe ce partenariat au cas par cas du projet de parc présenté.

SUIVI DE PROJETS : BÂTIMENTS EN CHANTIER ET ESPÈCES PROTÉGÉES

Depuis 2017, Picardie Nature répond à des demandes d'accompagnement de projet de rénovation thermique sur des bâtiments où le porteur de projets se veut être dans le respect de la réglementation. Au début ciblés sur l'Hirondelle de fenêtre, Picardie Nature a trouvé des chauves-souris en approfondissant les diagnostics et bien les autres oiseaux anthropophiles.

Cet appui technique se découpe en plusieurs étapes : diagnostic écologique, concertation sur les modes opératoires et planning, suivi de chantier et suivi écologique une fois le chantier terminé. Picardie Nature est présent sur une opération pendant 5 ans en moyenne.

En 2024, l'association suit une cinquantaine de chantiers. Avec les porteurs de projets, les maîtrises d'œuvre et entreprises, nous mettons au point des solutions adaptées à chaque chantier et bien sur chaque espèce. Quelques faits marquants en 2024 :

- **Les Faucons crécerelles de la Cathédrale de Beauvais.**
  La zone de nidification du couple étant monopolisée par la restauration, des nichoirs transitoires ont été installés dès janvier 2024. Un suivi poussé a mis en évidence l'utilisation d'un des nichoirs par le couple avec la présence de deux petits. Cette observation illustre que la prise en compte des espèces en amont des travaux permet la sauvegarde efficace de leurs habitats.

- **Des oiseaux et des chauves-souris : toujours là après l'ITE.**
  L'espace où nichait l'Hirondelle de fenêtre ne pouvait être conservé pour des raisons d'efficacité d'isolation. Qu'a cela ne tienne : il a été reconstitué sur l'ensemble des bâtiments à l'aide des avancées de toit artificielles (idée de Picardie Nature : confère fiche technique téléchargeable).
  Les oiseaux ont validé : avant travaux, 14 couples actifs étaient dénombrés, et 18 après travaux aussi bien en nid artificiel qu'en nid naturel !

18
COUPLES ACTIFS ÉTAIENT DÉNOMBRÉS APRÈS TRAVAUX

Une petite colonie de Moineau domestique occupait 4 bâtiments : des nichoirs artificiels ont été installés sur les 6 bâtiments de la résidence pour leur offrir davantage d'espace.

Les chauves-souris : les indices démontraient une occupation discrète et furtive dans 5 des 6 combles perdus. Le calendrier d'isolation a été adapté pour leur assurer de la tranquillité. Une attention particulière a été portée afin que l'ensemble des combles continue à les accueillir : saison 2024 : du guano frais sur l'isolation toute neuve !

©A.B

©R.Gandolfi

©R.Gandolfi

PROTECTION DES PHOQUES EN BAIE DE SOMME

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat et de leur mode de vie. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Fauvette et son blanchon le 29/12/2023, à proximité d'activités anthropiques ©A.Griboval

SURVEILLANCE HIVERNALE

Bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait de son climat, les plages restent tout de même fréquentées, notamment pendant les vacances de fin d'année. La protection des couples mère-petit de Phoque gris apparaît donc nécessaire, d'où la mise en place d'une surveillance hivernale. En pratique, les bénévoles se relaient à proximité pour assurer une zone de tranquillité et pour assurer le retour de la mère venant allaiter son jeune. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les utilisateurs de la plage au sujet de la période sensible qu'est l'allaitement et le sevrage pour cette espèce. En plus de cette sensibilisation, les bénévoles peuvent étudier les comportements observés du jeune, de la mère et des interactions entre les deux et avec les autres individus.

Ainsi, les 22 bénévoles investis dans cette action, ont participé au suivi, jusqu'au sevrage, de deux blanchons : celui de Fauvette et celui de Vanesse.

Le jeune de Vanesse, situé dans un secteur plus calme, a permis de continuer à réaliser le suivi comportemental pour cette espèce. La jeune de Fauvette a nécessité, en plus, une présence quotidienne du lever au coucher du soleil. Née en pleines vacances de Noël sur un secteur fréquenté, les activités humaines y étaient régulières. Les interactions avec le blanchon ou avec le couple mère-blanchon n'étaient donc pas rares et auraient pu leur être néfastes sans la protection réalisée par les bénévoles.

Par leurs prospections en amont, par l'organisation et la mise en place des équipes, par leur présence quotidienne sur le terrain, et par le compte-rendu journalier qui ont été réalisés, la surveillance hivernale durant la saison **2023/2024 représente au minimum 674 heures d'investissement bénévole, soit près de 96 journées.humains.**

Tout au long de l'hiver, les gardes de la RNN Baie de Somme et les agents du PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale se sont également mobilisés pour prêter main-forte à Picardie Nature dans cette mission.

Protection d'un reposoir sensible ©M.Poupet

SURVEILLANCE ESTIVALE

La période estivale correspond, quant-à-elle, à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru.

C'est pourquoi, une « surveillance estivale » est mise en place annuellement par l'association. Dans le cadre de cette action, Picardie Nature accueille des bénévoles estivaux pour prêter main-forte aux bénévoles réguliers. Ils sont présents quotidiennement en baie pour réaliser un suivi de la population, pour protéger les reposoirs, et pour sensibiliser et informer le grand public sur la biologie de l'espèce et son environnement.

45

BÉNÉVOLES ESTIVAUX VENUS DE TOUTE LA FRANCE EN 2024

En 2024, ce sont 45 bénévoles estivaux venus de toute la France, présents pour 15 jours consécutifs, qui se sont relayés sur le terrain durant tout l'été. Uen coordinatrice salarié, FOURCROY Camille, a été embauché sur la période estivale.

Cette équipe a permis de sensibiliser près de 28 618 personnes au cours des 104 points d'observation organisés, et des 145 points de protection réalisés en cas de jeunes isolés ou de reposoirs sensibles. Autant de personnes sensibilisées à la biologie des phoques et de leur habitat, diminuant par la même occasion le nombre de dérangements engendrés.

Malgré ces actions, sur les 173 naissances, 27 jeunes phoques veaux-marins non émancipés n'ont pas pu être sevrés naturellement en baie de Somme : 16 se sont échoués vivants et ont intégré un centre de sauvegarde de la faune sauvage (LPA de Calais ou CHENE d'Allouville-Bellefosse,), et 11 jeunes se sont échoués morts.

Ces prises en charge représentent un taux de sevrage naturel de 84,3 %. Ce taux peut être expliqué par différents facteurs notamment par de nombreux dérangements, à marée basse comme à marée haute.

Si l'on prend en compte la mobilisation bénévole par action, elle représente **plus de 4174 h de présence bénévole cumulée sur le terrain durant l'été, soit 596 journées.humains.**

Dénombrement des individus lors d'un comptage ©M.Poupet

Panneau installé aux abords des accès à la mer ©S.Monnet

250
INTERVENTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2024

SENSIBILISATION ET INFORMATION PAR LES BÉNÉVOLES

Cette année, 250 interventions (points d'observation des phoques au Hourdel, points de protection, expositions et conférences) ont été réalisées. Elles ont permis de sensibiliser près de 28859 personnes, dont 28618 rien que durant la surveillance estivale. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année.

Certaines actions phares ont particulièrement marqués l'année 2024

- Dans la continuité des moyens de communication réalisés de façon concertée avec l'ensemble des partenaires impliqués dans les actions de suivi et de protection des phoques dans les Hauts-de-France, **un panneau de sensibilisation pour la surveillance hivernale** a été réalisé après échange entre Picardie Nature et le PNM. Ce panneau a pour vocation d'être affiché sur les lieux stratégiques de passage du grand public aux abords des accès à la mer.

- L'association a participé pour sa troisième année consécutive aux deux **bourses aux dépliants** organisées par Somme Tourisme. De plus, afin d'informer un maximum d'hébergeurs nous avons organisé début juin une réunion avec tous ceux localisés sur le pourtour de la baie de Somme.

- **Les échanges avec les acteurs du territoire** (guides en baie et police de l'environnement) ont été facilités et accentués par le biais de différents moyens de communication et de rencontres. Picardie Nature a notamment formé les étudiants du DU Marquenterre sur la thématique des mammifères marins, dont les phoques en baie de Somme.

- **Un temps d'échange à destination des habitants de Fort-Mahon** au sujet des naissances de Phoques gris a été organisé avec l'aide de la commune. Pour Picardie Nature, ce fut l'occasion d'informer les habitants sur ce phénomène naturel qui tend à se pérenniser sur le secteur, du fait de la fidélité au site de mise bas des femelles de cette espèce.

zoom sur le panneau ©C.Druaux

SUIVI ET PROTECTION DES BUSARDS

VIE DU GROUPE « BUSARD » DE PICARDIE

26 membres du groupe « busard » étaient présents à la réunion annuelle qui s'est tenue à Crèvecoeur-le-Petit, au mois de mars. **40 personnes** ont également participé aux 4 formations réalisées fin avril-début mai, sur les secteurs de Montdidier, Amiens, Péronne et Saint-Quentin.

Ces chiffres montrent un engouement croissant depuis quelques années, pour cette action qui rappelons-le a pour objectif de protéger les nichées de busards (rapaces nichant au sol dans les cultures). Elle se déroule d'avril à août et nécessite un travail de médiation avec les agriculteurs, notamment pour installer des cages de protection autour des nids, afin d'éviter leur destruction lors des travaux de fauche.

Cette année, en plus d'**un renfort CDD** de 4 mois à plein temps sur la mission, **2 services civiques et un stagiaire** ont rejoint les troupes, ce qui a notamment permis d'approfondir les recherches sur un secteur de l'Oise compris entre Francastel (60) et Montdidier (80).

NIDS REPÉRÉS AU SEIN DES CULTURES

La saison a été marquée par des conditions météorologiques fortement pluvieuses au printemps, avec des effets sur la reproduction des busards (essais d'installation sans suite, problèmes d'incubation, retards d'envol des nichées…).

	Nbr de nids	Nbr de nids avec jeunes à l'envol*	Taux de réussite des nids (%)	Nbr de jeunes à l'envol*	Production (Nb moyen de jeunes à l'envol par nid en succès)
Busard des roseaux	8	6	75 %	16	2,67
Busard Saint-Martin	19	10	52 %	31	3,10
Busard cendré	10	5	50 %	10	2
Busard pâle	1	0	0 %	0	NA
TOTAL	**38**	**21**	**55 %**	**57**	**2,71**

En 2024, 38 nids ont été repérés au sein des cultures contre 21 en 2023. Une augmentation qui peut s'expliquer par les prospections supplémentaires réalisées entre Francastel (60) et Montdidier (80), mais aussi par la hausse du nombre de bénévoles impliqués, et également par l'investissement de l'association dans un drone thermique qui a fortement aidé aux repérages des nichées.

Les nids ont concerné 4 espèces de busards, avec **un premier cas de nidification du Busard pâle (Circus macrourus) en Picardie**, qui n'a hélas pas abouti à cause de la prédation des œufs avant l'installation d'une protection.

©C.Boutrouille

57 jeunes ont atteint le stade de l'envol (50 en 2023). Le taux de réussite reste néanmoins faible cette année avec seulement 55 % des nids repérés ayant abouti à l'envol d'au moins un jeune, contre 81 % en 2023. De même, on peut noter en 2024, une production relativement faible avec en moyenne 2,71 jeunes par nid, contre 2,94 en 2023.

L'année semble avoir été particulièrement défavorable pour le Busard cendré (Circus pygargus), avec un taux de réussite des nids de 50 % (64 % en 2023) et une production de seulement 2 jeunes à l'envol/nid (3,17 en 2023).

PROTECTIONS MISES EN PLACE

16 nids ont été protégés, concernant 40 jeunes. Les protections ont joué un rôle notable pour limiter la destruction des nichées durant les moissons, avec 29 jeunes (51 % des jeunes à l'envol) ainsi sauvés. Ce constat est particulièrement évident pour le busard des roseaux dont 88 % des jeunes ont pris leur envol après la moisson. Bien que difficile à apprécier, les protections ont probablement joué un rôle important pour limiter la prédation des nichées, en les rendant inaccessibles aux prédateurs terrestres (renards, mustélidés…) généralement durant 3 à 4 semaines.

16
NIDS ONT ÉTÉ PROTÉGÉS

RÉSULTATS DES PROTECTIONS PAR ESPÈCES

	Nbr de nids avec intervention	Taux de protection des nids	Nbr de jeunes à l'envol avec protection*	Taux de jeunes à l'envol avec protection	Nor de jeunes à l'envol après moisson	Tx de jeunes à l'envol après moisson
Busard des roseaux	6	75 %	16	100 %	14	88 %
Busard Saint-Martin	5	26 %	14	45 %	10	32 %
Busard cendré	5	50 %	10	100 %	4	50 %
Busard pâle	0	0 %	0	NA	0	NA
TOTAL	**16**	**42 %**	**40**	**70 %**	**29**	**51 %**

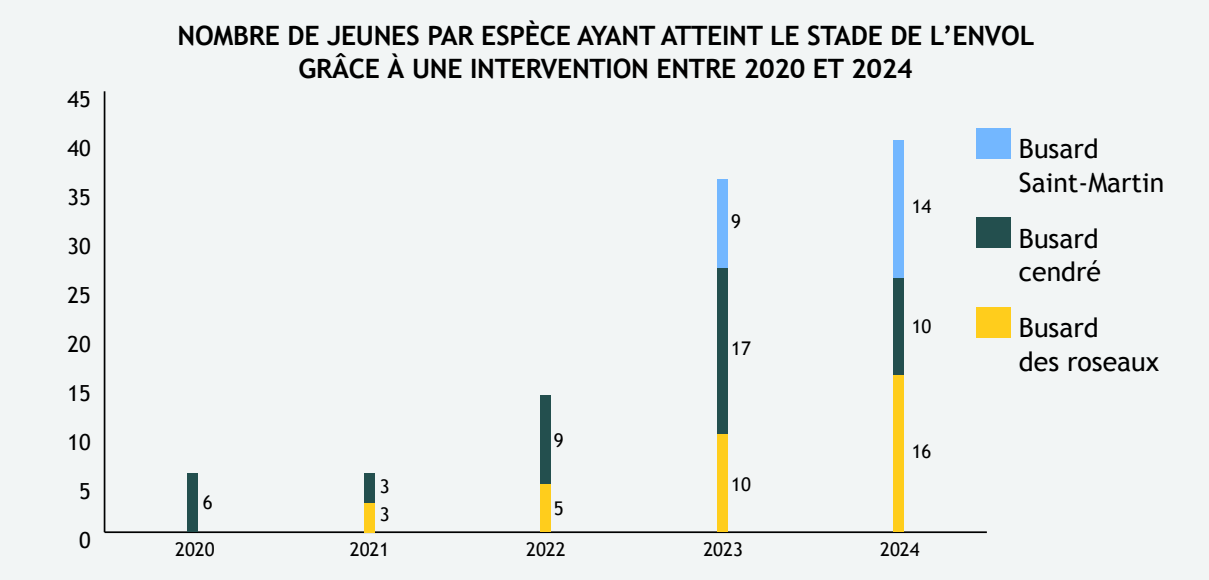

Cette année, les cages dites « CNRS » ont été principalement utilisées comme moyen de protection. Simple à installer, leur utilisation s'est avérée très efficace, hormis pour un nid où 3 jeunes ont été prédatés. Pour renforcer la protection, des canisses ont par la suite été posées autour des cages lorsque les nids étaient trop exposés aux prédateurs et à l'ensoleillement.

©S.L

Enfin, la médiation avec le monde agricole s'est globalement bien déroulée ! Sur la vingtaine d'agriculteurs contactés, la majorité a plutôt bien accueilli notre démarche, voire s'est montré très intéressé par les busards. Rappelons que les busards jouent un rôle non négligeable dans la régulation des rongeurs au sein des cultures (consommation d'environ 1000 campagnols par an pour un couple). Une aide précieuse de mieux en mieux intégrée par les exploitants agricoles.

En plus des 38 nids repérés au sein des cultures, soulignons la découverte de 10 nids en contexte « naturel » (hors zones cultivées), concernant 6 nids de Busard des roseaux et 4 nids de Busard Saint-Martin.

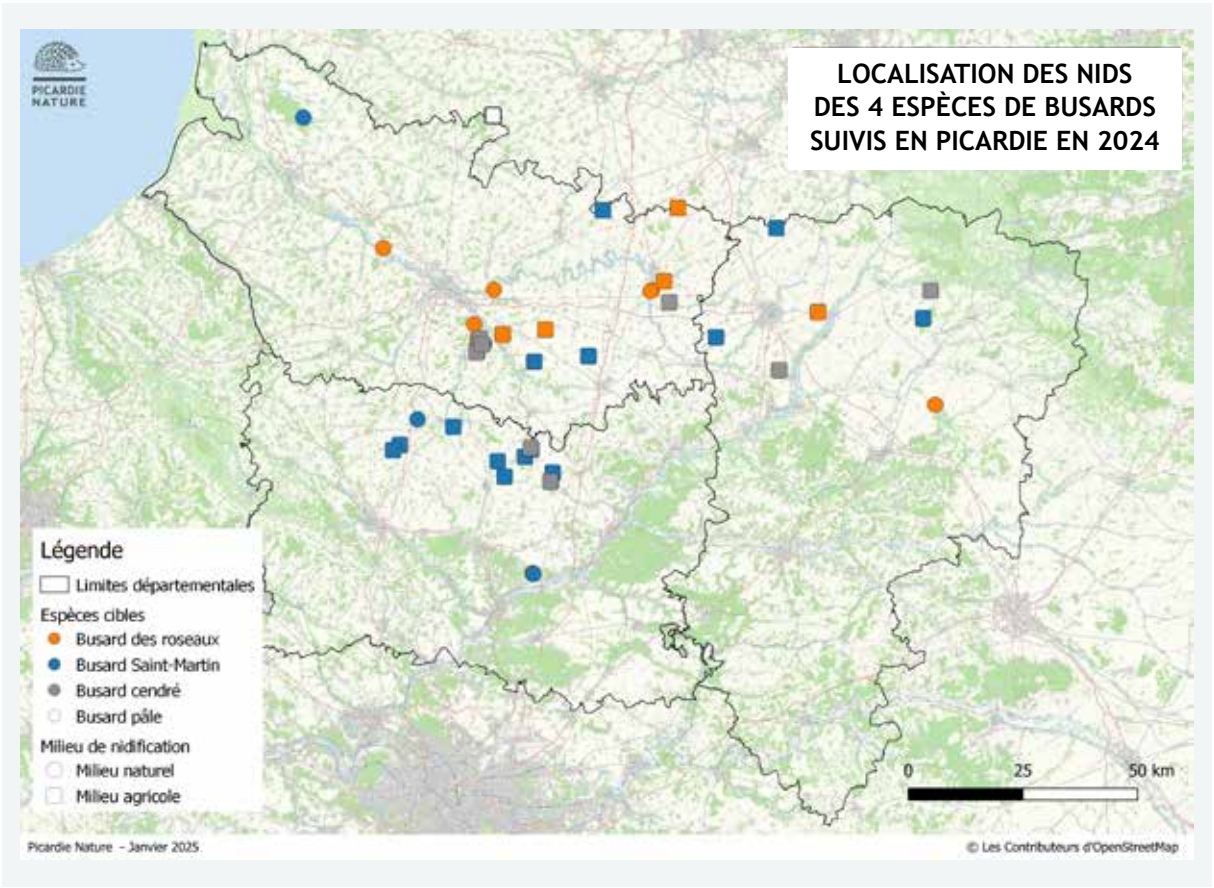

LES ACTIONS EN JUSTICE

Conformément à l'objet de l'association, nous engageons des actions contentieuses devant les juridictions administratives, tribunal administratif d'Amiens, de Lille et Cour d'Appel de Douai (contestation de la légalité d'un document administratif autorisant une activité portant atteinte à l'environnement, en particulier la biodiversité) et devant les juridictions pénales, tribunal judiciaire d'Amiens, de Laon, Lille et Cour d'appel d'Amiens et Cour de Cassation en 2024.

LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

Deux dossiers débutés il y a plusieurs années sont toujours en cours, un troisième s'est achevé sur un échec.

LE PROJET D'USINE DE LAINE DE ROCHE ROCKWOOL À COULLEMELLE PRÈS DE SOISSONS (02)

Deux associations, Picardie Nature (en soutien à un collectif local qui se mobilise fortement : Stop-Rockwool) et Sauvons Soissons contestent la légalité de l'autorisation préfectorale d'exploitation pour différents motifs de destruction d'habitats d'espèces protégées, rejets atmosphériques de polluants, consommation d'eau et d'énergie. Picardie Nature conteste également la Déclaration d'Utilité Publique délivrée par le préfet pour la construction d'une ligne électrique qui sera financée par RTE, uniquement pour les besoins de l'industriel.

En parallèle la municipalité de Courmelle est attaquée par l'industriel pour refus de délivrer un permis de construire.

En 2024, ces 3 actions contentieuses distinctes étaient toujours en instruction devant la Cour d'Appel de Douai.

L'EXTENSION D'UN ÉLEVAGE BOVIN AU SEIN DU PNR DE L'AVESNOIS (59)

Cette région de bocage connait une évolution inquiétante de l'élevage laitier avec une augmentation de cheptels atteignant 399 vaches dans une exploitation de Catillon sur Sambre.

En soutien à une association locale, Refus de l'Élevage Industriel (REI), Picardie Nature et L214 se sont joint à REI dans un recours déposé auprès du TA de Lille le 17 septembre 2021. Une audience est attendue dans les tous prochains mois.

D'autres actions vont être engagées en 2025 car nous considérons que ces agrandissements d'élevages sous hangar devraient être soumis à un régime d'autorisation et non un régime de simple enregistrement, beaucoup moins contraignant sur le plan environnemental. De plus nous dénonçons les calculs de charge en azote des plans d'épandage proposés, d'autant qu'ils se situent dans des secteurs où le taux de nitrate de nappes souterraines est déjà proche de 50 mg/l.

EXTRACTION DE GRANULATS EN ZONE HUMIDE (60)

Une autorisation d'extraction de granulats en zone humide s'achève mal pour la nature après une suite d'obstacles

En mars 2020 Picardie Nature engageait un recours devant le TA d'Amiens contre une autorisation préfectorale d'exploiter une vaste zone humide comprenant une forêt alluviale sur fond tourbeux sur les communes de Bailleul-sur-Thérain, Rochy-Condé et Warluis (60). L'enjeu de notre engagement était double : préserver les habitats d'espèces protégées, préserver la fonctionnalité écologique de stockage de carbone d'un marais tourbeux.

En avril 2021 nous avions réussi à faire stopper le chantier, le juge des référés du TA d'Amiens a considéré qu'il y avait bien un caractère d'urgence devant le risque d'atteinte irréversible et un doute sérieux sur la légalité de l'autorisation préfectorale.

Le 17 mars 2022 la requête en annulation est examinée et les juges la rejette sur un point de forme : défaut de qualité à agir du président de Picardie Nature. Premier obstacle. Incompréhensible ! À la lecture du jugement, nous comprenons que des magistrats ne savent pas lire nos statuts, propres à chaque association et pourtant rédigés avec clarté concernant les fonctions du conseil d'administration, du bureau et du président. Le 28 mars 2023, les magistrats de la Cour d'Appel de Douai ont considéré que les premiers juges avaient mal interprété nos statuts et ont renvoyé le dossier devant le TA d'Amiens.

Le chantier repart, la forêt alluviale est désormais en partie détruite. Nouveau dépôt d'un référé suspension ayant bon espoir d'obtenir l'arrêt du chantier, les conditions étant les mêmes qu'en 2021. Deuxième obstacle. A l'audience du 3 mai 2024 nous apprenons que le préfet de l'Oise a publié, la veille, un nouvel arrêté préfectoral, considérant que :

- Le gisement de granulats répond aux besoins pour la construction dans le département
- Le projet répond à des raisons impératives d'intérêt public majeur d'ordre social
- Il n'existe aucune solution alternative qui aurait permis l'évitement dans le cadre de l'application de la doctrine Eviter-Réduire-Compenser
- Des manquements identifiés par la Direction Départementale des Territoires de l'Oise seront corrigés par ce nouvel arrêté modifiant celui de novembre 2019.

Les juges rejettent cette nouvelle demande d'arrêt des travaux au motif qu'aucun des moyens soulevés par notre association n'est de nature à créer un doute sérieux sur la légalité de l'autorisation préfectorale. Il nous aurait fallu recommencer toute une procédure, examiner rapidement ce nouvel arrêté préfectoral, construire un argumentaire solide en quelques semaines, s'engager dans un contentieux long devant la même juridiction qui avait cherché un moyen de rejet de notre requête initiale. Avec le risque, en cas d'échec, d'être condamné à indemniser le carrier à hauteur de plusieurs milliers d'euros (10 000, 15 000 ?)

Décourageant et écœurant !

UNE INTERVENTION EN SOUTIEN D'UNE ASSOCIATION LOCALE À CANAPLES (80)

En novembre 2023, les propriétaires d'un château et d'un parc classé au titre des monuments historiques nous alertent sur la délivrance par le maire en juillet 2023, d'un permis de construire à titre précaire sur 15 ans, pour une activité de concerts sur le site de l'ancienne pisciculture de la commune.

Au regard du règlement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la Communauté de Communes Nièvre et Somme qui inclut Canaples, cela n'est pas possible car le projet se situe en zone naturelle à dominante humide (Nzdh).

Sauf que ce PLUI a été annulé par le Tribunal Administratif d'Amiens en mars 2023. Dans une telle situation, dans l'attente d'un jugement définitif devant la Cour Administrative d'Appel de Douai, c'est l'ancien Plan d'Occupation des Sols datant de 1991 qui fait office de règlement d'urbanisme. Profitant de ce retour à un document réglementaire ancien, qui constitue une forme de « régression du droit de l'environnement » le maire de Canaples a délivré un permis de construire. Toutes les communes concernées sont gênées par cette annulation complète alors que les juges auraient pu probablement décider d'une annulation partielle portant uniquement sur les dispositions des zones AU (à urbaniser) contestées.

Pourquoi Picardie Nature a produit un mémoire en intervention volontaire pour se joindre au recours engagé par le propriétaire du château proche de la pisciculture ?

La municipalité de Canaples décide de faire réaliser un Atlas Participatif Communal de biodiversité, entre 2017 et 2020, par le CPIE de la Somme. Le « bal monté » et le nouveau parking peuvent accueillir 300 personnes. L'activité sonore et lumineuse nocturne de concerts, quasi hebdomadaire, se situe précisément sur des terrains identifiés par l'Atlas précité comme présentant une grande sensibilité environnementale. De plus, l'assiette du projet se situe au droit d'une zone de chasse à préserver pour plusieurs espèces de chiroptères que nous avions déjà identifiée dans notre base de données et qui a été très bien confirmée par des chiroptérologues du CPIE de la Somme.

Un porter à connaissance a été effectué en 2021 auprès du maire et du conseil municipal. Le maire ne pouvait donc ignorer que la zone d'implantation du bâtiment :

- se situe sur un corridor terrestre pour la faune
- est identifiée comme une zone à enjeux écologiques
- constitue un réservoir de biodiversité

Il s'agit là d'une atteinte à l'habitat d'espèces légalement protégées comme le stipule l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire.

Un Atlas Participatif Communal (APC) est une variante des Atlas de Biodiversité Communal (ABC) créés par l'Office Français de la Biodiversité :

Le projet Atlas Participatif Communal (APC) a pour objet principal d'accompagner la population, les acteurs locaux et les élus des communes du département de la Somme dans la connaissance et la prise en compte, dans les politiques publiques et les documents d'urbanisme, de la biodiversité.

Un APC n'a aucune valeur réglementaire, une collectivité peut bénéficier de fonds publics, valoriser le travail réalisé et… se moquer quelques années après des recommandations formulées. Les 12 espèces de chauves-souris recensées dans le cadre de cet APC (Murin de Daubenton, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Murin à moustache, Murin à oreilles échancrées, Sérotine commune, Pipistrelle commune…) apprécieront !

LES JURIDICTIONS PÉNALES

Trois affaires jugées par le Tribunal Judiciaire de LAON où intervient un de nos adhérents, Jean-Pierre JORAND, aux audiences pour présenter les conclusions de partie civile que je lui rédige :

Une affaire de capture et détention de chardonnerets, espèce légalement protégée, sur la commune de ST MICHEL. La proximité avec la frontière belge peut laisser supposer une activité de commerce illégal de chardonnerets, malheureusement toujours prospère.

Les deux prévenus ont été jugés le 20 septembre 2024 et condamnés chacun à 3000 € d'amende dont 1500 € avec sursis et à verser solidairement à PICARDIE NATURE 200 € au titre du préjudice moral et 200 € au titre du préjudice écologique.

Une affaire de destruction de 440 mètres de haie, habitat d'espèces protégées par un exploitant agricole à Chermizy-Ailles. La peine a été ajournée au 19 décembre 2025 pour permettre la replantation d'une haie dans les conditions fixées par l'OFB.

Un affaire de destruction de 260 mètres de haie à Rouvroy-sur-Serre. L'exploitant agricole a été condamné à 500 € d'amende avec sursis, à replanter 260 m de haies dans un délai d'un an sous contrôle de l'OFB et avec 200 € d'astreinte par jour de retard. Picardie Nature recevra 100 € au titre du préjudice moral.

Trois affaires débutées en 2019 et 2020 ont été suivies en 2024, soit renvoyée en 2025 soit pas encore mises à l'audience. Cela nécessite de notre part des relances, ne serait-ce que pour nous assurer que le dossier n'est pas enterré. Il s'agit :

Des travaux de consolidation d'une dune en Baie d'Authie réalisé par la Communauté d'agglomération de l'arrondissement de Montreuil, à Berck-sur mer (62), sans étude d'impact dans un site Natura 2000. Un suivi des gisements de coques met en évidence une destruction irréversible du gisement exploité depuis des décennies par des pêcheurs à pied, liée à une élévation de la hauteur des fonds sableux provoquée par un enrochement toujours en place. Cet enrochement était destiné ni plus ni moins à détourner le cours de l'Authie dans l'estuaire pour faire passer des camions.

Les coques constituent aussi une ressource alimentaire pour les limicoles.

VUE AÉRIENNE DE LA DIGUE ARTIFICIELLE RÉALISÉE EN 2020

Reportage en février 2024 avec les représentants des pêcheurs à pied du Crotoy

La construction d'une aire de stockage de matériaux et d'engins de chantier sans autorisation d'urbanisme et en détruisant un linéaire de haie, sur la commune de Cahon. Cette commune est dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Picardie maritime et du Grand Site de France où la préservation des paysages est un enjeu fort.

Le développement d'une décharge illégale dans un bois privé sur la commune de Fricamps (80) par une entreprise locale. L'affaire sera jugée le 11 mars 2025.

Une plainte pour diffamation

Le 26 novembre 2024, Maitre ABIVEN, du cabinet DUMOULIN-CHARTRELLE-ABIVEN avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années, dépose une plainte avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction.

L'association a été informée et a pris connaissance de deux publications diffusées sur la page du réseau social Facebook de M. Jean-Michel SERRES en date du 27 août 2024 pour la première et du 9 septembre 2024 pour la seconde. Jean-Michel SERRE est conseiller municipal de Montdidier (80) et un ancien conseiller régional de Picardie.

Les deux publications étaient toujours accessibles à la date de la plainte. Les propos dénoncés comme diffamatoires sont les suivants :

- Le 27 août 2024
  « Picardie Nature fait la démonstration d'une très grande hypocrisie (pour ne pas dire qu'ils sont « faux-culs ») : signer une convention avec la SNCF sur la protection des chauves-souris, mais silence radio sur les éoliennes qui perturbent et détruisent la faune.
  Mais les promoteurs sont très riches et subventionnent discrètement ces associations qui du coup ne parlent plus de biodiversité, c'est bien connu tout s'achète y compris les associations environnementales ! »

- Le 9 septembre 2024
  « Au forum des associations de Montdidier la représentante de Picardie Nature me confirme que l'association est bien financée, sous couvert d'études, par les promoteurs de l'éolien ! Ainsi Picardie Nature vote favorablement pour tous les projets éoliens et par ailleurs amuse le grand public avec des dépliants et de beaux discours sur la nécessité de protéger la biodiversité mais ferme les yeux sur les dégâts des éoliennes. Nous allons saisir les collectivités territoriales pour qu'elles stoppent leurs financements. »
  Cette affaire est en cours d'instruction.

04

SENSIBILISER

ACTIONS GÉNÉRALES DE SENSIBILISATION

56 %
DE TAUX D'OUVERTURE DE NOTRE NEWSLETTER

NEWSLETTER

La newsletter mensuelle s'est étoffée et structurée au cours de l'année. En plus des articles sur nos diverses études et animations, elle se compose du calendrier des évènements du mois, d'un article sur l'équipe de Picardie Nature, et d'un article naturaliste vulgarisé. Ce dernier, rédigé par des bénévoles de l'association, suit les saisons et traitera d'une famille ou d'une espèce. Il a parfois été agrémenté de vidéos.

En 2024, nous avons également réfléchi à un nom pour cette newsletter. Le choix s'est porté sur « Pic'news ». Sa nouvelle dénomination a commencé en janvier 2025, en signe de renouveau pour une nouvelle année.

Chaque newsletter est codirigée par les salariées et les bénévoles de l'association, et sa relecture est réalisée par Charline Lefèvre, bénévole active de Picardie Nature. Grâce à cette structuration et cette diversité d'articles, le taux d'ouverture et de lecture de notre newsletter est passée de 47 % (au plus bas) à 62 % (au plus haut) avec une moyenne de taux d'ouverture de 56 %.

ACCUEIL DES NOUVEAUX BÉNÉVOLES

En 2024, l'accueil des nouveaux bénévoles du secteur d'Amiens a évolué. Des rencontres ont été organisées dans nos locaux, dont le premier Apéro'nat en fin d'année ! Un groupe de nouveaux bénévoles a été accueilli par des salariés de l'association. Après une présentation générale de la structure et des participants, les bénévoles ont pu découvrir toutes les missions de bénévolat que nous proposons, échanger avec les salariés, et se positionner sur les actions qui les intéressaient. L'objectif est d'étendre ces Apéro'nats à toute la Picardie en 2025.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Nuit de la Chouette à Le Mont Saint Adrien

En partenariat avec l'Agglomération du Beauvaisis, une soirée sur le thème des rapaces nocturnes a été organisée en mars 2024 à Le Mont-Saint-Adrien. Après une première partie quiz en salle, pour en apprendre plus sur les chouettes et hiboux de notre territoire, le groupe est parti en balade nocturne pour tenter d'entendre quelques espèces. Les participants ont ainsi pu entendre la Chouette hulotte et voir l'Effraie des clochers qui s'est montrée bien présente pendant la sortie. Une sortie conviviale et riche en échanges !

Fête de la nature : larris de Grattepanche

Pour célébrer la Fête de la Nature, Picardie Nature a organisé cette année : une sortie nature à la découverte de la « Montagne des Grès », sur la commune de Grattepanche (80). Animée à double voix avec le conservateur bénévole du site, cette animation a permis aux participants de découvrir la faune et la flore typiques des larris et la gestion pratiquée par le CEN, indispensable à leur préservation.

Beach Art Festival

Les 7 et 8 septembre 2024, Picardie Nature a participé à la 8e édition du Beach Art Festival, à Fort-Mahon Plage. L'objectif était de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité sur le littoral. Plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées pendant le week-end : une conférence sur les phoques et les dangers de la pollution, un jeu sur la laisse de mer, un concours de dessin et la tenue d'un stand.

Les actions menées par Picardie Nature dans le cadre du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme sont permises par le soutien des adhérents et des donateurs, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, et avec le soutien financier de :

France Nation Verte · Les Super-Pouvoirs de l'Océan · France Tv · France Nature Environnement · FONJEP · Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse · LiLO · Service Civique

Projet réalisé grâce au soutien de l'opération Les super-pouvoirs de l'Océan

PARCOURS SUPER ESPÈCES

Contexte

Ce projet a pour vocation de sensibiliser les jeunes à la biodiversité au patrimoine naturel régional. Il a été initié en 2020 par la DREAL Hauts-de-France et le dessinateur Anatole Blondiaux avec la création de la bande dessinée « Super Espèces, la vie extraordinaire d'espèces des Hauts-de-France » Dans la suite des années précédentes, Picardie Nature a ainsi pris part à ce parcours pour l'année scolaire 2023-2024 en accompagnant 3 établissements scolaires : l'École Jacques Debary (CM2) et le Collège Jules Verne de Rosière-en-Santerre, et le Collège Antoine de Saint-Exupéry (2 classes de 5e) de Bray-sur-Somme, soit 94 élèves sensibilisés. Nous avons également accompagné un groupe de 7 personnes à la médiathèque communautaire de Beaucamps-le-vieux.

Ecole Jacques Debary - CM2

Plaines agricoles : la Belette d'Europe

Restitution

Planche de BD et webradio avec les 6ème

Collège Jules Verne - 6ème

Villes & Villages : la Chouette effraie

Médiathèque communautaire Beaucamps-le-Vieux

Bocage : la mésange charbonnière, le hibou moyen duc, le chevreuil et l'aurore

Restitution

- Carnet illustré
- Sac à dos emprunt able
- Exposition

Objectifs du parcours

Réaliser des mises en récit créatives, *rencontres avec des acteurs et actrices du secteur culturel*

Promouvoir la démarche scientifique et les métiers scientifiques, *sorties de terrain*

Prendre conscience des interactions entre milieux naturels et espèces, et l'homme

Valoriser le patrimoine naturel régional, *découverte de la nature de proximité*

Reconnecter les jeunes à la nature, *démarche pédagogique active et sensible*

Bilan et perspectives

Le retour des différents publics est très positif, les ateliers en salle et les sorties de terrain ont été très appréciés. Certains participants ont ouvert un nouveau regard sur leur environnement et la biodiversité qui le compose. L'alliance entre la découverte naturaliste de la nature et l'approche culturelle est un véritable atout, autant sur la diversité des apprentissages que sur les approches pédagogiques. La co-construction des parcours avec la DREAL Hauts-de-France et Ombelliscience, a permis de répondre aux attentes et besoins des enseignants et accompagnants des publics. En complémentarité du dispositif, deux sorties nature grand public ont été organisées : une dans le bocage de Beaucamps-le-Vieux et une au bord de la Marne, à Château-Thierry en partenariat avec la médiathèque Jean Macé (sortie animée par Medhi.W, bénévole). Picardie Nature continue en 2024-2025, son accompagnement auprès de 4 classes et de la médiathèque communautaire de Beaucamps-le-vieux.

DÉVELOPPEMENT DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC

En 2024, le développement des animations grand public sur le territoire picard dans le cadre du financement de la DREAL Hauts-de-France, s'est poursuivi. Au total, 3 animations ont été réalisées et 67 personnes ont été sensibilisées.

Comme l'année dernière, un jeu de piste a été organisé le 22 juin 2024 à l'occasion de la Fête de la Mer et des Littoraux en partenariat avec la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme. Le public a ainsi pu partir à la découverte du littoral et des bénévoles qui les ont sensibilisés à différentes thématiques, à travers des petits jeux et observations : observation des phoques et des oiseaux, exposition sur la laisse de mer, jeux sur les méduses et hippocampes…

Enfin, Géodomia, centre de ressources environnementales de l'Aisne, nous a à nouveau accueilli en octobre, pour l'animation « *Devenons écocitoyens de l'eau* » . Les familles présentes ont pu être sensibilisées aux enjeux liés à l'eau à travers différents ateliers : expériences scientifiques, enquête sur la consommation, jeu Mille Litres…

67
PERSONNES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉES

ACTIONS DE SENSIBILISATION FAUNE & BÂTI

Zoom sur les cathédrales de Picardie

Cette année, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées sur deux cathédrales : la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais et la cathédrale Notre-Dame de Noyon.

En 2021, une étude menée par Picardie Nature avait révélé la présence de pipistrelles sur la cathédrale de Noyon. En juillet 2024, une visite de la cathédrale et de ses habitantes nocturnes a été réalisée à deux voix entre le service patrimoine de la ville de Noyon et une animatrice de Picardie Nature. Les participants ont ainsi pu déambuler dans la cathédrale, découvrir son histoire et les légendes autour des belles de nuits, au crépuscule nous avons pu observer des individus dans et à l'extérieur de l'édifice. L'exposition Faune et Bâti a également été exposée pendant la semaine précédent la sortie.

Le 7 septembre 2024, cette fois c'est à Beauvais, qu'une animation à double voix a été organisée en partenariat avec l'association Beauvais Cathédrale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Cette visite a permis au grand public de découvrir l'histoire de la cathédrale, de présenter les travaux, de parler de l'écologie des chiroptères et d'observer des pipistrelles en vol au crépuscule. Cette action de sensibilisation a été réalisée dans le cadre de travaux sur la cathédrale avec pose de très grands échafaudages (restauration des couvertures, charpentes etc). Les travaux créant la perturbation intentionnelle d'un couple nicheur de Faucon crécerelle et des chauves-souris étant présentes dans les combles, une demande de dérogation a été demandée. En mesure compensatoire, quatre nichoirs artificiels ont été installés pour le faucon crécerelle et différents gîtes à chauves-souris seront installés dans les combles. Pour valoriser le travail de protection qui a été fait par Picardie Nature et les différents partenaires, l'association a également tenu un stand le dimanche 22 septembre à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine.

596

PERSONNES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉES SPÉCIFIQUEMENT SUR CETTE THÉMATIQUE

©P.Delattre

Animation préservation des hirondelles Hadancourt-le-Haut-Clocher

Le vendredi 7 juin, Picardie Nature est intervenu dans la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école d'Hadancourt-le-Haut-Clocher (Oise). Cette animation a eu lieu dans le cadre de la démarche « Éviter-Réduire-compenser » et des travaux de rénovation prévus sur le château d'eau de la commune, haut lieu de reproduction pour les hirondelles de fenêtre avec environ 70 nids présents sur l'édifice.

En compensation de leur destruction, étape inévitable pour sa remise en état, des nids artificiels seront posés. Après une présentation en classe de la biologie et de l'écologie des hirondelles, les élèves ont été invités à participer au comptage de la colonie. Les deux intervenants présents ont donc sensibilisé les élèves à la nécessité de préserver ces oiseaux et à l'engagement de la commune dans ce sens.

DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS ENVERS LES COLLÈGES ET LYCÉES

Un des objectifs du Pôle sensibilisation de l'année a été de poursuivre le travail initié en 2023 sur le développement des actions de sensibilisation à destination des collèges et des lycées.

GÉNÉRATION + LYCÉE ET NATURE

Dans le cadre du projet Génération + Lycée et Nature soutenu par la région des Hauts-de-France, le lycée Sainte Famille d'Amiens a été accompagné par Picardie Nature sur l'année scolaire 2023-2024. Ce projet a pour objectif de favoriser l'accueil de la biodiversité au sein des établissements et de sensibiliser les élèves.

Trois séances ont été réalisées avec les éco-délégués :

- prêt de l'exposition Faune et Bâti;
- un inventaire de la faune et de la flore au sein de l'établissement scolaire, en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul;
- une sortie à la Réserve naturelle nationale de l'étang St Ladre, à Boves;
- une séance d'animation sur la thématique des Petites bêtes du sol dans le cloître de l'établissement.

Suite aux actions réalisées ces dernières années en faveur de la biodiversité, un panneau pollinisateurs a été remis à l'établissement et installé dans la cour à proximité du jardin.

PARCOURS D'ÉDUCATION, DE PRATIQUE ET DE SENSIBILISATION À LA CULTURE, PEPS

L'objectif de ce parcours lancé par la région, est de permettre aux jeunes, lycéens et apprentis, d'avoir accès à la culture et de s'ouvrir sur le monde.

Ombelliscience a fait appel à Picardie Nature pour participer au projet Biodiversité vitale et fragile - Comment les espèces s'adaptent-elles au réchauffement climatique ? dans le lycée Langevin de Beauvais. Les lycéens sont amenés à se questionner sur la biodiversité, à découvrir les recherches/actions/projets autour du sujet par des spécialistes du domaine et à formuler des constats ou des propositions d'actions.

Nous sommes intervenus lors de la deuxième séance « *rencontre avec un expert scientifique* » pour une présentation de la biodiversité et de ses enjeux. Cette collaboration avec Ombelliscience sur les PEPs devrait se poursuivre en 2025.

EDUC'OISE

Reprise du dispositif Educ'Oise en 2025 avec l'accompagnement de deux collèges : le collège Jean-Jacques Rousseau de Creil et le collège de Thelle à Méru. Le Conseil départemental aide financièrement les collèges pour la conduite de projets éducatifs portés par les enseignants à l'échelle d'une classe.

Au programme

Découverte de la biodiversité, diagnostic de la faune présente dans le collège, visite d'un Espace Naturel Sensible de proximité et réflexions sur les actions en faveur de la biodiversité dans l'établissement.

COMPAGNIE INFRA : « CE QUI NOUS RELIE »

En 2024, la compagnie INFRA est installée en résidence longue sur la Communauté de communes de Pays de Valois avec le projet de mettre en place un projet dédié à la médiation, la sensibilisation, la création et la diffusion avec un axe donné à l'enfance et à la jeunesse.

De septembre 2024 à juillet 2025, la Compagnie est en immersion dans une classe de CM1-CM2 de l'école primaire. C'est ainsi que Picardie Nature a rejoint ce projet en septembre 2024.

Nous sommes intervenus au début du projet afin de proposer une immersion en forêt à la classe sur deux journées. L'objectif premier était de créer du lien avec le vivant, de découvrir un milieu naturel proche de l'école et d'apprendre à connaître les êtres vivants qui y vivent. La première journée fut consacrée à une découverte sensorielle et sensible du Bois du Roy à Ormoy-Villers, l'après-midi s'est poursuivie sur la thématique des arbres. La deuxième journée était orientée sur les mammifères et les petites bêtes du sol : béret, recherche de traces et indices, recherche de petites bêtes… Le projet se poursuit en 2025.

PUBLICS SPÉCIFIQUES

MAISON D'ARRÊT D'AMIENS

Cette année, le projet Regards vers le ciel a été retenu par la Maison d'Arrêt d'Amiens. Ce projet a été réalisé dans le cadre de la Fête de la Nature en mai et répond à plusieurs objectifs :

Reconnecter un public à la nature dont il est éloigné	Favoriser la création de liens entre détenus autour d'un projet de sensibilisation à la nature,	Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement.

Lors de la Fête de la Nature, les participants ont pu (re)découvrir les oiseaux qui survolent la maison d'arrêt par une approche sensorielle et naturaliste. Ils ont appris à les identifier grâce à des critères simples et à connaître leur mode de vie. Malgré des imprévus extérieurs qui ont perturbé la dynamique du projet, celui-ci a été ré-adapté et un petit groupe de participants intéressés a réalisé une exposition qui a été exposée à la bibliothèque de la Maison d'arrêt. Ce projet sera reconduit en 2025 sous réserve de l'accord de financements.

LES AIRES ÉDUCATIVES

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'un établissement scolaire, dans lequel la (ou les) classe(s) impliquée(s) prennent toutes les décisions concernant leur « petit bout de nature ». Ce projet écocitoyen mêle apprentissages fondamentaux, connaissance et préservation de la biodiversité. Il se décline en AME (aire marine éducative) ou en ATE (aire terrestre éducative).

PICARDIE NATURE ACCOMPAGNE DES ÉCOLES DU TERRITOIRE PICARD DEPUIS 2018

LE AIRES ÉDUCATIVES EN CHIFFRES		
Depuis 2018	En 2024	
Classes **41**	Ate **4**	Classes **6**
Élevés impliques **723**	AME **1**	Élevés impliques **130**

LES MALLES PÉDAGOGIQUES

En 2024, Picardie Nature a entamé un travail de préparation des enseignants à une plus grande autonomie dans leur démarche d'éducation à l'environnement, en dehors des séances incluses dans le projet. Le but recherché : rendre accessible la connaissance naturaliste pour les enseignant(es) et faciliter sa transmission aux élèves.

C'est pourquoi, l'équipe d'animation a conçu des malles pédagogiques (une par aire éducative) avec un contenu adapté aux thèmes choisis par les élèves. Livres, jeux, fiches d'activités, supports pédagogiques et petit matériel scientifique ont pour but de consolider l'engagement des élèves et de leur enseignant dans le dispositif en leur permettant de découvrir en autonomie la biodiversité de leur aire éducative.

AME de Mers-les-Bains

Qui était engagé ?

Les classes de CE2 et CM2 de l'école Jules Verne

- Chasse aux trésors sur la biodiversité du littoral
- Maquette de l'AME

Thématiques choisies

La falaise, les phoques, les hippocampes, les requins, la respiration des poissons

ATE de Maignelay-Montigny

Qui était engagé ?

Les CE2-CM1 de l'école Gabriel Bourgeois

Action réalisée

Affiches de sensibilisation sur les araignées

Thématique choisie

Les araignées

AME de Mers-les-Bains

Qui était engagé ?

Les CM1-CM2 de l'école de Rubempré

Action réalisée

Mise en place d'un élevage d'escargots

Thématiques choisies

- Les gastéropodes
- Les arbres

RÉSEAUX ET JOURNÉES PARTENARIALES

Le renforcement de l'équipe en charge des actions de sensibilisation et d'animations fait que nous avons pu réinvestir les réseaux, notamment celui porté par FNE, mais aussi régional comme le **GRAINE Hauts-de-France**, ou encore le **Collectif Sciences Participatives régional**, notamment en présentant notre expérience « un mois, une espèce » et de l'enjeu des protocoles d'étude ou encore le travail sur les Atlas de Biodiversité Communal.

BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Dans le cadre du partenariat avec les bibliothèques départementales de la Somme, le pôle sensibilisation est intervenu lors d'une table ronde lors de la journée d'étude : N'ayons pas peur des sciences : cultiver la curiosité en bibliothèque jeunesse, le 21 novembre 2024 à Albert… L'opportunité pour l'association de présenter les actions de sensibilisation pouvant être réalisées en bibliothèques/médiathèques et de témoigner de son expérience avec la médiathèque de Beaucamps-le-Vieux sur le Parcours Biodiversité en Hauts-de-France.

ZOOM SUR LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pour répondre aux objectifs des projets et des demandes reçues, Picardie Nature a été amenée à créer de nouveaux supports pédagogiques, adaptés au public des interventions menées. Parmi les thématiques abordées en 2024, les requins et les araignées ont marqué l'année. Des outils ont donc été créés pour exploiter le formidable potentiel pédagogique de ces animaux redoutés et méconnus. Ces supports ont vocation à sensibiliser le plus grand nombre à leur diversité et à la nécessité de les préserver et de changer le regard sur ces « mals-aimés ».

LES MILIEUX NATURELS

Les trois départements picards présentent une grande diversité de milieux naturels. Le bocage, mosaïque de prairies et de cultures, délimitée par des haies, est en forte régression sur le territoire à cause de l'évolution des pratiques agricoles de ces dernières décennies. C'est pourquoi, Picardie Nature a créé une série d'outils pédagogiques afin de valoriser la biodiversité unique de ce paysage, autrefois emblématique des campagnes, auprès du plus grand nombre. En complément, des visuels représentant la diversité de la faune d'autres milieux naturels du territoire et de leur faune (bois, plaines agricoles, villes et villages) ont été conçus dans le cadre du projet Parcours Super Espèces.

COCOTTES EN PAPIER ET LES STANDS

En complément des sorties nature et des interventions en milieu scolaire, l'animation des stands a connu un nouvel élan en 2024. C'est pourquoi, de nouveaux ateliers manuels ont été élaborés à travers une déclinaison de quatre cocottes en papier sur la faune sauvage : chauves-souris, coccinelles, amphibiens et phoques ont été mis à l'honneur.

L'année 2024 s'est voulue axée sur les stands afin de permettre une meilleure représentation de l'association en Picardie, notamment dans l'Oise et dans l'Aisne où notre visibilité est moindre. L'arrivée d'une chargée de vie associative et animation des réseaux naturalistes a permis un partage des missions avec la chargée de missions du PDN, ce qui a assuré une meilleure structuration de chaque événement mais aussi et surtout de tenir au total 20 stands soit 9 de plus par rapport à 2023.

La création d'une fiche technique par stand, regroupant toutes les informations nécessaires aux bénévoles sur place a également participé à une organisation plus fluide des stands.

20

STANDS EN 2024 SOIT 9 DE PLUS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PASSÉE

Nous remercions tous les organisateurs pour leur invitation, et les bénévoles pour leur présence infaillible tout au long de l'année !

Le groupe de travail sur la dynamisation des stands lancé en 2023 continue son travail avec Christine MORRIER, bénévole et l'équipe salariée.

Une des avancées majeures en 2024 a été la réalisation de deux kakémonos, conçus bénévolement par Marjorie THUROTTE, que nous avons reçu au cours de l'année et que nous avons pu exposer lors de nos différents stands !

RÉSEAUX SOCIAUX

De la nouveauté concernant les réseaux sociaux de Picardie Nature, avec l'utilisation des stories sur Facebook et Instagram (au moins 1 par semaine) et des publications régulières (au moins 3 par semaine).

L'application d'un plan de communication réalisé par Marjorie Thurotte nous a permis d'améliorer notre visibilité et d'avoir une identité sur les réseaux, mais aussi pour d'autres supports (site internet, affiches, flyers…). Pour ne citer qu'un aspect, une harmonisation de nos visuels a été proposée par Marjorie et appliquée par l'ensemble des membres de l'équipe.

2024	FACEBOOK		INSTAGRAM	
	Chiffre	Évolution par rapport à 2023	Chiffre	Évolution par rapport à 2023
Nombre de vues *Le nombre de fois où le contenu a été lu ou affiché. Le contenu comprend les reels, les publications, et les stories.*	109,3 K	-	49,1 K	-
Nombre de publications	226	+ 24 %	178	+ 45,6 %
Nombre de stories	27	+ 100 %	27	+ 1,3 K
Couverture *Couverture de la diffusion du contenu (estimation).*	80,4 K	+ 31 %	4,8 K	+ 145 %
Nombre d'interactions *Le nombre de J'aime ou de réactions, enregistrements, commentaires, partages et réponses obtenus par le contenu.*	6, 3K	+ 25 %	2,3 K	+ 100 %
Nombre de visites *Le nombre de fois où le profil a été consulté.*	19,5 K	28 %	1,8 K	+ 64,5 %
Followers en plus *Le nombre de fois où des comptes ont commencé à nous suivre au cours de la période sélectionnée.*	473	+ 9 %	260	-

Nos followers apprécient particulièrement les publications sur nos évènements phares comme le Week-end naturaliste et la Conférence Faune Sauvage, l'accueil de nouveaux membres de l'équipe, les offres d'emploi, les missions spécifiques (oiseaux échoués sur le littoral, recherche de la Libellule déprimée…) et des publications de vulgarisation sur des espèces (Sérotine bicolore, Hérisson d'Europe…).

QUELQUES EXEMPLES DE PUBLICATIONS

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2024 plusieurs chantiers ont été lancés qui sont opérationnels ou qui vont aboutir en 2025.

On peut citer très succinctement :

- Le travail permanent autour de Clic Nat et le lancement d'une application pour mobile,
- Le travail de réflexion concernant l'observatoire Faune à 10 ans,
- Le travail sur la communication qui concerne les outils comme la charte graphique, les kakemonos, les stands, un dossier de presse, mais surtout le site internet. Après avoir repensé une nouvelle arborescence, puis réfléchis sur les solutions et propositions techniques, le Conseil d'Administration a validé la proposition de rejoindre l'outil proposé par notre fédération nationale. Tout en conservant notre nom de domaine (www.picardie-nature.org) nous allons pouvoir mutualiser un certain nombre d'outils avec d'autres associations régionales et FNE,
- Le travail autour du développement du bénévolat et de l'accueil des bénévoles : nouveau calendrier en ligne, guide de stands, catalogue de formation des bénévole, etc…Ce travail va se poursuivre en 2025,
- La publication d'un nouveau livre phoques, d'une nouvelle série de 14 cartes postales, des listes rouges Hauts-de-France, à commencer par les Papillons,
- Le nouveau décret concernant la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, le renouvellement du label « Grand Site » tous les 2 en 2025 et à la suite d'une importante mobilisation de plusieurs bénévoles dont Patrick Thiery,
- Enfin en dernier mais, non des moindres, tout un travail de réflexion, de partage et d'écriture d'un projet culturel et scientifique à l'horizon 2030 a été mené en 2024 et début 2025.2030, parce qu'on célébrera les 60 ans de Picardie Nature. Ce travail s'articule notamment avec celui de la stratégie de l'observatoire Faune à 10 ans, d'axes de développement, de réaffirmation de nos valeurs, etc. Et surtout, l'évolution de notre slogan : Etudier, Agir, Sensibiliser à ETUDIER, SENSIBILISER, PRESERVER. Ce n'est pas que du vocabulaire et une simple inversion de mot. C'est réaffirmer avec force que l'on ne protège que ce que l'on connait bien et /ou parce que la sensibilisation à notre environnement favorise des actions d'étude et de préservation.

Comme écrit dans le rapport moral, après une année 2024 qui laisse perplexe et si ce début d'année est complexe, on avance avec résolution pour contribuer à la réalisation de notre objet associatif « **œuvrer à la préservation de l'environnement** ».

« Une part de ce que la modernité appelle progrès qualifie quatre siècles de dispositifs qui permettent de ne plus avoir à faire attention aux altérités, aux autres formes de vie, aux écosystèmes. (...) A force de ne plus faire attention au monde vivant, aux dynamiques écologiques qui tissent tout le monde ensemble, on crée un cosmos muet et absurde très inconfortable à vivre à l'échelle existentielle, individuelle et collective. Mais surtout, on génère un réchauffement climatique et une crise de la biodiversité qui menacent les conditions d'habitabilité de la Terre pour les humains.»

Baptiste Morizot, *philosophe dans Manières d'être vivant édition Acte Sud.*

LEXIQUE

CBNB
Conservatoire Botanique National de Bailleul

ATE
Aire Terrestre Éducative

CBNB
Conservatoire Botanique National de Bailleul

CEN
Conservatoire d'Espaces Naturels

EEDD
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

ESEN
Éducation et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature

CarHab
Cartographie des Habitats naturels et semi-naturels

FNE
France Nature Environnement

GON
Groupe Ornithologique et Naturaliste

GRAINE
Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement

ZNIEFF
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

ONF
Office National des Forêts

OFB
Office Français de la Biodiversité

DREAL
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ESEN
Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature

CPIE
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

PEPs
Parcours d'Éducation, de Pratique et de sensibilisation à la culture

PNR
Parc Naturel Régional

ENS
Espace Naturel Sensible

ERc
Éviter, Réduire, compenser

RPI
Regroupement Pédagogique Intercommunal

SFEPM
Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

SAP
Stratégie des Aires Protégées

PRAC
Plan Régional d'Actions Chiroptères

ENS
Espace Naturel Sensible

BLOC-NOTES

PICARDIE NATURE

233 rue Eloi Morel

80000 AMIENS

03 62 72 22 50

picardie-nature.org

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE